LE MINISTRE DU TRAVAIL HIER À L'APN

10% des projets ANSEJ et CNAC ont été créés par des femmes

P. 04

El Hayat El Arabia

Quotidien national d'information - n° 372 - Prix : 10 DA

Mardi 16 Juin 2015

TCHAD

27 morts et 101 blessés dans un double attentat à N'Djamena

P. 10

ALGÉRIE-FRANCE

Hollande pour un "partenariat d'égal à égal"

P. 03

"A la veille de ma seconde visite en Algérie, je mesure les progrès qui ont été accomplis. Nos deux pays sont animés par la même volonté de bâtir un partenariat d'égal à égal tourné vers le développement et la jeunesse", a déclaré M. Hollande, qui effectue sa deuxième visite à Alger en tant que chef d'Etat français après celle de 2012.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Grande mobilisation au ministère du Commerce

P. 04

LE JEÛNE ET LES DIABÉTIQUES

Les médecins recommandent la plus grande prudence

P. 02

RAÏSSI, PRÉSIDENT DU MCA :

«Le Mouloudia jouera au 5-Juillet la saison prochaine»

P. 20

MÉTRO D'ALGER

La nouvelle ligne Haï El Badr-El Harrach opérationnelle en juillet prochain

P. 06

LE JEÛNE ET LES DIABÉTIQUES

Les médecins recommandent la plus grande prudence

Chaque année, le sujet revient avec acuité : les diabétiques peuvent-ils jeûner sans risques ? C'était le sujet, hier, du forum du quotidien *El Moudjahid*.

Par Djedjiga Hamitouche

Aouiche Samir, spécialiste en diabétologie au CHU Mustapha d'Alger, et des membres de l'Association des diabétiques étaient hier les invités du forum d'*El Moudjahid* Le spécialiste a évoqué avec un langage clair et pédagogique les précautions que doivent prendre les personnes atteintes de diabète et les complications que peut engendrer un jeûne sans précaution. Il a aussi indiqué qu'il était possible de jeûner et de se porter très bien malgré la maladie. «Pour les personnes vivant avec le diabète, la période du Ramadhan est source d'importantes modifications des cycles hormonaux et biologiques qui peuvent entraîner des hypoglycémies pouvant entraîner l'apparition ou l'aggravation des complications du diabète», a-t-il prévenu. Il a expliqué que le jeûne pour un diabétique présente de réels risques de répercussions négatives potentiellement dangereuses (hypoglycémie, déshydratation, déséquilibre glycémique). Malgré cela, certains malades tiennent à respecter ce pilier de l'islam. Les médecins doivent s'armer de versets coraniques pour convaincre leurs patients et les empêcher d'avoir un comportement qui peut s'avérer très désastreux sur leur santé. Un travail commun doit être mené par les médecins traitants et les imams des différentes mosquées. Il y a des patients qui doivent être sensibilisés et convaincus qu'ils ne doivent pas jeûner. Ce travail de sensibilisation, a ajouté le professeur, doit porter sur l'alimentation, l'autosurveillance, le risque par rapport au jeûne et la nécessité d'une activité physique. Il a également mis l'accent sur la nécessité de consulter son médecin traitant ou son diabétologue dans les deux mois qui précèdent le mois de Ramadan mais aussi quelques jours après. Le Dr Aouich, médecin spécialiste en diabète, a évoqué une étude intitulée «Evaluation des connaissances et du comportement de nos patients diabétiques pendant la période du jeûne». Il a suivi 300 jeûneurs diabétiques et les résultats ont démontré que le jeûne les a beaucoup affectés. De son côté, M. Ouhadda a lancé un appel pour assurer les 25% des patients et mettre à leurs dispositions la carte Chifa. Quant à M. Gari, avocat de l'association, il a affirmé qu'«il y a un décalage entre le savoir du médecin et les besoins des malades». Le médecin, selon lui, ne doit pas se limiter à diagnostiquer ; il doit communiquer avec ses malades et les aider à prendre conscience de certains facteurs à risque. Il a indiqué, par ailleurs, qu'il est envisagé d'engager particulièrement des paramédicaux et des médecins dans des formations pour développer des approches empathiques envers le patient. En résumé, les spécialistes appellent les diabétiques à avoir une bonne hygiène de vie (trois repas espacés pendant la nuit, adaptation de l'alimentation et éviter le grignotage) et un bon suivi de leur diabète durant et après le mois de Ramadhan car l'organisme du diabétique est complètement «perturbé» quand il jeûne.

Dj.H.

AFIN DE CRÉER UN CLIMAT APAISÉ DANS LES UNIVERSITÉS ALGÉRIENNES

Des mesures en faveur des étudiants à la prochaine rentrée

Une série de mesures seront prises en faveur des étudiants et des enseignants afin de créer un climat apaisé dans les universités algériennes dès la rentrée de 2015, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. "L'étudiant, qui est au centre de toute politique d'enseignement supérieur, s'est fait exclure de l'organisation de l'université. Il faut penser à se comporter avec lui d'une nouvelle manière", a souligné M. Hadjar lors d'une visite d'inspection à des projets de son secteur dans la wilaya d'Alger. "Une série de mesures seront prises dans les prochaines semaines afin de créer un climat apaisé au sein de l'université et d'évacuer un certain nombre de problèmes pour se concentrer uniquement sur l'aspect pédagogique", a-t-il ajouté. Pour le moment, M. Hadjar se refuse à évoquer les mesures en question. "Je ne ferai rien avant de consulter la grande famille universitaire", a-t-il expliqué. Dans les prochains jours, le ministre compte recevoir des représentants des organisations estudiantines, des syndicats d'enseignants, des professeurs et des acteurs du monde économique et industriel "avant d'annoncer les mesures arrêtées, qui seront à la portée des étudiants et appliquées dès la rentrée de 2015". M. Hadjar reconnaît aux étudiants le droit à une consultation sur l'application des programmes d'enseignement et une plus grande représentativité dans les conseils d'administration (CA) des universités, déplorant que seulement deux étudiants assistent au CA de l'université Alger 2 (Bouzaréah) qui en compte 25.000. S'agissant des enseignants, le ministre, en présence du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, a reconnu qu'il y avait des problèmes comme le logement dont la solution ne dépendaient pas directement de ses services, mais nécessite une concertation avec d'autres ministères. Par ailleurs, M. Hadjar a rappelé la nécessité de procéder à une évaluation du système LMD (licence-master-doctorat), onze ans après son application dans les universités algériennes, pour mettre en valeur ses points forts et tenter de corriger les dysfonctionnements qu'il a générés. "Le système LMD n'est ni bon ni mauvais en soi. C'est la manière de l'appliquer, les moyens déployés et la politique d'enseignement et d'organisation suivies qui en font un bon ou un mauvais système", a-t-il dit, assurant que l'évaluation, qui se fera avec la participation de toute la famille universitaire, ne remettra pas en cause le système. Concernant le classement de l'université algérienne au plan mondial, le ministre a estimé que ce classement "ne reflétait pas la réalité du niveau de l'université algérienne" car les critères de classement adoptés par les institutions de classement "dépendent beaucoup plus des aspects commercial et de marketing". Une faculté de 4.000 places pédagogiques sera inaugurée au niveau du nouveau campus (8.000 places) en construction à l'université Abou Kacem Saadallah (Alger 2) à la prochaine rentrée universitaire, a indiqué M. Hadjar qui a inspecté le projet ainsi que le chantier de réhabilitation du bâtiment de la faculté des langues étrangères, qui sera également rouvert à la rentrée prochaine. A l'université Alger 3 (Dely Ibrahim), la plus grande université du pays par le nombre des étudiants (39.000), il a inauguré une piscine olympique et un stade, avec un terrain gazonné et une piste d'athlétisme. Dans les deux universités, M. Hadjar a présidé des cérémonies de clôture de l'année universitaire 2014-2015 où les meilleurs étudiants diplômés dans chacune des spécialités enseignées ont été distingués. M. Hadjar et le recteur de l'université Abou Kacem Saadallah ont rendu hommage au docteur Mohamed Chérif Gaher, qui était leur enseignant en première année à l'université d'Alger, au début des années 1970.

ARTISANAT

Un PIB de 218 milliards de dinars en 2014

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aicha Tagabo, a affirmé hier que le produit intérieur brut (PIB) du secteur de l'artisanat avait atteint 218 milliards de dinars en 2014, soit un taux de croissance de plus de 22% par rapport à 2008. Le secteur de l'artisanat contribue "fortement à la croissance, au développement global, à la résorption du chômage et à la sédentarisation de la population", a précisé la ministre lors des travaux de l'assemblée générale de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers. "Le nombre des métiers exercés est passé à 297.000 activités en mars 2015, soit un taux de croissance annuel de plus de 12% par rapport à 2002 où il était de 63.000 métiers", a indiqué la ministre. Cette évolution reflète, selon Mme Tagabo, la contribution à la création de postes d'emploi, dont le nombre est passée de 150.000 en 2002 à plus de 770.000 postes, soit un taux de croissance de plus de 13%". Elle a rappelé les mesures prises pour l'encouragement de l'artisanat, consistant essentiellement à "simplifier le système fiscal notamment à travers une exonération pendant 10 ans de l'impôt sur le revenu général (IRG) au profit des artisans soumis au système fiscal réel". "Le système fiscal des artisans a été simplifié, à travers la création du système de l'impôt forfaitaire unique (IFU) qui a remplacé l'IRG, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la taxe sur l'activité professionnelle", a-t-elle dit. Le plafond du chiffre d'affaire des artisans concernant l'IFU a été relevé à 10 millions de dinars", a-t-elle ajouté. La ministre déléguée a rappelé "le soutien direct accordé aux artisans sous forme d'équipements dont 2.441 artisans ont bénéficié dans différents domaines de l'artisanat soit un montant global de 791 millions de dinars entre 2013 et 2014. La formation dans les activités en voie de disparition a été soutenue en vue de les sauvegarder, a souligné Mme Tagabo, soulignant que "13 activités ont été choisies et 179 artisans bénéficieront d'une somme de 11 millions de dinars. Dans le domaine de la formation technique et artisanale, 19.400 artisans ont bénéficié d'une formation, a précisé la ministre, soulignant l'importance d'organiser des salons. 120 manifestations ont été organisées jusqu'à présent, outre la saison estivale qui verra l'organisation d'expositions et de semaines de l'artisanat sahraoui dans 14 wilayas côtières. Les artisans ont eu la part du lion, en bénéficiant de 56% des locaux consacrés à l'initiative du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Début de la mise en conformité du mode de gestion de 5 entreprises artisanales avec la norme ISO 9001

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a annoncé, hier à Alger, le lancement de la mise en conformité du mode de gestion de 5 entreprises artisanales avec la norme ISO 9001. Durant les travaux de l'assemblée générale de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, la ministre a indiqué que cette opération visait à "développer l'esprit d'entrepreneuriat, à encourager l'innovation, à promouvoir la qualité et à commercialiser le produit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays". Les mesures prises par le secteur prévoient l'appui de l'accompagnement permanent des artisans, à travers l'élargissement des programmes de formation, le développement du savoir-faire des ressources humaines et l'accompagnement des porteurs de projets". Mme Tagabou a insisté sur "l'amélioration de la formation, en ciblant les prestations, la production des ressources et le renouvellement des moyens pédagogiques, tout en respectant les normes internationales". Elle a, par ailleurs, souligné la nécessité de simplifier les mesures d'inscription au registre de l'artisanat et des métiers, en allégeant le nombre de documents à fournir en vue d'encourager les artisans du secteur informel à régulariser leur situation.

Le président français à Alger pour une visite d'amitié et de travail

Le président de la République française, François Hollande, est arrivé hier à Alger pour une visite d'amitié et de travail en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

François Hollande a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de membres du gouvernement. Cette visite intervient "dans un contexte marqué par un approfondissement significatif du dialogue et de la concertation politiques entre les deux pays, approfondissement qui s'appuie sur la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération, signée par les deux chefs d'Etat en décembre 2012", a précisé la veille la présidence de la République dans un communiqué. "La coopération et le partenariat algéro-français enregistrent également, ces dernières années, des avancées importantes et se projettent vers d'autres progrès dans plusieurs secteurs, comme en témoignent les conclusions de la deuxème session du Comité intergouvernemental de haut niveau, tenue à Paris en décembre dernier, sous la direction des deux Premiers ministres, ainsi que les résultats de la troisième session du Comité ministériel algéro-français de suivi du partenariat et de la coopération, réuni à Alger, en mai dernier", a souligné la même source. "Outre les relations bilatérales, les entretiens que le président de la République aura avec son homologue français permettront aux deux chefs d'Etat d'examiner plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun relatives à la sécurité et à la paix en Afrique et au Moyen-Orient, ainsi qu'à la coopération multilatérale mondiale", a ajouté le communiqué.

ALGÉRIE-FRANCE

Hollande pour un "partenariat d'égal à égal"

L'Algérie et la France sont animées par la même volonté de bâtir un "partenariat d'égal à égal" tourné vers le développement et vers la jeunesse, a affirmé le président français, François Hollande, dans une tribune publiée hier dans le journal *Le Quotidien d'Oran*, à l'occasion de sa visite en Algérie. "A la veille de ma seconde visite en Algérie, je mesure les progrès qui ont été accomplis. Nos deux pays sont animés par la même volonté de bâtir un partenariat d'égal à égal tourné vers le développement et vers la jeunesse", a déclaré M. Hollande qui effectue sa deuxième visite à Alger en tant que chef d'Etat français, après celle de 2012. Pour le président français, le comité intergouvernemental présidé par les Premiers ministres des deux pays donne un cadre pour approfondir la coopération dans tous les domaines. Dans ce cadre, M. Hollande a cité le dialogue politique entre la France et l'Algérie, qui, a-t-il souligné, "contribuent à la stabilité et à la sécurité dans la région". A ce propos, il a salué l'action des autorités algériennes pour chercher une solution politique en Libye et a également relevé le "rôle déterminant" joué par l'Algérie pour aboutir à la signature, en mai dernier, de l'accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali. Par ailleurs, le président français a avancé que sa visite serait l'occasion de renforcer le partenariat économique entre les deux pays en précisant qu'après les implantations de Renault à Oran et d'Alstom à Annaba, les initiatives se multiplient. "Il y a deux ans, j'avais appelé de mes vœux le renforcement de la coopération franco-algérienne. Elle est en marche", a-t-il observé, en notant que près de 7.000 entreprises françaises exportent vers l'Algérie, 450 y sont implantées et y emploient plus de 140.000 personnes. M. Hollande a aussi abordé la coopération bilatérale dans le domaine universitaire en évoquant l'accompagnement de la création de nombreuses écoles et centres de formation professionnelle pour permettre aux jeunes Algériens d'acquérir des compétences et de trouver un emploi. "Les obstacles qui entravaient de façon excessive la circulation des personnes ont été, pour l'essentiel, levés. 23.000 Algériens poursuivent aujourd'hui leurs études en France. Des millions d'Algériens et de binationaux vivent sur notre territoire et des dizaines de milliers de Français travaillent en Algérie", a ajouté M. Hollande. "J'ai toujours eu la conviction profonde que nous sommes capables de bâtir un partenariat d'exception. C'est ce que nous allons démontrer aujourd'hui", a-t-il poursuivi. Dans sa tribune, il a aussi évoqué sa première visite d'Etat en Algérie en 2012 et a rappelé avoir reconnu, devant les deux chambres réunies du Parlement, "les souffrances que le système colonial avait infligées au peuple algérien".

Les relations bilatérales sont bonnes et évoluent d'une manière positive, selon Sellal

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la France "sont bonnes et évoluent d'une manière positive", a affirmé le Premier ministre Abdelmalek Sellal, soulignant qu'il existe sur les deux rives de la Méditerranée, une volonté politique forte de développer la coopération avec sincérité, le respect et le bénéfice mutuel. "Les relations bilatérales sont bonnes et évoluent d'une manière positive", a déclaré M. Sellal dans une interview accordée au quotidien Le parisien, publiée lundi affirmant que les domaines dans lesquels s'opèrent actuellement la coopération sont nombreux. "Nous sommes convaincus que beaucoup d'opportunités et de complémentarités subsistent encore et restent à explorer. Notamment en matière de partenariat économique, d'échanges scientifiques et culturels et de transferts de savoir-faire", a-t-il poursuivi. A propos de la visite d'amitié et de travail qu'effectuera lundi en Algérie le président français François Hollande, M. Sellal la qualifiée d'un "signal fort de l'excellence des relations qu'entretiennent nos deux pays". Il a souligné que "les échanges qu'il aura durant ce voyage permettront de renforcer les liens entre l'Algérie et la France et ouvriront des perspectives nouvelles pour notre coopération". "Notre vision des choses a nettement évolué. Le passionnel a laissé la place à la pression de faire mieux pour le bien de nos peuples et surtout de notre jeunesse", a affirmé M. Sellal, soulignant que "l'adoption par les deux gouvernements d'instruments juridiques, équilibrés et mutuellement bénéfiques, constitue le socle de ce partenariat rénové." "Il s'agit maintenant de mettre en relation les intervenants des deux pays dans les sphères académiques et économiques et de les accompagner dans leurs projets et réalisations", a-t-il ajouté. "La volonté politique existe et les capacités matérielles et technologiques sont importantes. Donc, il y a tout lieu de penser que les perspectives de partenariats entre les deux pays sont prometteuses avec un fort potentiel", a encore souligné le Premier ministre. M. Sellal, a aussi évoqué, dans son interview, la menace terroriste qui constitue, selon lui, un péril mondial, rappelant que sur le plan régional et international, l'Algérie ne cesse d'appeler à la coordination entre Etats et organisations pour lutter efficacement contre ce fléau. "Le terrorisme constitue un péril mondial. Les connexions qu'il a établies avec la criminalité transfrontalière et les réseaux de trafic de drogues et d'êtres humains ont considérablement augmenté ses capacités de nuisance", a averti M. Sellal. Sur le plan régional et international, le Premier ministre a indiqué que "l'Algérie ne cesse d'appeler à la coordination entre Etats et organisations pour lutter efficacement contre le terrorisme", affirmant que "les efforts qu'elle a déployé et déploie toujours pour stabiliser la situation politique dans les pays du Sahel ont abouti à la signature d'un accord de paix entre les parties en conflit au Mali et la médiation se poursuit en Libye". "La situation en Libye est préoccupante, mais elle n'a rien d'insurmontable. Nous connaissons bien nos voisins libyens, c'est un peuple bon et pacifique", a souligné M. Sellal, affirmant qu"'on ne peut accepter que l'avenir de cette nation soit hypothéqué par l'extrémisme." Dans le cadre des mécanismes des pays "voisins de la Libye" et de la médiation onusienne, M. Sellal a rappelé que "l'Algérie participe à la réunion des conditions d'un dialogue inclusif entre les acteurs politiques de ce pays, dans le respect de la légalité internationale, du principe de non-ingérence et de l'intégrité territoriale". "Nous y travaillons de manière coordonnée et concertée avec la ferme volonté d'aboutir à la paix et nous espérons que la conjugaison de ces bonnes volontés aboutisse à un processus politique pacifique et permette à la Libye de redevenir une terre de sérénité et de prospérité", a-t-il souligné. L'Algérie privilégie l'action diplomatique et le dialogue inclusif et appelle, en parallèle, au renforcement des actions dans les domaines comme la lutte contre le financement du terrorisme par la répression du paiement des rançons aux groupes criminels, et un meilleur contrôle du marché de l'armement. "C'est ce que nous faisons avec nos amis maliens avec des résultats encourageants. Je le répète, la Libye est un pays ami qui mérite nettement mieux qu'une simple expédition militaire", a encore ajouté le Premier ministre. "Nous espérons que ces actions seront soutenues par la communauté internationale, notamment dans le domaine du développement socio-économique. Car la pauvreté et la fragilité des Etats sont le véritable terreau du terrorisme qui - quelle que soit son appellation conserve toujours la même nature immonde et inhumaine", a indiqué M. Sellal.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Grande mobilisation au ministère du Commerce

Au moment où l'Algérie continue de négocier son adhésion à l'OMC, la contrefaçon, elle, a gagné du terrain. Une véritable plaie qui nécessite une politique de lutte beaucoup plus efficace. Raison pour laquelle le ministère du Commerce redouble d'efforts et se mobilise chaque jour un peu plus tout en se dotant d'instruments à même de l'aider dans sa bataille comme le Laboratoire national d'essai (LNE).

Par Samira Belabed

Le ministre du Commerce, Amara Benyounes, a assisté, hier, à l'ouverture de la Journée nationale sur la contrefaçon et la sécurité des produits industriels, qui s'est tenue à la SAFEX. Ont pris part à cette rencontre plusieurs responsables du ministère et les directeurs du commerce du pays. D'emblée, le ministre du Commerce s'est attaqué au fléau de la contrefaçon qui, selon lui, ne peut être vaincu que si tous les acteurs concernés y mettent du leur. C'est dans cette optique qu'Amara Benyounes a indiqué que son département a élaboré une série de mesures de lutte contre la contrefaçon sans lesquelles sont associés les Douanes algériennes et les services de sécurité. Parmi les moyens de lutte contre la contrefaçon, Amara Benyounes citera le Laboratoire national d'essai (LNE). Un instrument qui sera consolidé par des formations spécifiques des différents acteurs du secteur. Une conférence nationale regroupant l'ensemble des institutions et experts nationaux et internationaux est programmée à cet effet au mois d'octobre prochain pour dégager et conforter le programme national de lutte contre la contrefaçon. Il est prévu aussi la création d'un comité interministériel regroupant, entres autres, les ministères du Commerce, de l'Industrie et des mines et des Finances ainsi que les Douanes algériennes, la Sûreté et la Gendarmerie nationales. Cette association des institutions traduit on ne peut mieux la volonté des pouvoirs publics de lutter efficacement contre la contrefaçon et protéger notre économie nationale. Par ailleurs, cette rencontre a eu pour objectifs de dresser le bilan des activités commerciales, de sensibiliser les structures locales et les inspections de contrôle de wilaya et d'affiner les différents instruments techniques réglementaires permettant de lutter efficacement contre l'importation des différents produits contrefaits.

S.B.

A propos de l'étiquetage en arabe des produits importés

L'étiquetage obligatoire en langue arabe des produits importés, tel que prévu par la législation, peut se faire, désormais, en Algérie afin de débloquer plus rapidement les conteneurs en souffrance pour raison d'étiquetage, a indiqué, hier à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyounes. Il a fait savoir que plus de 80% de la marchandise bloquée au niveau des ports le sont pour des problème liés à l'étiquetage en arabe qui est une opération réalisée, jusqu'à maintenant, dans le pays de l'exportateur. L'autre conséquence pénalisante est que le blocage des marchandises dans les ports, pour non conformité liée à l'absence d'étiquetage en arabe, provoque souvent des surestaries du fait que l'importateur doit renvoyer la marchandise vers l'expéditeur pour défaut d'étiquetage dans la langue nationale, a expliqué le ministre qui a relevé que cette situation engendre, donc, un coût en devises qui pèse sur l'économie nationale. La loi 09-03 de février 2009 relative à la protection du consommateur et la répression des fraudes stipule que l'étiquetage, le mode d'emploi, le manuel d'utilisation, les condition de garantie et toute autre information prévue par la réglementation en vigueur doivent être rédigés en langue arabe d'une manière visible, lisible et indélébile, rappelle-t-on. A ce propos, un responsable du ministère du Commerce a indiqué qu'une circulaire a été signée récemment par M. Benyounes permettant, désormais, à l'importateur de procéder à l'étiquetage en arabe de sa marchandise, et ce, dans une zone sous-douane équipée à cet effet.

LE MINISTRE DU TRAVAIL HIER À L'APN

10% des projets ANSEJ et CNAC ont été créés par des femmes

Par Sarra Safar-Bati

Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a présenté, hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), la situation relative à l'état de mise en œuvre de la politique nationale en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale. Invité par la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, le ministre a fait savoir que les efforts du secteur ont essentiellement porté sur l'élaboration d'un avant-projet de code du travail visant notamment l'adaptation du dispositif législatif en vigueur au contexte économique et social du pays. «Ce projet a été transmis aux partenaires économiques et sociaux en vue de son examen et son enrichissement», a-t-il indiqué avant d'ajouter qu'un comité tripartite a été installé en vue d'aboutir à un projet consensuel qui sera soumis au gouvernement. En matière de dialogue social, il importe de souligner, selon lui, que la dynamique des relations de travail enregistrée depuis la promulgation des lois sociales de 1990 a permis un important développement de la négociation et du dialogue social. Ce processus a permis, selon lui, le renforcement du pluralisme syndical qui s'est traduit par la création de 94 organisations syndicales de travailleurs et d'employeurs. Par ailleurs, M. El Ghazi a affirmé que, depuis 1990 à ce jour, 17 rencontres tripartites et 14 autres bipartites ont été tenues. S'agissant de la promotion de l'emploi, le ministre a révélé que c'est un des axes prioritaires des programmes du gouvernement mis en œuvre depuis plus d'une décennie. «L'intérêt particulier accordé à cette question s'est traduit par l'introduction d'importantes mesures visant, d'une part, à encourager et faciliter la création d'activités par les jeunes et les chômeurs promoteurs et, d'autre part, à favoriser le recrutement des demandeurs d'emploi dans le cadre du salariat à travers l'encouragement des entreprises qui préservent et qui créent de l'emploi et l'amélioration de l'efficacité des dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes», a-t-il affirmé. Concernant l'activité d'intermédiation de l'ANEM, M. El Ghazi a déclaré que le nombre d'offres d'emploi enregistrées est passé de 234.666 en 2010 à 400.734 en 2014, soit une progression de plus de 70%. Durant le premier trimestre 2015, le nombre d'offres reçues a atteint 106.216 offres. La promotion de l'emploi salarié à travers le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle s'est traduite par l'insertion de 1.428.334 jeunes primo-demandeurs d'emploi depuis janvier 2010 à la fin de 2014, dont 883.824 ont été insérés dans le secteur économique public et privé, soit 61,87%, contre 544.510 au niveau des institutions administratives, soit 38,13%. D'autre part, le ministre a indiqué que la création d'activités s'est traduite par le financement, dans le cadre des dispositifs gérés par l'ANSEJ et la CNAC, de 316.171 micro-entreprises durant la période 2010-2014 pouvant générer plus de 666.765 emplois. Il a déclaré, dans ce sens, que 10% des micro-entreprises financées depuis la mise en œuvre de ces dispositifs jusqu'au 31 décembre 2014 ont été créées par des femmes. Pour ce qui est de la promotion de la micro-entreprise dans les wilayas du Sud, les projets financés à la fin de décembre 2014 ont atteint, selon le même responsable, 44.135 projets, soit un taux de 10% par rapport au niveau national. A cet effet, le ministre a déclaré que d'ici à la fin de 2015, 90.000 micro-entreprises, dont 60.000 dans le cadre du dispositif ANSEJ et 30.000 dans le cadre de celui la CNAC, seront créées. «Les crédits alloués à cet effet sont évalués à 70 milliards de dinars pour le financement des 60.000 projets retenus au titre de l'ANSEJ et à 3,055 milliards pour la prise en charge de la bonification des taux d'intérêt et des prêts non rémunérés supplémentaires dans le cadre du dispositif CNAC», a-t-il encore fait savoir.

S.S.-B.

ARTISANAT

Eliminer les obstacles entravant sa promotion

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a souligné, hier à Alger, la nécessité de redoubler d'efforts en vue "d'éliminer les obstacles entravant la promotion de l'artisanat". Intervenant en marge des travaux de l'assemblée générale de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, M. Ghoul a insisté sur "la nécessité de réviser les lois régissant ce secteur d'activité avec l'implication des artisans qui devront "formuler des propositions en faveur de la promotion de l'artisanat et des métiers". Le ministre a également insisté sur "la lutte contre la bureaucratie en vue de garantir un secteur vecteur de richesse et créateur d'emploi et de devises". M. Ghoul a évoqué par ailleurs la question de "labellisation du produit de l'artisanat afin de le rendre concurrentiel sur le marché international", soulignant l'importance de la "protection de la propriété dans le cadre de textes juridiques et de la régulation, basée sur l'encadrement, le contrôle et la protection du produit de l'artisan". Le ministre a appelé à la relance de ce secteur pour en faire "un secteur économique créateur de richesse hors hydrocarbures", soulignant la nécessité d'augmenter les revenus de l'artisanat pour les porter à 500 milliards de dinars. Il a enfin préconisé la création d'écoles et d'espaces de formation dans le domaine de l'artisanat en vue d'encourager la créativité et le professionnalisme.

CONSTANTINE

Ouali promet de sévir contre les responsables défaillants

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, s'est engagé, dimanche à Constantine, à sévir contre les comportements "irresponsables" à l'origine du retard dans la réalisation du contournement de Djebel Ouahch, dont l'ouverture est différée à octobre.

Le ministre, en visite de travail à Constantine, présentant des excuses aux citoyens pour le retard enregistré dans la réalisation de cette route de 13 km, dont la construction avait été décidée à la suite de l'affaissement d'un tunnel sur l'autoroute Est-ouest, a demandé aux usagers de se montrer "patients" et de "garder confiance". "Cette fois-ci, nous serons dans les délais", a affirmé M. Ouali qui a décidé, sur place, d'une série de mesures correctives destinées à injecter un "nouveau souffle" à ce chantier en souffrance, dont le taux de réalisation n'a pas dépassé les 25 % malgré le fait qu'il ait consommé tout le délai contractuel de 6 mois initialement arrêté. Le chantier de réalisation de cette route sera désormais soumis à une "nouvelle organisation adaptée à l'ampleur du projet qui revêt un cachet urgent et prioritaire", a ajouté le ministre, annonçant des "changements" dans les rangs des cadre de l'Agence nationale des autoroutes (ANA), chargés du suivi du projet. "En changeant les cadres, nous changerons les comportements", a martelé M. Ouali, ajoutant qu'il était "temps d'injecter un sang neuf à la gestion des projets de l'Etat pour permettre de meilleurs rendements sur le terrain". Faisant part de son "vif mécontentement" devant la cadence "inadmissible" imprimée à ce chantier, le ministre, rejetant catégoriquement le "planning de rattrapage" proposé, a instruit les responsables concernés à l'effet d'organiser le travail en 2 x 10, de renforcer les moyens humains et matériels, et de redynamiser le contrôle, le suivi et la présence sur chantier. Appelant les responsables de l'ANA à "s'organiser davantage pour mieux gérer ce projet", M. Ouali a souligné que les responsables chargés du suivi des chantiers sont "tenus de dire toute la vérité à leurs supérieurs pour permettre de trouver des solutions efficaces sur le terrain et, partant, éviter d'avancer des délais que l'on n'est pas en mesure de tenir". Des instructions vont être données aux inspecteurs du ministère des Travaux public pour qu'ils soient sur ce chantier "toutes les semaines" pour évaluer de manière sûre la situation, a encore ajouté le ministre, réaffirmant "l'engagement" de son département à relever le défi. "Les entreprise chargées de la réalisation de ce tronçon de route sont liés par des délais et un cahier de charges, le maître d'ouvrage est tenu par une organisation infaillible, et toute négligence (…) sera sanctionnée", a insisté M. Ouali avant de faire remarquer que les intempéries n'expliquaient pas tout car "l'argument avancé de 57 jours d'intempéries ne justifie, en fait, qu'un retard de 57 jours, pas plus". Ce projet est

"important et engage la crédibilité de l'Etat", a encore souligné le ministre, engageant les responsables concernés à "œuvrer sans relâche pour réhabiliter cette crédibilité et se montrer à la hauteur des attentes des citoyens". Au cours de sa visite à Constantine, M. Ouali, qui a eu à inspecter les travaux de réalisation du restant du tronçon autoroutier traversant la wilaya de Constantine, a pris la décision de confier les travaux d'achèvement des 5 km restants, reliant le tunnel d'El Kantour à Skikda, à l'entreprise SAPTA qui devra le livrer dans 3 mois, parallèlement avec le contournement de Djebel Ouahch. Le ministre, qui s'est également enquis de l'avancement du restant des accès du pont Salah-Bey, a insisté sur la nécessité de livrer les tronçons en question avant la fin de l'année 2015. Au terme d'une réunion à huis clos avec les responsables du secteur et des entreprises des travaux publics pour évaluer l'avancement des projets en cours de réalisation dans cette wilaya, le ministre a décidé du remplacement du directeur de wilaya des travaux publics Djamel-Eddine Bouhamed par son collègue de Sétif Tahar Oueddane.

AIN TEMOUCHENT

Programme d'alimentation en eau potable optimisant la distribution en H24

L'antenne de l'Algérienne des eaux (ADE) d'Ain Temouchent a élaboré, à l'occasion de la saison estivale, un programme d'alimentation en eau potable "optimisant la distribution à 96 % et en H24", a affirmé, dimanche, le directeur général de cette entreprise. Comptant sur la station de dessalement de Chatt El Hillal d'une capacité de 200.000 mètres cubes/jour, ce programme assurera la "quantité suffisante de l'eau potable grâce à un nombre d'actions menées en étroite collaboration avec la direction des ressources en eau de la wilaya", a indiqué Sahraoui Abdenour. Il s'agit principalement du projet de renforcement du réseau d'AEP de la ville d'Ain Temouchent à partir du cratère de Dzioua avec des piquages à Ain Tolba, Châabet L'ham, Sidi Ben Adda et El Malah, aux côtés de la réalisation de deux réservoirs de 10.000 m³ au chef-lieu de wilaya. "Cela contribuera, non seulement à l'augmentation des capacités des réserves de la ville, mais aussi la sécurisation de la distribution de l'eau", a souligné le même responsable, précisant qu'une réserve d'eau d'une moyenne de 10 millions de mètres cubes est assurée en cas d'incident. L'ADE compte, également, sur la mise en service de cinq forages qui sont à l'arrêt et la mobilisation de camions citernes pour assurer la distribution à domicile en cas de besoin. La wilaya accueillera, durant cette saison estivale, pas moins de 15 millions d'estivants, selon les prévisions de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cette eau sera, également, traitée et analysée au niveau des laboratoires de l'ADE qui nettoiera et désinfectera l'ensemble de ses points de production et de distribution, afin d'éviter toute maladie à transmission hydrique. Ainsi, 250 tests quotidiens seront effectués dans le domaine des analyses bactériologiques et physico-chimiques tout au long de la saison estivale et jusqu'au 31 octobre 2015, a assuré M. Sahraoui. Dans le domaine de la communication avec les consommateurs, un numéro gratuit a été mis à leur disposition pour faire part de toute doléance relative plus particulièrement aux fuites d'eau. Pour assurer le confort des estivants au niveau des 18 plages autorisées à la baignade de la wilaya, il sera procédé à la distribution, à titre gratuit, de sachets d'eau glacée, a-t-on annoncé.

MASCARA

Inauguration de plusieurs structures de la Sûreté nationale

Le directeur général de la Sûreté national (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a inauguré, dimanche dans la wilaya de Mascara, plusieurs structures de la police et remis les clefs de 250 logements promotionnels à des éléments de la Sûreté nationale. Le général-major Hamel a inauguré, dans la commune de Ghriss, un hôtel de police. Réalisée dans un délai de 8 mois pour un coût de 59 millions de dinars, cette structure a été baptisée du nom du chahid du devoir national, l'agent de police Benouanissa Dahou. A Tighennif, il a inauguré un hôtel similaire baptisé du nom de l'enquêteur principal, chahid du devoir national, Hassani Bouchentouf. Au chef-lieu de wilaya, le DGSN a procédé à l'inauguration du siège de la compagnie d'intervention rapide, ainsi qu'un nouveau siège de renseignements, un centre de formation et de préparation et quatre logements de fonction. Dans la commune d'El Keurt, le siège de la sûreté urbaine externe a été inauguré, de même que le siège de la 310e unité de maintien de l'ordre, réalisée pour un coût de 696 millions de dinars. Avant la tenue d'une rencontre avec les personnels de la Sûreté nationale des wilaya de Mascara, Sidi Bel-Abbès et Saida, le général-major Hamel a remis des clefs et décisions de 260 logements promotionnels aidés (LPA) à des employés de la sûreté nationale des communes de Mascara, Ghriss, Tighennif et Mohammadia. Le général-major Abdelghani Hamel a achevé sa visite dans la wilaya de Mascara par la plantation symbolique d'un arbre au site de Derdara (commune de Ghriss) qui fut le théâtre de la première allégeance à l'Emir Abdelkader en novembre 1832.

ILLIZI

Plus de 80 millions de dinars pour l'opération Solidarité ramadhan

Une enveloppe de 81 millions de dinars a été consacrée à l'action de solidarité dans la wilaya d'Illizi ciblant les familles défavorisées, indique-t-on auprès des services de la wilaya.Ce financement, représentant les contributions de la wilaya avec 53 millions de dinars et des communes de Bordj Omar Driss, Debdeb et In-Amenas avec 24 millions de dinars, devra permettre l'acquisition de colis de denrées alimentaires au profit des familles démunies des six communes de la wilaya. Un apport de plus de 4 millions de de dinars a été présenté par le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille pour apporter aide durant le ramadhan à plus de 10.000 personnes défavorisées recensées à travers les six communes de la wilaya d'Illizi y compris les régions enclavées, a-t-on précisé à la wilaya. L'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach a, pour sa part, fait don de 2.500 couffins de Ramadhan, ajouté à d'autres contributions émanant d'entreprises et de bienfaiteurs. La même source a fait part du lancement de l'opération de distribution des colis de solidarité au niveau de certaines communes, tandis les autres le feront la veille du mois sacré. Les moyens, humains et matériels, nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette opération de solidarité, ont assuré les services de la wilaya.

EL TARF

233 agents pour la surveillance des plages

Pas moins de 233 agents, dont 93 éléments professionnels de la Protection civile, sont mobilisés cet été pour la surveillance des plages de la wilaya d'El Tarf, fait-on savoir auprès de la direction de wilaya de ce corps constitué. Répartis à travers les 15 plages ouvertes à la baignade, sur les 25 que compte cette wilaya, ces surveillants sont dotés "d'importants moyens d'intervention dont sept embarcations pneumatiques de type Zodiac et autant d'ambulances médicalisées pour une prise en charge rapide des baigneurs imprudents, notamment sur les plages à forte affluence comme La Messida, La Vieille Calle et Les sables d'or", selon la même source. Un responsable de la direction de la Protection civile a souligné qu'une "importante" opération de sensibilisation aux risques encourus sur les plages, en particulier celles non autorisées à la baignade, a été menée dans la wilaya d'El Tarf, ciblant, notamment, les jeunes dont la témérité a coûté, ces dernières années dans le pays, de nombreuses vies. Le littoral de la wilaya d'El Tarf, qui s'étire sur 90 kilomètres, a reçu la visite, durant l'été 2014, que quelque 2,25 d'estivants, selon la même source qui a rappelé que les éléments de la Protection civile ont eu à intervenir à plus de 1.200 reprises pour secourir et sauver des centaines de baigneurs inconscients des dangers de la mer.

BATNA

Des commerçants protestent contre les foires commerciales

Quelque 40 commerçants activant sur l'artère marchande, dite rue H, à la cité Bouakal et au cœur de la cité des 84 logements à Batna se sont regroupés dimanche devant le siège de la commune pour réclamer l'organisation des foires commerciales "en dehors de la période du ramadhan". Ces périodes sont celles des "pics" des achats qui sont attendus toute l'année, ont soutenu ces commerçants dont le mouvement de protestation de près d'une demi-heure a perturbé le trafic sur le boulevard de l'indépendance (route de Biskra) engendrant d'importants embouteillages. Le président de l'Assemblée populaire communale de Batna, Abdelkrim Maroc, a reçu les protestataires à qui il a promis de prendre en considération leur requête. Il a également fait part du report, au-delà du ramadhan, de l'autorisation de l'installation d'un grand chapiteau commercial envisagé par un opérateur privé. M. Maroc s'est également engagé de solliciter auprès des services concernés le renforcement des patrouilles de sécurité sur la rue commerçante H.

MÉTRO D'ALGER

La nouvelle ligne Haï El Badr-El Harrach livrée en juillet prochain

Les essais à blanc de l'extension Haï El Badr (Bachdjarrah)-El Harrach-Centre du métro d'Alger ont été officiellement lancés dimanche par le ministre des Transports, Boudjema Talaï, alors que son ouverture à l'exploitation commerciale est prévue le 4 juillet prochain, a-t-on annoncé.

Le tronçon Haï El Badr-El Harrach, d'une longueur de 4 km, est doté de quatre stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach-Gare et El Harrach-Centre) équipées notamment d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite, qui font défaut dans la première ligne (Grande-Poste-Haï El Badr). Lancé à l'été 2008, ce projet a coûté 110 millions d'euros. La marche à blanc de cette première extension du métro d'Alger a été lancée à la station d'El Harrach qui est multimodale : sur place, les usagers peuvent en effet prendre aussi le taxi, le bus ou le train. A partir du 5 juillet, les usagers pourront emprunter le métro de la station d'El Harrach à Tafourah (Grande-Poste) en 20 minutes de trajet, avec possibilité, effective depuis mai dernier, d'utiliser leurs téléphones portables pour passer des appels ou se connecter à internet. Cela permettra immédiatement aux habitants des communes d'El Harrach et de Bourouba d'assister aux différentes activités organisées en soirée dans le centre-ville de la capitale, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan. Ouverte à l'exploitation commerciale le 1er novembre 2011, la première ligne du métro d'Alger, reliant sur 9,5 km la Grande-Poste à Haï El Badr (Bachdjarrach), connaîtra début juillet une extension de 4 km vers El Harrach, en attendant la mise en service, reportée au début de 2016, de la deuxième extension vers Aïn Naadja, dans la commune de Gué de Constantine. Longue de 3,6 km, l'extension Haï El Badr-Naadja desservira les communes de Bachdjarrah et Gué de Constantine. Elle a une connexion avec la gare ferroviaire de Aïn Naadja. La troisième extension de cette première ligne, entre la Grande-Poste et la Basse Casbah (1,7 km), n'est pas prévue avant 2017, selon l'Entreprise du métro d'Alger (EMA). Trois autres extensions sont par ailleurs en cours d'étude. Il s'agit des tronçons Place des Martyrs-Chevalley, Aïn Naadja-Baraki, ainsi que la ligne El Harrach-Bab Ezzouar, qui sera reliée à l'aéroport d'Alger et du pôle universitaire, avec une connexion au Tramway d'Alger près de l'Université Houari-Boumediene.

ORAN

Un nouveau service de neurologie à l'EHU

Un nouveau service de neurologie a été ouvert dimanche à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, en marge d'une journée de neurologie vasculaire, organisée par cette structure sanitaire. Avec une capacité de 30 lits, cette nouvelle structure prendra en charge toutes les pathologies liées à la neurologie vasculaire dont la sclérose en plaque, l'épilepsie et les accidents vasco-cérébraux (AVC). Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour la bonne en marche de ce service, dont des maitres assistants en neurologie de Blida, d'Oran et de Sidi Bel-Abbès, a indiqué le directeur général de l'établissement, Dr Mohamed Mansouri. Avec dix lits de l'unité consacrée aux AVC dans les urgences médicales inaugurées en février dernier, l'EHU compte actuellement un total de 40 lits pour les pathologies neurologiques. Le nouveau service de neurologie vient en continuité de l'Unité des AVC et des efforts de l'administration pour prendre en charge cette spécialité médicale qui représente, selon Dr Mansouri, "le parent pauvre" à Oran. "Depuis longue date, il n'y a pas eu d'activité dans le secteur public en matière de neurologie et ce service intervient à un moment où nous enregistrons de plus en plus de pathologies neurologiques. Des unités à part entière ont été consacrées à la sclérose en plaque et AVC", a-t-il souligné. Cette nouvelle structure se chargera de la prise en charge de ces pathologies à l'ouest du pays, a-t-il ajouté. Selon Badsi-Gaouar Dounia, chef de ce nouveau service, ce projet est né d'une volonté commune entre les intervenants dans le domaine de neurologie à l'EHU (radiologues, réanimateurs, neurologues et rééducateurs physiques, d'une part, et l'administration, d'autre part). En plus des trois maîtres assistants, une équipe d'une quinzaine d'agents dont des paramédicaux a été retenue pour le fonctionnement du service. Un recrutement est prévu pour son renforcement, a assuré Dr Badsi-Gaouar.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS

NIF : 0986 1632 92 041 26

AVIS D'INFRUCTUOSITE

*Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°**10/236** du **07/10/2010** modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le Centre Hospitalo-Universitaire de Béni-Messous déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint n°**17/2015** portant sur **la fourniture des articles de quincaillerie pour l'entretien des infrastructures au profit du CHU de Beni Messous,** réparti en 06 lots séparés :*

Lot 01 : quincaillerie
Lot 02 : menuiserie
Lot 03 : outillage divers de maintenance
Lot 04: peinture
Lot 05: plomberie
Lot 06: forge/serrurerie

paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- ***Elhayat elarabiya** en date du **07 mai 2015***
- *المقام en date du 07**mai 2015***
- ***Le BOMOP** en date du 10 **Mai 2015 au 17 Mai 2015***

Pour le motif suivant : pré qualification d'une seule offre.

El Hayat El Arabia du 16/06/2015 Anep n° 331037

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE

DE ZERALDA

COMMUNE DE SOUIDANIA

NIF APC :410002000016085010 54

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifie et complété par le décret présidentiel N° 12/23 du 18/01/2012 modifie et complété par le décret présidentiel N° 03/13 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant particités à l'appel d'offre national restreint N° 20/2015 relatif aux travaux d'aménagement d'un marché de proximité cité djaadi que l'attribution provisoire paru sur les presses « El Hayet Al Arabia » et « صدى الشرق» le 21/04/2015 est annulée.

El Hayat El Arabia du 16/06/2015 Anep n° 331088

AÉRONAUTIQUE

Grosses commandes pour Airbus et Boeing au Bourget

Airbus et Boeing ont ouvert hier le cru 2015 du Salon du Bourget avec un festival de grosses commandes, surfant sur la demande des compagnies du Moyen-Orient et d'Asie.

Saudi Arabian Airlines est ainsi devenu le client de lancement de la version régionale du long-courrier A330 de l'avionneur européen, en s'engageant sur 20 unités ainsi que sur 30 A320neo, version remotorisée du monocouloir, pour un montant total évalué à 8,2 milliards de dollars (7,3 milliards d'euros) aux prix catalogue. Airbus a également reçu une lettre d'intention de Garuda Indonesia pour une commande de 30 A350, son dernier long-courrier, pour un montant potentiel de quelque neuf milliards de dollars (huit milliards d'euros). La même compagnie indonésienne s'est parallèlement engagée à acheter jusqu'à 30 long-courriers 787-9 Dreamliner à Boeing et autant de monocouloirs 737 MAX 8, pour un montant qui pourrait atteindre environ 10,9 milliards de dollars (9,7 mds d'euros). Mais cette moisson de commandes et celles qui devraient suivre tout au long du salon dont les journées professionnelles durent jusqu'au 18 juin vont encore accroître la pression qu'Airbus et Boeing font peser sur leurs fournisseurs pour accélérer leurs cadences de production. La demande reste en effet toujours robuste, en particulier des compagnies en pleine croissance du Moyen-Orient et d'Asie. C'est la raison pour laquelle Airbus a relevé lundi sa prévision de demande d'avions pour les 20 ans à venir de près de 4% à 32.6000 unités, faisant écho aux perspectives publiées la semaine dernière par Boeing. Pour autant, les analystes écartent tout risque de bulle. "Pour qu'il y ait un vrai retournement de cycle il faudrait qu'il y ait la conjonction de plusieurs facteurs concomitants - une crise financière majeure, un ralentissement trop fort de l'économie en Chine (...) et une déstabilisation dans les pays du Golfe", estime Massi Begous, du cabinet Roland Berger. A la différence de Boeing, Airbus s'est montré une nouvelle fois optimiste pour les perspectives des très gros porteurs quadrimoteurs, comme l'A380, le plus grand avion de ligne du monde, dont les performances commerciales ont pour l'instant déçu. "Les très gros avions seront nécessaires au cours des 20 ans à venir", a fait valoir le directeur commercial d'Airbus, John Leahy, citant la congestion des aéroports comme un argument de vente majeur pour de tels appareils. Afin de relancer l'intérêt des clients pour l'A380, Airbus discute avec eux de la possibilité de remotoriser l'avion ou d'en développer une version pouvant transporter une cinquantaine de passagers supplémentaires. Boeing a indiqué juste avant l'ouverture du salon qu'il explorait un marché potentiel d'un millier d'appareils, une niche entre le monocouloir 737 et le long-courrier 787, sans avoir toutefois encore pris de décision quant à un investissement dans un tel avion. Bon nombre d'analystes se montrent toutefois de plus en plus inquiets face à des carnets de commandes qui approchent 10 ans et des projets des constructeurs visant à augmenter encore leur rythme de production. GE Aviation a indiqué hier qu'il voulait sécuriser la hausse déjà prévue de production des moteurs de monocouloirs pour Airbus et Boeing à des niveaux record, avant de décider s'il pourrait garantir une nouvelle montée en cadence. Avant le salon, Airbus menait face à Boeing dans la course aux commandes, à 247 contre 175. Mais l'avionneur américain a supplanté son rival européen l'an passé. Dès l'ouverture du salon, Qatar Airways a commandé à Boeing 10 long-courriers 777-8X et quatre 777 en version fret, pour un montant total de 4,8 milliards de dollars (4,3 mds d'euros) aux prix catalogue, tandis que GE Capital Aviation Services a commandé 60 A320neo, pour un total évalué à quelque 6,4 milliards de dollars (5,7 mds d'euros). La commande de Saudi Arabian Airlines à Airbus intervient un mois et demi après une rencontre de François Hollande avec le patron de la compagnie aérienne lors d'un sommet des Etats du Golfe en Arabie saoudite dont il était l'invité. Le président de la République, qui a inauguré le salon dès son ouverture lundi, a assisté à des démonstrations en vol, notamment de l'avion de transport militaire A400M, au centre d'une enquête après un crash lors d'un vol d'essai le 9 mai en Espagne.

DETTE GRECQUE

Le non-paiement de 6,7 mds EUR à la BCE ne constituerait pas un défaut pour S&P

L'agence de notation Standard & Poor's a indiqué hier que le non-paiement de 6,7 milliards d'euros dus par la Grèce à Banque centrale européenne en juillet et en août ne constituerait pas à ses yeux un défaut. D'une manière générale, S&P tout comme l'agence de notation Moody's ne considèrent pas qu'un Etat fait défaut s'il manque un paiement auprès de ses créanciers publics, comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale ou une banque centrale. Si la Grèce ne payait pas la BCE, "Standard & Poor's n'abaisserait pas la note souveraine de la Grèce à "SD"" (défaut sélectif) mais pourrait quand même la faire descendre au-dessous du niveau actuel CCC, précise l'agence. "A notre connaissance, la BCE a gardé la totalité des obligations d'Etat qu'elle a reçus durant une opération d'échange (swap) en 2012. C'est pourquoi le non-paiement de ces obligations n'affecterait pas directement les créanciers privés", argumente S&P's. Un des principales agences concurrentes de S&P, Moody's expiquait fin mai que "dans le cas de la Grèce, Moody's n'attribue pas de note aux obligations actuellement détenues par la BCE". La Grèce, dont les caisses de l'Etat sont vides, fait face à plus plusieurs échéances difficiles d'ici la fin de l'été, dont le paiement conditionne l'obtention de 7,2 milliards d'aide. Les créanciers de la Grèce, le FMI, la BCE et les Etats européens, ne parviennent pas depuis plus de quatre mois à trouver un accord avec le gouvernement dirigé par le parti de gauche Syriza sur les réformes dont ils exigent la mise en oeuvre pour une poursuite de l'aide à Athènes. Athènes doit rembourser 1,6 milliard d'euros au FMI le 30 juin ainsi que 6,7 milliards en deux tranches à la BCE, la première de 3,45 milliards le 20 juillet et la deuxième de 3,2 milliards le 20 août. Mais pour autant, même si les agences de notation financière ne déclaraient pas la Grèce en défaut formel si elle ne payait pas ses dettes au FMI et à la BCE, Athènes se retrouverait sans doute dans la situation financière inextricable d'un état insolvable. Si la Grèce ratait l'échéance de fin juin, le FMI ne lui verserait probablement plus d'aide. La BCE pourrait de son côté mettre un terme aux liquidités d'urgence (ELA) qu'elle accorde aux banques grecques, ce qui mettrait rapidement ces établissements dans des situations intenables, notamment si les épargnants se mettent à retirer massivement leurs fonds ("bankrun").

COMPÉTITIVITÉ DU TRANSPORT AÉRIEN EUROPÉEN

Air France-KLM, Lufthansa, Ryanair, Easyjet, IAG font front commun

Selon des sources françaises, allemandes et belges, les PDG d'Air France-KLM (Alexandre de Juniac), de Lufthansa (Carsten Spohr), d'IAG, la maison-mère de British Airways, Iberia et Vueling (Willie Walsh), de Ryanair (Michael O'Leary) et d'Eeasyjet (Carolyn McCall) ont décidé de parler de la même voix demain. L'objectif est de donner une vision commune sur les mesures à prendre pour améliorer la compétitivité du transport aérien européen. Une sorte de position commune sur la base de la consultation que la Commission européenne a lancée sur le paquet aviation. Une conférence de presse est prévue avec tous les PDG. «Ces compagnies sont d'accord sur 80% des sujets », explique un observateur. Les sujets sur lequel il y a des désaccords ne seront pas abordés. Cette position commune intervient alors que les Majors européennes sont divisées sur la politique à mener face aux compagnies du Golfe. IAG, hostile à la position d'Air France-KLM et de Lufthansa de demander à la Commission de négocier des règles de concurrence équitables avec les pays du Golfe avant d'attribuer de nouveaux droits de trafic, a quitté l'association des compagnies européennes (AEA) pour rejoindre celle... des compagnies à bas coûts. Air Berlin et Alitalia, contrôlées en partie par la compagnie d'Abu Dhabi ont aussi quitté l'AEA. Certains observateurs estiment que cette annonce commune entre Air France-KLM, Lufthansa, IAG, Ryanair, Easyjet, peut constituer le point de départ d'une future association unique en Europe, calqué sur le modèle américain où une association représente toutes les compagnies.

BOURSES EUROPÉENNES

Evolution dans le rouge à la mi-séance

Les Bourses européennes évoluaient dans le rouge hier à la mi-séance, pénalisées par les inquiétudes sur l'impasse des discussions entre la Grèce et ses créanciers et Wall Street est attendue en légère baisse à l'ouverture, la prudence restant de mise avant la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine cette semaine. Vers 11h50 GMT, la Bourse d'Athènes plonge de 4,42%, alors que la Grèce et ses bailleurs de fonds campent sur leurs positions. Au même moment, le CAC 40 cède 1,21% à 4.841,98 points à Paris, le Dax recule de 1,57% à Francfort et le FTSE abandonne 0,71% à Londres. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 baisse de 1,11% et l'EuroStoxx 50 de la zone euro de 1,43%. Le regain d'inquiétude sur la Grèce pèse sur l'euro, en recul de près de 0,5% vers 10h40 GMT, à 1,1214 dollar. Il a également incité les investisseurs à se dessaisir de leurs actifs risqués, ce qui a porté l'écart de rendement entre les obligations allemandes et celles des pays périphériques de la zone euro à un plus haut depuis novembre 2014. Aux valeurs, les bancaires pâtissent également du blocage sur le dossier grec et figurent parmi les plus fortes baisses des indices paneuropéens. L'indice européen du secteur plonge de 1,89%. L'action Metro cède près de 4%, un recul attribué par des traders aux termes décevants de l'accord sur la cession de la chaîne de grands magasins Galeria Kaufhof au canadien Hudson's Bay pour 2,825 milliards d'euros.

TÉMOIGNANT DES AMBITIONS DU ROYAUME

L'Arabie saoudite ouvre sa Bourse aux investisseurs étrangers

L'Arabie saoudite a ouvert hier sa Bourse aux investisseurs étrangers, témoignant des ambitions du royaume de devenir une place forte mondiale de la finance en plus du pétrole.

Cette libéralisation sous strict contrôle devrait permettre à la première place boursière arabe d'attirer des milliards de dollars, mais elle l'exposera aussi aux pressions de la concurrence mondiale. Annoncée de longue date, elle s'est déroulée sans déclencher de fluctuations majeures: l'indice Tadawul All-Shares (TASI) a d'abord progressé de près de 0,5 point avant de reculer de 0,44 à la mi-séance. Jusqu'ici, seules les sociétés enregistrées en Arabie saoudite ou dans un des cinq autres pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) étaient autorisées à acheter ou vendre sur le marché saoudien. Les étrangers devaient, eux, passer par des fonds d'investissements saoudiens ou basés dans les autres pays du CCG. Désormais, "les investisseurs étrangers habilités", qu'ils soient des banques, des maisons de courtage, des fonds d'investissement ou des compagnies d'assurance, "peuvent commencer à opérer sur des actions cotées", a annoncé la Bourse. Ils devront pour cela remplir des conditions et "il y aura des restrictions sévères (...) sur la prise de participation étrangère", précise l'institut de recherche Capital Economics. Malgré cela, ces mesures, qui ne concernent pas les particuliers, "peuvent être perçues comme le premier pas vers une plus grande libéralisation" de l'économie, dans un pays traditionnellement sensible à toute influence politique et économique étrangère, estime l'institut. Actuellement, 162 compagnies sont cotées sur la Bourse saoudienne, dont Saudi Telecom Co et le géant de la pétrochimie Sabic. Sa capitalisation boursière totale s'élève à 560 milliards de dollars, soit plus que toutes les autres places du Golfe, comme Dubaï, réunies. Les analyses estiment que les investissements étrangers pourraient atteindre à terme 40 à 50 milliards de dollars. L'ouverture du TASI coïncide avec une période délicate pour les finances du royaume, affectées par la chute des cours du pétrole ces derniers mois. De ce fait, l'Arabie saoudite devrait afficher un déficit budgétaire de l'ordre de 20% de son PIB en 2015, soit quelque 130 milliards de dollars, en raison du maintien de dépenses élevées, a récemment averti le Fonds monétaire international (FMI). Les prix du pétrole ont chuté de 115 dollars le baril en juin 2014 à 46 dollars en janvier avant de remonter autour de 65 dollars. Les revenus pétroliers représentent plus de 90% des revenus publics de l'Arabie saoudite, le premier exportateur de brut au monde qui pompe 10,3 millions de barils par jour. Les institutions internationales estiment que, pour financer le déficit public, le gouvernement va devoir emprunter sur les marchés financiers pour la première fois en 15 ans, en dépit de ses énormes réserves en devises étrangères. Ces dernières ont chuté de 49 milliards de dollars durant les quatre premiers mois de l'année, à 683 milliards à la fin avril, selon le cabinet saoudien de consultants Jadwa Research. Dans un tel contexte, "un influx d'investissements étrangers aiderait à réduire le rythme de réduction des réserves", avance Capital Economics. Mais les experts ne s'attendent pas à une ruée d'institutions financières étrangères, en raison des conditions posées, que ce soit sur leur présence dans le pays ou leur taille. Elles devront gérer au moins 18,75 milliards de riyals (4,5 milliards d'euros). Chaque "investisseur qualifié" ne pourra contrôler plus de 5% du capital d'une société cotée. Plus qu'un intérêt financier, Mazen al-Sudairi, de la société Alistithmar Capital, voit l'ouverture aux sociétés étrangères comme un moyen important d'améliorer et de moderniser le fonctionnement de la Bourse de Ryad, que ce soit en terme de transparence, de méthodes comptables ou de volatilité du marché. Car l'ambition de l'Autorité boursière (CMA) saoudienne est que Ryad prenne une "place de leader" sur le marché international, selon son porte-parole Abdullah al-Kahtani. Notamment en entrant dans l'indice MSCI des marchés émergents à l'horizon 2017. Bien que membre du G20, l'Arabie saoudite est actuellement la seule économie émergente à ne pas être présente dans cet indice, fait remarquer la National Bank of Kuwait (NBK).

PÉTROLE

Le marché semble perdre espoir dans la réduction de l'offre

Les cours du pétrole ont ouvert en nette baisse hier à New York, le marché semblant perdre espoir dans la possibilité d'une réduction de l'offre à court terme. Vers 13H15 GMT/15h15 HEC, le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juillet perdait 1,19 dollar à 58,77 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), poursuivant son mouvement de baisse enclenché jeudi. "Ces derniers temps, le marché s'était focalisé sur la perspective d'un déclin de la production aux Etats-Unis", ce qui lui avait permis de progresser, mais l'annonce que "les Etats-Unis ont produit plus de pétrole que jamais en juin a provoqué un retournement de tendance" qui se prolongeait hier, a expliqué Michael Loewen, chez TD Securities. Hors Etats-Unis, soulignaient les analystes de Commerzbank, le rapport de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) paru la semaine dernière a fait remarquer que "l'Organisation des pays exportateurs de pétrole produit un million de barils par jour de plus que ce qui sera nécessaire au deuxième semestre". "En outre l'Arabie saoudite a annoncé qu'elle prévoyait d'augmenter sa production si la demande augmente", ajoutaient-ils. Par ailleurs, les baisses plus importantes des stocks de brut américains ces dernières semaines, qui ont apporté un peu de soutien aux cours de l'or noir, s'expliquent partiellement par le ralentissement des importations de brut canadien par les États-Unis, selon les experts de Morgan Stanley. L'offre canadienne a en effet été affectée par des feux de forêts et des opérations de maintenance, selon Morgan Stanley. "Si la baisse des stocks américain devrait se poursuivre, nous nous attendons à une augmentation de la production canadienne et des importations américaines dans les prochaines semaines", estimaient les experts. Selon M. Loewen, "un rebond des importations (aux Etats-Unis) est possible dès cette semaine", ce qui pourrait provoquer une nouvelle augmentation des stocks aux implications baissières pour le cours du WTI. Le marché scrutait également les négociations entre Téhéran et les pays du groupe 5+1 (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France et l'Allemagne), actuellement réunis à Vienne pour tenter de faire progresser les négociations sur le nucléaire iranien qui doivent se terminer le 30 juin. Si ces négociations aboutissent et que les sanctions internationales contre l'Iran étaient levées, le pays pourrait produire un million de barils de pétrole par jour supplémentaires dans les six à sept mois qui suivent, selon le ministre du Pétrole iranien, Bijan Namdar Zanganeh. Enfin, chez Clipper Data, Matt Smith notait que le cours du brut ne pouvait trouver aucun soutien dans le rapport euro/dollar, défavorable aux acheteurs munis de billets verts qui est la monnaie d'échange du pétrole. "La faiblesse de l'euro revient, reflétant l'état des négociations entre la Grèce et ses créanciers européens (...) cela laisse les prix du brut repartir à la baisse", notait-il.

FRAUDE FISCALE

La caution de HSBC ramenée de 1 milliard à 100 millions d'euros

Le montant de la caution imposée à la banque HSBC dans le cadre d'une enquête sur un vaste système de fraude fiscale reproché à sa filiale suisse a été ramené hierd'un milliard à 100 millions d'euros par la cour d'appel de Paris. Le groupe avait contesté cette caution que les juges réclamaient à sa maison mère, HSBC Holdings Plc, dont le siège est situé au Royaume-Uni. Les magistrats instructeurs lui reprochent un défaut de surveillance et de contrôle, principalement de sa filiale suisse HSBC Private Bank. "Le Groupe HSBC Plc prend acte de la décision de la cour d'appel qui a partiellement fait droit à l'appel interjeté en avril 2015 et réduit le montant du cautionnement à 100 millions d'euros", a réagi la banque dans un communiqué transmis à l'AFP. La décision a été confirmée par une source judiciaire. HSBC PB Suisse est soupçonnée d'avoir démarché illégalement en France des clients en 2006 et 2007 afin de leur proposer divers opérations et montages pour dissimuler leurs avoirs à l'administration fiscale. Le parquet financier a déjà requis le renvoi en procès de cette filiale suisse pour démarchage illicite et blanchiment de fraude fiscale. HSBC holdings Plc a elle été mise en examen pour complicité de démarchage illicite et complicité de blanchiment aggravé. Pour déterminer le montant de la caution, les juges s'étaient appuyés sur plusieurs éléments. Selon le code pénal, l'amende peut atteindre la moitié des sommes qui ont fait l'objet de blanchiment. D'après les déclarations de HSBC PB Suisse, les avoirs de clients français fin 2006 atteignaient 1,31 milliard d'euros, selon une source proche de l'enquête. Mais les données saisies par la justice au domicile de l'ancien informaticien de la banque Hervé Falciani évaluaient elles ces mêmes avoirs à 2,27 milliards d'euros. Le montant du cautionnement aurait donc pu se situer entre 655 millions d'euros et 1,135 milliard d'euros. Les juges avaient également tenu compte de l'estimation de l'administration fiscale. Pour elle, les sommes déposées sur les comptes suisses signalés par Hervé Falciani et régularisées depuis ont atteint jusqu'à 2 milliards de dollars. Les magistrats instructeurs avaient finalement fixé le montant de la caution à un milliard d'euros. Le parquet général avait requis la confirmation de ce montant.

IMMIGRATION

Exaspéré par la réticence de ses partenaires européens, Renzi menace

Exaspéré par la réticence de ses partenaires européens à accueillir une partie des migrants qui ont débarqué au sud de l'Italie, Matteo Renzi a frappé du poing sur la table dimanche.

Dans un entretien au quotidien *Il Corriere della Sera, Matteo* Renzi a déclaré : «Si l'Europe choisit la solidarité, c'est bien. Si elle ne le fait pas, nous avons un plan B tout prêt. Mais qui frapperait surtout l'Europe en premier.» Ces menaces interviennent au moment où les autorités françaises ont empêché durant le week-end à quelque 200 migrants de franchir la frontière à Vintimille. Paris s'est défendu d'avoir suspendu le traité de libre circulation de Schengen et renvoie la balle à l'Italie. Si le gouvernement Renzi veut la solidarité de ses partenaires européens, il doit d'abord faire son boulot, a expliqué en substance Bernard Cazeneuve : «Il faut que les migrants soient enregistrés, que leurs empreintes digitales soient prises.» Le ministre de l'Intérieur français a ajouté que, dans cette optique, «il faut que l'Italie accepte que l'Union européenne mette en place [sur place, ndlr] des centres d'accueil où l'on distingue les migrants économiques irréguliers des demandeurs d'asile». L'afflux de migrants traversant la Méditerranée, principalement depuis la Libye, est important et en augmentation. Mais comme l'a lui-même reconnu Matteo Renzi, «le chiffre est à peine plus haut que celui de l'an passé». A la mi-juin 2014, l'Italie avait accueilli sur ses côtes un peu moins de 54.000 personnes. Cette année, sur la même période, le total s'élève à 57.000. Reste que la situation chaotique en Libye et les crises politiques en Afrique et au Moyen-Orient laissent craindre des arrivées plus substantielles. En mars, Fabrice Leggeri, le responsable de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, avait estimé «qu'entre 500.000 et un million de migrants étaient prêts à quitter la Libye». Le gouvernement de Matteo Renzi est en tout cas déjà sous la pression de la xénophobe Ligue du Nord de Matteo Salvini, alliée de Marine Le Pen. Le patron de la Ligue, qui a obtenu plus de 13% des suffrages aux dernières régionales partielles, mène campagne contre «l'invasion» et accuse les migrants d'apporter la gale et la malaria. Sous son impulsion, les grandes régions du Nord de la péninsule refusent d'accueillir davantage de réfugiés au prétexte que les structures sont déjà pleines. Le Val-d'Aoste, qui n'accueille que 62 requérants d'asile, s'oppose par exemple à l'arrivée de 79 autres personnes. Cette protestation des édiles locaux de la Ligue représente un défi pour le jeune chef du gouvernement, d'autant qu'elle commence à déborder à gauche. Plusieurs maires démocrates disent désormais eux aussi «basta, nous n'avons plus de place». Présenté par la Commission européenne en mai, le projet est encore en discussion. Plusieurs pays, notamment d'Europe orientale, refusent d'accueillir davantage de réfugiés. De même, les gouvernements de Paris et Berlin ne sont pas très chauds. Manuel Valls a catégoriquement rejeté l'hypothèse de «quotas» même s'il s'est dit favorable à ce que «les réfugiés soient répartis entre les Etats membres de manière plus équitable». Début juin, la France et l'Allemagne se sont finalement dits prêtes à examiner la proposition de la Commission sur l'accueil des demandeurs d'asile à condition

que ce dispositif soit «temporaire et exceptionnel» et obéisse à «une clé de répartition agréée et équitable». Matteo Renzi, qui s'impatiente, espère obtenir le feu vert lors du prochain sommet européen du 25 juin. Mais il demande que le chiffre avancé de 24.000 personnes à transférer depuis l'Italie soit revu à la hausse. «Répartir seulement 24.000 personnes, c'est presque de la provocation» a-t-il déclaré au Corriere della Sera. Dans les prochains jours Matteo Renzi verra François Hollande puis David Cameron pour aborder la question. En cas d'échec le 25 juin, le président du conseil dégainera son «plan b». Le président du Conseil italien n'a pas encore fourni de détails pour illustrer sa menace. Mais son secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Sandro Gozi, a lui aussi prévenu : «Si vous ne nous aidez pas, ce sera chacun pour soi.» Selon La Repubblica, Matteo Renzi aurait eu l'idée, vite abandonnée, de suspendre le versement des contributions italiennes à l'UE. Plus sérieusement, le président du Conseil envisagerait l'hypothèse de délivrer des permis temporaires (d'un an) aux demandeurs d'asile, ce qui leur permettrait de partir au nord et de circuler en Europe. Une autre option sur la table concernerait les navires étrangers qui récupèrent des migrants dans les eaux internationales. Le gouvernement Renzi étudierait la possibilité de leur interdire d'accoster dans les ports italiens.

ARABIE SAOUDITE

Déjà 100 personnes exécutées en 2015

Hier, la justice a mis à mort un Syrien pour trafic de drogue et un Saoudien pour meurtre. Les autorités saoudiennes ont donc déjà exécuté cent personnes depuis le début de l'année 2015, raconte l'Agence France-Presse relayée par le site libanais T*he Daily Star*. Hier, un Syrien, nommé Ismael Al-Thauwm, condamné à mort pour trafic d'amphétamines, a subi la sentence dans le nord du pays, tandis que Rami Al-Khaldi, ressortissant saoudien, a été passé par les armes dans l'ouest pour avoir tué un homme à l'arme blanche. Les deux individus ont été décapités au sabre. Ce total place d'ores et déjà le bilan des exécutions en Arabie saoudite en 2015 devant celui de l'année 2014 (durant laquelle 87 personnes avaient péri par décision de justice) mais encore –du moins pour l'instant– derrière le triste record de l'année 1995 et ses 192 mises à mort. L'Arabie saoudite défend une application rigoriste de la Charia, la loi coranique. Comme l'explique cette tribune de Sevag Kechichian, d'Amnesty International, parue il y a quelques semaines dans Newsweek, l'État saoudien assure la communauté internationale de la précision de son cadre judiciaire et légal. Dans la monarchie du Golfe, le meurtre, le viol, la vente de drogue, le braquage à main armée et l'apostasie sont passibles de la peine de mort. Mais la concession de Sevag Kechichian n'est qu'apparente car, selon le militant associatif, l'action de la justice est beaucoup plus trouble qu'il n'y paraît. Il cite le cas de quatre frères, tués en août 2014 pour avoir «reçu du haschisch» et dont les aveux auraient été arrachés sous la torture. Les recours lancés par la famille n'ont pas été entendus. L'absence de preuve concernant un trafic de drogues a seulement poussé les magistrats à n'évoquer qu'«une réception» d'un produit illicite. Si la justice saoudienne défraie régulièrement la chronique internationale, le pays rappelle sa souveraineté en matière politique et judiciaire. Pour l'année 2014, le régime de Riyadh s'établissait à la troisième place des États ayant mené le plus d'exécutions à leur terme, selon le classement d'Amnesty International. L'Iran, avec ses 289 mises à mort officielles, se classait deuxième, loin devant l'Arabie saoudite. En tête, la Chine reste discrète sur le sujet. La comptabilisation du nombre de peines de mort conduites par la justice locale est difficile car la Chine tient les chiffres secrets.

IRAK

Chaque mois, 40 kamikazes étrangers entrent au pays

Environ 40 étrangers candidats pour mener des attentats suicides entrent en Irak chaque mois, a indiqué hier le Premier ministre Haider Al-Abadi, appelant les pays de la région à freiner l'afflux de combattants étrangers. Les kamikazes sont une des armes les plus mortelles utilisées par le groupe Etat islamique (EI), qui les envoie au volant de véhicules bourrés d'explosifs vers les positions des forces de sécurité irakiennes ou des zones très fréquentées, où ils font une grand nombre de victimes civiles. «Une moyenne de 40 candidats à des (attentats) suicide entrent en Irak chaque mois», a déclaré Haider Al-Abadi à la télévision. «Le nombre de combattants étrangers en Irak dépasse désormais le nombre d'Irakiens» membres de l'EI, selon M. Abadi, et il y a des kamikazes «venant de tous les pays» de la région. «Il y a un problème qui doit être géré par ces pays», a poursuivi Haider Al-Abadi. «C'est aux autres (...) d'empêcher ces terroristes de venir dans notre pays, et de faire cesser cette machine à tuer, détruire, et répandre le terrorisme», a-t-il estimé. L'EI a lancé il y a un an une offensive fulgurante qui lui a permis de conquérir un tiers du pays, y compris une partie de la frontière avec la Syrie voisine, où le groupe est également très implanté, ce qui facilite l'entrée de combattants dans le pays.

AUSTRALIE

Le gouvernement accusé d'avoir payé des passeurs

La polémique a enflé hier en Australie où les autorités sont accusées d'avoir versé plusieurs milliers de dollars à des passeurs de migrants pour qu'ils fassent demi-tour vers l'Indonésie. Le gouvernement australien oppose une politique de très grande fermeté aux migrants, stoppant les bateaux des trafiquants et expulsant les demandeurs d'asile vers des centres de rétention installés très loin des côtes australiennes, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et sur l'île de Nauru. La polémique en cours a éclaté à la suite des déclarations du capitaine d'un navire et de deux membres d'équipage soupçonnés de se livrer aux trafics d'humains qui ont affirmé à la police indonésienne que les autorités australiennes leur avaient versé à chacun 5.000 dollars australiens (environ 3.400 euros) pour qu'ils fassent demi-tour et ramènent vers les côtes indonésiennes les 65 migrants qu'ils acheminaient vers l'Australie. La semaine dernière, la ministre australienne des Affaires étrangères, Julie Bishop, et son collègue chargé de l'Immigration, Peter Dutton, avaient démenti ces accusations. Mais lors d'un débat mouvementé lundi au Parlement, ils n'ont pas réitéré leurs dénégations. Le Premier ministre, Tony Abbott, n'a fait pour sa part aucun commentaire. L'opposition a haussé le ton, le dirigeant du Parti travailliste, Bill Shorten, estimant que le silence du chef du gouvernement risquait d'encourager les réseaux de passeurs. "En s'abstenant de démentir les informations selon lesquelles des trafiquants criminels peuvent être payés jusqu'à 30.000 dollars (australiens), le gouvernement n'est-il pas en train de créer des incitations financières pour ces traversées dangereuses ?", a-t-il demandé au Premier ministre lors du débat. La sénatrice écologiste Sarah Hanson-Young a réclamé de son côté l'ouverture d'une enquête de la police fédérale. Sur le plan international, l'affaire crée également des remous. Samedi, le ministre indonésien des Affaires étrangères, Armanatha Nasir, a estimé que si ces accusations étaient vérifiées, alors cela signifierait que l'Australie est "tombée encore plus bas". Les relations entre les deux pays, mises à mal par l'exécution fin avril de deux Australiens condamnés à mort pour trafic de drogue en Indonésie, se relevaient à peine. Antonio Guterres, Haut-Commissaire des Nations unies pour les Réfugiés, a souligné lui qu'il était inacceptable de rémunérer des réseaux criminels. "Nous devons réprimer le trafic et les trafiquants en les emprisonnant ou en les jugeant, et non pas les payer", a-t-il dit au micro de la BBC.

SOMMET DE L'UA

El-Béchir quitte l'Afrique du Sud sans être inquiété

Le président soudanais Omar El-Béchir, recherché pour génocide par la Cour pénale internationale, a quitté hier Johannesburg après avoir assisté à un sommet de l'Union africaine, faisant fi d'une interdiction de sortie du territoire prononcée la veille par la justice sud-africaine.

Son avion a décollé à la mi-journée d'un aéroport militaire de Johannesburg, et les autorités de Khartoum ont rapidement confirmé que le chef de l'Etat était en route pour regagner son pays. La Cour pénale internationale (CPI), qui recherche le président soudanais pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, avait demandé à l'Afrique du Sud de procéder à son arrestation. Dimanche, un tribunal de Pretoria lui avait même interdit de quitter le pays tant que la justice sud-africaine n'aurait pas statué sur son cas, une première sur le continent africain en réponse à une demande de la CPI. L'entourage de M. Béchir n'avait cependant jamais semblé inquiet. "Cette action en justice, c'est l'affaire du gouvernement sud-africain (...) Nous sommes ici comme hôtes du gouvernement sud-africain. Des assurances ont été données par ce gouvernement", avait déclaré dimanche le ministre soudanais des Affaires étrangères Ibrahim Ghandour. De fait, M. Béchir a tranquillement participé au sommet de l'UA et a posé au premier rang de la photo officielle dimanche. Depuis des années, les relations entre la CPI et les chefs d'Etats africains sont tendues. En dépit des poursuites engagées contre lui par la CPI en 2009 et 2010 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide dans le conflit de la province soudanaise du Darfour, le président Béchir s'est déjà rendu depuis dans des Etats parties à la CPI tels que le Tchad, le Kenya et le Nigeria, sans jamais être inquiété. Estimant le continent africain injustement ciblé, l'UA s'est plusieurs fois prononcée contre toute tentative d'arrestation du président soudanais, au nom de son immunité de chef d'Etat en exercice. La CPI a été créée en 2002 à La Haye pour juger en dernier ressort les génocidaires et criminels de guerre qui n'ont jamais été poursuivis dans leur propre pays. Ses résultats sont inégaux - seules deux condamnations ont été prononcées à ce jour -, mais c'est surtout sa polarisation sur l'Afrique - les huit pays pour lesquels elle a ouvert des enquêtes sont tous africains - qui suscite les plus fortes critiques. Dès le 28 mai, la Cour pénale avait notifié à l'Afrique du Sud son obligation statutaire, en tant qu'Etat membre de la Cour, d'arrêter et de lui remettre M. Béchir si celui-ci se rendait sur son territoire. Le gouvernement sud-africain n'a fait aucun commentaire sur cette affaire, qui fait pourtant les gros titres des médias sud-africains depuis dimanche. "Si l'Afrique du Sud n'obtempère pas", avait commenté dimanche à Johannesburg l'avocat spécialiste des droits de l'Homme Gabriel Shumba, "elle se met dans le même panier que les régimes africains qui n'ont aucun respect pour les droits de l'Homme. En réalité, c'est un test pour l'Afrique du Sud". A l'étranger, les Etats-Unis ont fait part de leur "vive inquiétude". Bien que les Etats-Unis ne soient pas membres de la CPI, a indiqué hier le département d'Etat, "nous soutenons fermement les efforts internationaux pour que les responsables de génocide, de crimes contre l'humanité et de crime de guerre rendent des comptes à la justice". "Nous appelons le gouvernement sud-africain à soutenir ces efforts de la communauté internationale pour faire rendre justice aux victimes de ces crimes haineux", poursuivait Washington, dans un communiqué publié quelques heures avant le départ de M. el-Béchir. Le président soudanais, 71 ans, au pouvoir depuis un coup d'Etat en 1989 et réélu en avril sans opposition avec 94% des voix pour un nouveau mandat de cinq ans, a depuis 2009 considérablement limité ses déplacements à l'étranger, privilégiant les pays n'ayant pas rejoint la CPI.

TCHAD

27 morts et 101 blessés dans un double attentat à N'Djamena

Deux attentats imputés aux islamistes de Boko Haram ont fait au moins 27 morts, dont quatre assaillants présumés, et une centaine de blessés, hier à N'Djamena, ont déclaré les autorités tchadiennes. La capitale tchadienne, où se trouve le quartier général de la force régionale engagée contre la secte islamiste nigériane, avait jusqu'ici échappé aux attentats malgré les appels d'Abubakar Shekau, le chef du groupe armé. "Le bilan provisoire de ces attaques ignobles et barbares s'élève à 27 morts dont quatre terroristes, et à (...) 101 blessés", a déclaré Hassan Sylla Bakari, ministre tchadien de la Communication et porte-parole du gouvernement, sur l'antenne de la télévision nationale. "Boko Haram se trompe de cible. Ces terroristes sans foi seront débusqués et mis hors d'état de nuire où qu'ils soient", a-t-il ajouté sans plus de détails. Selon son collègue de l'Intérieur, Abderahim Bireme Hamid, l'une des explosions était due à un attentat suicide. Outre l'offensive contre Boko Haram, à laquelle participe également le Niger et le Cameroun, le Tchad est en première ligne de la lutte contre les islamistes de la bande sahélienne. La France, qui y a établi le quartier général de son opération Barkhane, a condamné les attentats d'hier. Elle "se tient aux côtés du Tchad et de ses partenaires africains dans la lutte contre le terrorisme", a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Un témoin joint par Reuters a dit avoir vu trois corps aux abords du commissariat central de N'Djamena, visé par l'un des attentats. D'autres sont visibles sur des photos diffusées sur les réseaux sociaux. Un membre non identifié d'un service de sécurité étranger a quant à lui parlé de 35 morts après l'explosion de deux bombes près d'une école de police et de sept autres décès dus à un attentat suicide commis un peu plus tôt sur un autre site. Si Boko Haram avait jusqu'ici épargné N'Djamena, une première attaque de la secte avait été signalée en février au Tchad.

FRANCE

Le gouvernement appelle les musulmans à nommer l'ennemi

Les musulmans en France doivent nommer l'ennemi, a jugé hier à propos des groupes jihadistes et de l'extrémisme radical le Premier ministre Manuel Valls, qui ouvrait, cinq mois après les attentats de Paris, un dialogue officiel avec la deuxième communauté religieuse française. Il faut le dire, tout cela n'est pas l'islam, a lancé Manuel Valls. Le chef du gouvernement s'exprimait devant plus de 120 responsables de fédérations, recteurs de mosquées, imams, aumôniers, théologiens, islamologues et personnalités de la société civile réunis au ministère de l'Intérieur pour une première demi-journée de débats. Il s'agit de faire la démonstration pour le monde entier que la France et l'islam sont pleinement compatibles, a insisté Manuel Valls, tout en reconnaissant dans le même temps que l'islam suscite encore des incompréhensions, des a priori, du rejet chez une partie des Français, des amalgames dont vous êtes victimes. Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a invité de son côté les victimes d'actes antimusulmans à porter systématiquement plainte. La réalité de ce phénomène odieux est sous-estimée, parce que trop de victimes hésitent à déposer une plainte, Je veux que nous luttions ensemble contre ce sentiment de résignation, a-t-il déclaré. La communauté musulmane compte en France quelque cinq millions de membres, pratiquants ou non. Depuis les attentats jihadistes de janvier (17 morts), elle a constaté une recrudescence des actes de malveillance à son endroit. Je ne veux plus qu'on se sente accusé d'être complice d'actes, qu'on n'a jamais voulus, ni soutenus bien sûr !, a martelé Manuel Valls, à propos des amalgames survenus après les attaques contre des journalistes, des policiers et des juifs commises par trois jeunes musulmans français. Les acteurs de l'islam ont tout à fait conscience de vivre un tournant historique à travers cette instance, a assuré à l'AFP le prochain président du Conseil français du culte musulman, Anouar Kbibech, qui remplacera à ce poste Dalil Boubakeur. Parmi les thèmes abordés pendant le séminaire de travail lundi figuraient la sécurité des lieux de culte et l'image parfois dégradée de l'islam dans les médias et l'opinion publique. La construction et la gestion des lieux de culte musulmans (2.500 actuellement, 300 mosquées en projet) faisaient également l'objet de tables rondes, tout comme les pratiques rituelles (certification du halal, nombre insuffisant d'abattoirs, éventuels abus financiers liés au pèlerinage à la Mecque ou encore manque de carrés musulmans dans les cimetières).

SYRIE

20 morts et 100 blessés dans un bombardement rebelle à Alep

Au moins 20 personnes ont été tuées et plus de 100 autres ont été blessées, dont la moitié sont des enfants par des obus tirés hier sur des quartiers gouvernementaux à Alep, principale ville du nord de la Syrie, a affirmé la télévision syrienne. Les terroristes ont commis un massacre à Alep dans le quartier de la Mosquée al-Rahmane. Au moins 20 personnes ont été tuées et une centaine ont été blessées, dont la moitié sont des enfants. Un immeuble s'est effondré sur ses habitants, a annoncé la chaîne officielle. Elle a fait état auparavant d'un bilan de 17 morts et de 100 blessés. Elle a montré des images de l'immeuble en ruine et des blessés en sang arrivant sur des civières à l'hôpital. Pour sa part, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a fait état de 13 morts, dont deux enfants, et de 100 blessés, dont 20 enfants, par la chute de 250 obus en quatre heures sur le quartier des Syriaques et la mosquée al-Rahmane, dans le centre de la ville. Il a également confirmé qu'un immeuble s'était effondré. Depuis juillet 2012, l'ancienne capitale économique est divisée entre les rebelles et les forces du régime. Ce bombardement survient le jour de l'arrivée à Damas de l'émissaire spécial de l'ONU Staffan de Mistura. Dimanche, le porte-parole de l'émissaire avait indiqué dans un communiqué qu'il comptait soulever avec le gouvernement syrien la question de la protection des civils, l'usage inacceptable des barils d'explosifs et le devoir incontestable pour tout gouvernement, en toutes circonstances, de protéger ses civils, selon les lois humanitaires internationales. Les barils d'explosifs, une arme aveugle particulièrement destructrice utilisée par le régime dans sa guerre contre les rebelles, a fait plusieurs milliers de morts. De leur côté, les rebelles utilisent des obus artisanaux surnommé les canons de l'enfer, pour bombarder la partie gouvernementale.

LES 1001 NUITS (288E PARTIE)

Histoire de Beder, prince de Perse, et de Giauhare, princesse de royaume de Samandal

«Sire, repartit le roi Beder, l'obligation que j'ai à Votre Majesté est si grande que je devrais demeurer toute ma vie auprès d'elle pour lui en témoigner ma reconnaissance ; mais, puisqu'elle ne met pas de bornes à sa générosité, je la supplie de vouloir bien m'accorder un de ses vaisseaux pour me ramener en Perse, où je crains que mon absence, qui n'est déjà que trop longue, n'ait causé du désordre, et même que la reine, ma mère, à qui j'ai caché mon départ, ne soit morte de douleur, dans l'incertitude où elle doit avoir été de ma vie ou de ma mort.»

Par Antoine Galland

Le roi lui accorda ce qu'il demandait de la meilleure grâce du monde ; et, sans différer, il donna l'ordre pour l'équipement d'un vaisseau, le plus fort et le meilleur voilier qu'il eût dans sa flotte nombreuse. Le vaisseau fut bientôt fourni de tous ses agrès, de matelots, de soldats, de provisions et de munitions nécessaires ; et, dès que le vent fut favorable, le roi Beder s'y embarqua, après avoir pris congé du roi et l'avoir remercié de tous les bienfaits dont il lui était redevable. Le vaisseau mit à la voile avec le vent en poupe, qui le fit avancer considérablement dans sa route, dix jours sans discontinuer ; le onzième jour, il devint un peu contraire ; il augmenta, et enfin il fut si violent, qu'il causa une tempête furieuse. Le vaisseau ne s'écarta pas seulement de sa route, il fut encore si fortement agité, que tous ses mâts se rompirent, et que, porté au gré du vent, il donna sur une sèche et s'y brisa.

La plus grande partie de l'équipage fut submergée d'abord ; les uns se fièrent à la force de leurs bras pour se sauver à la nage, et les autres se prirent à quelque pièce de bois ou à une planche. Beder fut des derniers ; et, emporté tantôt par les courants et tantôt par les vagues, dans une grande incertitude de sa destinée, il s'aperçut enfin qu'il était près de terre et peu loin d'une ville de grande apparence. Il profita de ce qui lui restait de force pour y aborder, et il arriva enfin si près du rivage, où la mer était tranquille, qu'il toucha le fond. Il abandonna aussitôt la pièce de bois qui lui avait été d'un si grand secours. Mais, en s'avançant dans l'eau pour gagner la grève, il fut fort surpris de voir accourir de toutes parts des chevaux, des chameaux, des mulets, des ânes, des boeufs, des vaches, des taureaux et d'autres animaux, qui bordèrent le rivage et se mirent en état de l'empêcher d'y mettre le pied. Il eut toutes les peines du monde à vaincre leur obstination et à se faire passage Quand il en fut venu à bout, il se mit à l'abri de quelques roches, jusqu'à ce qu'il eût un peu repris haleine et qu'il eût séché son habit au soleil. Lorsque ce prince voulut s'avancer pour entrer dans la ville, il eut encore la même difficulté avec les mêmes animaux, comme s'ils eussent voulu le détourner de son dessein et lui faire comprendre qu'il y avait du danger pour lui. Le roi Beder entra dans la ville, et il y vit plusieurs rues belles et spacieuses, mais avec un grand étonnement de ce qu'il ne rencontrait personne. Cette grande solitude lui fit considérer que ce n'était pas sans sujet que tant d'animaux avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour l'obliger de s'en éloigner plutôt que d'entrer. En avançant néanmoins il remarqua plusieurs boutiques ouvertes, qui lui firent connaître que la ville n'était pas aussi dépeuplée qu'il se l'était imaginé. Il s'approcha d'une de ces boutiques où il y avait plusieurs sortes de fruits exposés en vente d'une manière fort propre, et salua un vieillard qui y était assis. Le vieillard, qui

était occupé à quelque chose, leva la tête ; et, comme il vit un jeune homme qui marquait quelque chose de grand, il lui demanda, d'un air qui témoignait beaucoup de surprise, d'où il venait et quelle occasion l'avait amené. Le roi Beder le satisfit en peu de mots, et le vieillard lui demanda encore s'il n'avait rencontré personne en son chemin.

« Vous êtes le premier que j'aie vu, repartit le roi, et je ne puis comprendre qu'une ville si belle et de tant d'apparence soit déserte comme elle l'est.

— Entrez, ne demeurez pas davantage à la porte, répliqua le vieillard ; peut-être vous en arriverait-il quelque mal. Je satisferai votre curiosité à loisir, et je vous dirai la raison pourquoi il est bon que vous preniez cette précaution. »

Le roi Beder ne se le fit pas dire deux fois : il entra et s'assit près du vieillard ; mais, comme le vieillard avait compris, par le récit de sa disgrâce, que le prince avait besoin de nourriture, il lui présenta d'abord de quoi reprendre des forces ; et, quoique le roi Beder l'eût prié de lui expliquer pourquoi il avait pris la précaution de le faire entrer, il ne voulut néanmoins lui rien dire qu'il n'eût achevé de manger. C'est qu'il craignait que les choses fâcheuses qu'il avait à lui dire ne l'empêchassent de manger tranquillement. En effet, quand il vit qu'il ne mangeait plus : « Vous devez bien remercier Dieu, lui dit-il, de ce que vous êtes venu jusque chez moi sans accident

— Eh ! pour quel sujet ? reprit le roi Beder alarmé et effrayé.

— il faut que vous sachiez, repartit le vieillard, que cette ville s'appelle la ville des Enchantements, et qu'elle est gouvernée, non par un roi, mais par une reine ; et cette reine, qui est la plus belle personne de son sexe dont on ait jamais entendu parler, est aussi magicienne, mais la plus insigne et la plus dangereuse que l'on puisse connaître. Vous en serez convaincu quand vous saurez que tous ces chevaux, ces mulets et ces autres animaux que vous avez vus sont autant d'hommes comme vous et comme moi qu'elle a ainsi métamorphosés par son art diabolique. Autant de jeunes gens bien faits comme vous qui entrent dans la ville, elle a des gens apostés qui les arrêtent et qui, de gré ou de force, les conduisent devant elle.

A.G.

(A suivre…)

Voyage d'Ibn Battûta (288e partie)

Nous trouvâmes ses habitants prêts à combattre et ayant déjà dressé des mangonneaux. Nous passâmes la nuit suivante près de la ville.

Quand il fit jour, les timbales, les trompettes et les cors retentirent, et les vaisseaux s'avancèrent. Les assiégés firent une décharge contre eux avec les mangonneaux. Je vis une pierre qui atteignit un de ceux qui se trouvaient dans le voisinage du sultan. Les gens des vaisseaux se jetèrent dans l'eau, tenant dans leurs mains leurs boucliers et leurs épées. Le sultan descendit à bord d'un 'ocaïry, qui est une espèce de chellîr. Quant à moi, je me précipitai dans l'eau avec tout le monde. Il y avait près de nous deux tartanes ouvertes à l'arrière, et où se trouvaient des chevaux. Elles sont construites de manière que le cavalier puisse y monter sur son cheval, se couvrir de son armure et sortir ensuite. C'est ainsi que firent les cavaliers montés sur ces deux navires. Dieu permit que Sendâboûr fût conquis, et il fit descendre la victoire sur les musulmans. Nous entrâmes dans la ville à la pointe de l'épée, et la plupart des infidèles se réfugièrent dans le palais de leur souverain. Nous y mîmes le feu ; ils sortirent, et nous les saisîmes. Le sultan leur accorda ensuite la vie sauve, et leur rendit leurs femmes et leurs enfants. Ils étaient au nombre d'environ dix mille, à qui il assigna pour demeure le faubourg de la ville. Lui-même habita le palais, et donna aux gens de sa cour les maisons voisines. Il me gratifia d'une jeune captive nommée Lemky, et que j'appelai Mobâracah. Le mari de cette femme voulut la racheter, mais je refusai. Le sultan me revêtit d'une robe ample d'étoffe d'Égypte, qui avait été trouvée parmi les richesses du souverain idolâtre. Je restai près de lui à Sendâboûr, depuis le jour de la conquête de cette ville, qui était le de djomâda premier, jusqu'au milieu de cha'bân ; puis je lui demandai la permission de voyager, et il exigea de moi la promesse que je reviendrais près de lui. Je partis par mer pour Hinaour, d'où je me rendis successivement à Fâcanaour, à Mandjaroûr, à Hîly, à Djor Fattan, à Deh Fattan, à Bodd Fattan, à Fandaraïna, à Calicut, toutes villes dont il a été question ci-dessus. J'allai ensuite à Châlyât, ville des plus jolies, où se fabriquent des étoffes qui portent son nom, et où je séjournai longtemps. De là, je retournai à Calicut. Deux de mes esclaves embarqués à bord du cacam arrivèrent en cette ville, et m'apprirent que la jeune esclave qui était enceinte, et au sujet de laquelle j'avais été inquiet, était morte ; que le souverain de Java s'était emparé des autres esclaves femelles ; que mes effets avaient été la proie des étrangers, et que mes camarades s'étaient dispersés en Chine, à Java et dans le Bengale. Lorsque j'eus connaissance de ces nouvelles, je retournai à Hinaour, puis à Sendâboûr, où j'arrivai, à la fin de moharrem, et où je séjournai jusqu'au second jour du mois de rebi' second, Le souverain idolâtre de cette ville, sur qui nous en avions fait la conquête, s'avança pour la reprendre, et tous les infidèles s'enfuirent près de lui. Les troupes du sultan étaient dispersées dans les villages, et elles nous abandonnèrent ; les idolâtres nous assiégèrent et nous serrèrent de près.

Quand la situation devint pénible, je sortis de la ville, que je laissai assiégée, et m'en retournai à Calicut. Je résolus de me rendre à Dhîbat Almahal (les Maldives), dont j'entendais beaucoup parler. Dix jours après que nous nous fûmes embarqués à Calicut, nous arrivâmes aux îles de Dhîbat Almahal. Dhîbat se prononce comme le féminin de dhîb. Ces îles sont au nombre des merveilles du monde ; on en compte environ deux mille. Il y a cent de ces îles et au-dessous qui se trouvent rassemblées circulairement en forme d'anneau ; leur groupe a une entrée semblable à une porte, et les vaisseaux n'y pénètrent que par là. Quand un navire est arrivé près d'une d'elles, il lui faut absolument un guide pris parmi les habitants, afin qu'il puisse se rendre, sous sa conduite, dans les autres îles. Elles sont tellement rapprochées les unes des autres que les têtes des palmiers qui se trouvent sur l'une d'elles apparaissent dès que l'on sort de l'autre.

Si le vaisseau manque le chemin, il ne peut pénétrer dans ces îles, et le vent l'entraîne vers le Ma'bar ou vers Ceylan.

Tous les habitants de ces îles sont des musulmans, hommes pieux et honnêtes. Elles sont divisées en régions ou climats, dont chacun est commandé par un gouverneur, que l'on appelle cordoûiy, Parmi ces climats, on distingue : le climat de Pâlipour, Cannaloûs, Mahal, climat par le nom duquel sont désignées toutes les îles, et où résident leurs souverains Télâdîb, Carâïdoû, Teïm, Télédomméty, Hélédomméty, nom qui ne diffère du précédent que parce que sa première lettre est un hé, Béreïdoû, Candacal, Moloûc, Souweïd. Ce dernier est le plus éloigné de tous. Toutes les îles Maldives sont dépourvues de grains, si ce n'est que l'on trouve, dans la région de Souweïd, une céréale qui ressemble à l'anly, et que l'on transporte de là à Mahal. La nourriture des habitants consiste en un poisson pareil au lyroûn, et qu'ils appellent koulb almâs.

I.B.

(A suivre…)

ETATS-UNIS

Pluie de... poissons !

Connaissez-vous la lamproie arctique ? Cette espèce de poisson, parasite longiligne pouvant atteindre une quarantaine de centimètres, et qui évoque un croisement entre une sangsue et une anguille, défraie la chronique en Alaska. Depuis plusieurs semaines, des spécimens tombent du ciel à Fairbanks... et sont encore en vie quand ils sont récupérés par des habitants. Les faits se sont répétés au moins quatre fois cette semaine. Même si cette espèce est bien connue des locaux, les raisons précises de cette petite pluie de lamproies arctiques restent un peu mystérieuses.

Des marques en forme de V repérées sur ces poissons

Cité par le Washington Post (en anglais), vendredi 12 juin, la responsable d'une association de pêcheurs avance une explication. Selon elle, ce sont des mouettes ou des goélands qui vont chercher ces lamproies dans la rivière Chena et les laissent tomber en vol."Quand les oiseaux se dessaisissent du poisson, leur bec laisse une marque en forme de V de chaque côté des ouïes", remarque Nancy Sisinyak.
Ce n'est pas la première fois que l'on observe des lamproies arctiques tomber du ciel, d'après cette grande amatrice de la pêche, mais "d'habitude, il n'y en a pas autant". Elle attribue la recrudescence de ce phénomène à l'augmentation du nombre de lamproies dans la rivière. Ces poissons parasites, qui vivent principalement dans l'océan, remonte en effet les cours d'eau pour se reproduire. Une femelle lamproie arctique peut pondre jusqu'à 100 000 œufs, et meurt peu après avoir procréé.

Quatre ados tondent la pelouse d'une inconnue de 75 ans

Gazon maudit. Gerry Suttle a 75 ans et habite Riesel, dans l'Etat du Texas. Il y a quelques semaines, la vieille dame reçoit un avis de comparution de la part du tribunal : la pelouse située sur un terrain à proximité de sa maison dépassait les 18 pouces (46 centimètres), une taille contraire à la loi municipale, rapporte KWTX, une chaîne locale affiliée à CBS. Comme Gerry Suttle ne s'est pas déplacé, un mandat est émis pour son arrestation.
C'était sans compter sur la générosité de quatre frères, qui sans la connaître, ont décidé d'aider la vieille dame en tondant eux-mêmes l'herbe en question. « Nous ne l'avions jamais rencontrée, mais elle a 75 ans, et avait besoin d'aide pour la tonte », explique Blaine Reynold, l'un des garçons. « C'est le moins qu'on puisse faire ».

ROYAUME-UNI

A 103 et 91 ans, ils deviennent les plus vieux mariés du monde

Ils sont déjà arrière-grands-parents mais George Kirby, 103 ans, et Doreen Luckie, 91 ans, n'ont pas laissé leur âge freiner leur envie de s'unir : ils se sont dit « oui » samedi dernier à Eastbourne (est de l'Angleterre), devenant ainsi les plus vieux mariés au monde.
Les deux tourtereaux se sont unis dans une salle du Langham Hotel de Eastbourne, qui appartient à Neil, le fils de George, devant leurs familles et proches, lors d'une cérémonie qu'ils ont souhaitée discrète.
Doreen, vêtue d'une robe blanche ornée de motifs floraux bleus s'est levée pour embrasser son nouveau mari, assis en costume sombre dans un fauteuil roulant aux couleurs des Jeux paralympiques de Londres de 2012. En formant un couple de 194 ans à eux deux, ces Britanniques dépassent le précédent record, de 191 ans, détenus depuis 2002 par les Français François Fernandez et Madeleine Francineau, selon le livre Guinness des Records.
George, qui s'est décidé à épouser Doreen après 27 ans de vie commune, « ne regrette pas de ne pas l'avoir épousée plus tôt », a assuré cette dernière à l'AFP. « Nous ne voulions pas nous préoccuper de mariage auparavant mais finalement nous l'avons fait », a-t-elle expliqué. Un mariage à cet âge aurait eu de quoi surprendre leurs familles et leurs proches, mais Doreen affirme que non : « Georges et moi sommes ensemble depuis tellement longtemps qu'ils n'ont pas été très étonnés lorsque nous leur avons annoncé nos fiançailles ».

Un mariage et une chute

Aussi tardive cette union soit-elle, les deux fiancés disent ne pas courir après le record, Doreen ayant même avoué avoir été « étonnée » en apprenant qu'ils le battraient. Mardi, à cinq jours du mariage, le couple s'est fait une petite frayeur, lorsque George a fait une chute, sans gravité heureusement, a expliqué son fils Neil.
Le centenaire en a probablement vu d'autres au cours de sa glorieuse carrière de boxeur où il a participé à une soixantaine de matches qu'il a « tous remportés », a fièrement raconté Neil. Les jeunes mariés, qui n'avaient « rien préparé de particulier pour la cérémonie », n'ont « pas encore décidé où aller pour [leur] lune de miel », a avoué Doreen.

AUSTRALIE

Bientôt aveugle, une famille décide de faire le tour du monde

Qu'aimeriez-vous voir à tout prix, avant de devenir aveugle ? Cette terrible question s'est posée pour toute une famille australienne originaire de Sidney, rapporte le dailytelegraph dimanche dernier. Un documentaire sur leur histoire est a été racontée dans l'émission Sunday Night, sur Channel 7. Beth White, 39 ans, est victime d'une maladie des yeux rarissime depuis son adolescence. Lorsqu'elle a épousé l'amour de sa vie, David, rencontré au lycée, elle était déjà quasiment aveugle. Beth White apprend des médecins qu'elle porte en elle le Retinitis Pigmentosa. Ce gêne a 50% de chance d'être transmis à ses futurs enfants. Le couple en a finalement trois. Kathryn, 13 ans, Samuel, 11 ans, et Matthew, 8 ans. L'année dernière, la famille apprend qu'ils sont porteurs du gène malade. Eux aussi perdront la vue un jour ou l'autre. « Je voulais avoir trois beaux enfants, mais maintenant, ils sont coincés avec ça pour le reste de leur vie », se désole Beth White. « Je me suis sentie tellement coupable. Je m'en voulais tellement d'avoir fait ça à mes enfants ».

La «must see list»

Face au drame, la famille ne se laisse pas abattre. Ensemble, ils réfléchissent à une « must see list » (à voir absolument), relevant tous les endroits qu'ils voudraient voir avant que le voile noir tombe. « Faire du surf, toucher la neige, voir la Tour Eiffel, les pyramides de Gizeh, la Grande Muraille de Chine, etc. » La famille a déjà coché plusieurs étapes, comme le Grand Canyon ou la descente en tyrolienne géante en Nouvelle-Zélande.

UNIVERS

Une galaxie solitaire «perdue dans l'espace»

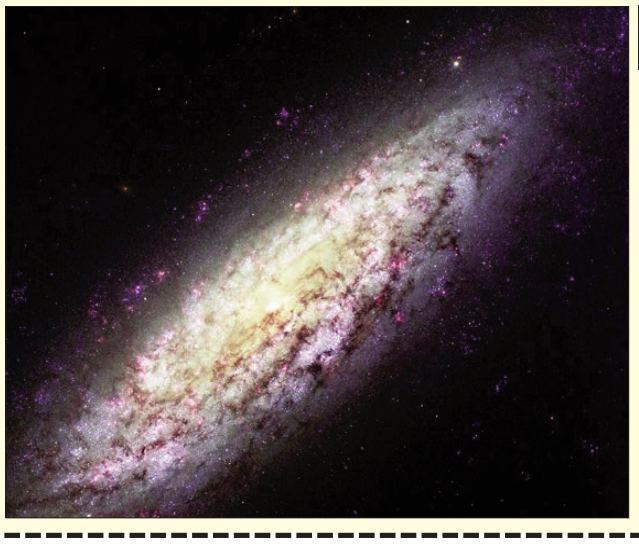

Isolée dans l'immensité de l'univers. Le télescope spatial Hubble a capturé mercredi dernier une nouvelle image de la galaxie NGC 6503, située à environ 18 millions d'années-lumière de la Terre.
Dans l'univers, la plupart des galaxies sont relativement proches d'autres galaxies, liées entre-elles par la gravitation. Notre Voie lactée appartient ainsi à un groupe de 30 ou 40 galaxies appelé Groupe local, qui contient notamment la galaxie d'Andromède, située à environ 2,5 millions d'années-lumière. Ces groupes se rassemblent ensuite à plus grande échelle dans ce qu'on appelle les amas de galaxie. NGC 6503 se trouve elle isolée, en périphérie d'un immense vide de l'univers d'au moins 150 millions d'années-lumière de diamètre appelé «Local Void». Si cette galaxie spirale avait déjà été photographiée par le téléscope Hubble, ce nouveau cliché montre plus de détails et de couleurs, note la Nasa.
Son isolement avait poussé l'astronome Stephen James O'Meara à la surnommer « la galaxie perdue dans l'espace » dans son livre Hidden Treasures en 2007.

FRANCE

Un athlète malvoyant court un trail de 26 km avec sa canne blanche et un GPS

Un jeune athlète quasi-aveugle a été le premier au monde, ce week-end en Alsace, à courir un trail de 26 km en toute autonomie, grâce à sa canne blanche et à un système GPS innovant.

Clément Gass, 27 ans, a couru samedi soir le «trail du Kochersberg» parmi 219 participants voyants, sans l'assistance d'un autre athlète comme cela se pratique d'habitude.

«Je perçois des paysages sonores»

«Je ne viens pas avec l'objectif de réaliser un bon temps, mais pour courir à mon rythme», observait en début de course le sportif qui a l'habitude de la randonnée. «La marche fait partie de mon mode de vie. Je perçois des paysages sonores, j'entends les bruits des oiseaux ou le vent dans les arbres, je sens les odeurs, c'est très agréable», raconte-t-il.

D'une voix synthétique et saccadée, son smartphone utilisé comme GPS, glissé dans une petite sacoche sur sa poitrine, lui indique régulièrement les virages et bifurcations. Pour être plus précis, le guidage ne se contente pas d'indiquer «droite» ou «gauche», mais utilise la «direction horaire», un système issu de l'aéronautique: «Point 2, tourner à 11h. Dans 87 mètres, chemin à 3h», égrène la voix.

Une première en pleine nature

L'application, développée par des chercheurs du CNRS et de l'Université de Strasbourg, s'installe sur n'importe quel téléphone haut de gamme équipé d'un GPS, d'une boussole et d'un gyroscope. L'itinéraire doit avoir été numérisé au préalable, et l'utilisateur formé.

Une poignée de précurseurs utilisent déjà ce système sur des chemins de randonnée, voire au quotidien, en milieu urbain. Mais c'est la première fois qu'il était utilisé lors d'une course en pleine nature. «Pour Clément, nous avons dû affiner les consignes vocales, pour fluidifier sa course», explique Laurence Rasseneur, enseignant-chercheur à la faculté des sciences du sport de Strasbourg, et membre de l'équipe qui a mis au point l'application.

Bouclé en 3h43

A travers champs, sentiers forestiers ou passerelles enjambant des ruisseaux, le jeune coureur a su composer seul avec les obstacles du terrain.

L'athlète mal-voyant a finalement bouclé le parcours en 3h43, loin du temps qu'il s'était fixé. «Il nous a impressionnés, il était fantastique, on l'a ovationné», a ajouté M. Wendling, persuadé que «le problème technique pourra vite être corrigé».

Clément Gass ne compte pas en rester là: le 22 juin, il prendra le départ d'une randonnée de 80 km en six étapes à travers les Vosges du Nord, en compagnie d'une poignée d'autres marcheurs aveugles ou malvoyants.

Mariage dans la salle à manger du maire

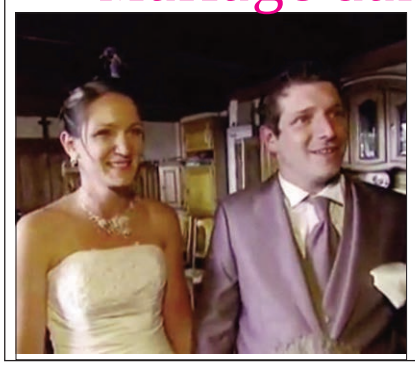

Un mariage au milieu des armoires et de la table à manger. Christelle et Bruno, habitants d'Urtière, voulaient se marier là où ils vivent. Mais dans ce petit village du Doubs, il n'y a pas de mairie. Le salon du maire fait donc office de bureau de vote ou de salle de réunion.

« Je pense que c'était un trop gros investissement pour la commune. Et jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de soucis. On a une dérogation de la sous-préfecture comme quoi on peut garder les archives chez moi », indique à France 3 Christian Garressus, maire d'Urtière depuis 1998.

Pour l'occasion, le salon du maire s'est donc transformé en salle des mariages. Les fenêtres avaient été laissées grandes ouvertes pour que les neuf autres habitants de la commune, et les 200 invités, entendent les amoureux se dire oui. « C'est important de pouvoir se marier sur le lieu où on habite et un lieu atypique, pour nous, c'est génial », raconte Christelle.

GÉORGIE

Des animaux sauvages dans une ville inondée

Une trentaine d'animaux sauvages se sont échappés dimanche du zoo de Tbilissi et ont erré dans les rues de la capitale géorgienne à la suite de violentes inondations qui ont fait au moins 12 morts, rapportent des agences de presse locales.

Vingt-quatre personnes sont également portées disparues à la suite de ces intempéries. Des tigres, des lions, des ours et des loups, dont les cages ont été endommagées par les eaux, se sont retrouvés en liberté dans les rues de la capitale et les habitants ont reçu pour consigne de rester chez eux.

Un photographe de Reuters a assisté à la neutralisation d'un hippopotame endormi par des tirs de seringues hypodermiques au milieu d'une rue recouverte de boue. En fin d'après-midi, la presse locale rapportait que plus de la moitié des animaux avaient été repris et ramenés au zoo. Certains ont dû être abattus par les policiers, notamment un petit lion blanc, une espèce très rare, et six loups qui rôdaient près d'une clinique pédiatrique. Trois employés du zoo ont trouvé la mort dans des conditions qui n'ont pas été précisées.

A la suite de pluies diluviennes, la rivière Vere qui traverse Tbilissi est sortie de son lit et s'est transformée en un torrent de boue meurtrier. Des dizaines de bâtiments et de voitures ont été endommagés par la montée des eaux. Les dégâts sont estimés à 40 millions de lari (16 millions d'euros). "Des dizaines de familles ont perdu leur logement dans la capitale", a dit à la presse le maire-adjoint, Irakli.

WEB

Star en dormant au travail

Il y a quelques années encore, vous pouviez faire une sieste au travail sans devenir célèbre. Puis Internet surgit. Et cette idée s'envola. Haukur Viðar Alfreðsson, 35 ans, en a fait l'expérience cette semaine, rapporte le DailyMail. Alors que ses collègues quittent l'entreprise pour aller manger un bout, le publicitaire finlandais s'installe sur le canapé de l'entreprise. Et s'endort.

A son réveil, Hankur découvre que son image a été détournée sur internet. Ses collègues ont utilisé une photographie pour le transformer en même. « Hankur endormi » se retrouve au milieu de Star Wars, Blanche-Neige et les Sept Nains, Titanic ou en avion avec Kim Jong-un.

« Nous faisons souvent ce genre de blague entre nous. Mais cette fois, nous avons décidé de le poster sur notre page Facebook », raconte l'homme au Dailymail. « En quelques heures à peine, ma boîte de réception s'était remplie, et j'ai été contacté par des radios et télévisions du monde entier », s'étonne-t-il.

Postées sur le réseau social de partage Imgur, les images ont été vues plus de 890.000 fois. « C'est marrant parce qu'on espère toujours devenir célèbre pour quelque chose qu'on a fait. Moi, je suis célèbre pour avoir fait une sieste. La tâche la plus facile de toute ma vie ».

Hankur pense maintenant à utiliser cette célébrité. « Je ne sais pas trop comment je vais l'utiliser. Je suis dans un groupe de musique don't personne n'a jamais entendu parler, alors peut-être que je vais en profiter ».

PALÉONTOLOGIE

Quand les gros poissons se mangeaient entre eux

Une découverte paléontologique très étonnante vient d'être effectuée par une équipe de chercheurs. Imbriquées les uns dans les autres, ce ne sont pas moins de trois créatures marines qui se seraient successivement dévorées aux temps préhistoriques.

C'est au cœur de Ouadi Al-Hitan (littéralement la "vallée des baleines"), à 150 kilomètres du Caire, que la trouvaille a été faite. Ce site aujourd'hui désertique était autrefois recouvert d'un océan et recèle des restes exceptionnels. C'est là qu'une équipe de paléontologues russes viennent ainsi de mettre à jour un extraordinaire agglomérat de trois restes différents, mangés les uns les autres. En l'occurrence une "petite" baleine, dévorée par une baleine, elle même dévorée par un requin gigantesque.

Les deux baleines sont de l'espèce des Basilosaurus, des animaux préhistoriques capables d'atteindre 20 mètres de longueur, ce qui n'a pas donc pas empêché un requin encore plus grand de faire son repas de la plus grosses des deux.

LES SOIRÉES RAMADANÈSQUES 2015 AU HILTON

Une kheima à l'hôtel

Les organisateurs de la kheima du ramdhan ont animé un point de presse hier à la salle Rosa de l'hôtel Hilton.

Par Hayet Amel Azouz-Rahmani

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue à la salle Rosa de l'hôtel Hilton, les organisateurs de l'évènement ont pu dévoiler le programme des soirées prévues tout au long du ramadhan. La kheima de ramadhan, organisée par Wellcom Advertising et Well Sound est à sa troisième édition et compte proposer un large éventail regroupant des têtes d'affiche tant adulés par le public. En collaboration avec Mobilis et la direction générale de l'hôtel Hilton, Well Sound propose pour cette année des soirées animées par des artistes chanteurs d'ici et d'ailleurs, mais aussi des humoristes pour un après-f'tour pimenté de rires. Tous les ingrédients semblent avoir été réunis pour enchanter les spectateurs et faire vibrer les soirées ramadanesques au timbre algérois où se mêlent douceur et harmonie, où s'entrechoquent avec grâce les traditions d'antan et celles d'aujourd'hui. Le chapiteau du Hilton, converti en kheima pour l'occasion, accueillera le public dès dimanche 21 juin. Qu'ils soient jeunes ou en famille, les Algériens y sont conviés pour partager ensemble des soirées telles des bouffées d'air jusqu'au s'hor ! Voilà deux années que les rendez-vous de la kheima initiés par Well Sound rythment les soirées des spectateurs qui en redemandent à chaque fois ! Un lieu devenu un carrefour où se retrouvent des Algériens venus de partout, un rendez-vous incontournable et tant attendu par le public car les soirées qui y sont proposées ont acquis une réputation bien assise de par l'organisation et la fréquentation en grande majorité par des familles. Au programme, des artistes évoluant sur les scènes locale et internationale, du spectacle, de la musique et de l'humour avec un tas de surprises qui seront dévoilées chaque soir. Les jeunes talents seront également à l'honneur avec des premières parties animées par des chanteurs émergents tout aussi talentueux les uns que les autres. L'étoile montante Dalia Chih, le groupe Babylone, Freeklane, Lounis et Djaafer Aït Menguellet, Allaoua, Houda Saâd, Abdelkader Secteur, Soprano ou encore Djmawi Africa, Magic System, l'Orchestre national de Barbès, Gnawa Diffusion et pleins d'autres seront de la partie pour les soirées du ramadhan 2015. A cet effet, les organisateurs précisent que, pour cette édition, une nouveauté a été mise en place afin de permettre à tout un chacun de profiter de ces soirées avec la retransmission de quelques soirées en direct sur la chaîne de télévision nationale. «Le chapiteau du Hilton est un lieu prisé qui réunit chaque année des personnalités du monde du spectacle et émerveille le public, présent à chaque événement. Les soirées qui y sont organisées répondent aux standards internationaux et véhiculent une image de marque pour l'Algérie car chaque soirée est immortalisée et partagée sur notre réseau de communication mondiale. Notre but est de satisfaire les Algériens tout en diffusant l'ambiance qui y règne partout dans le monde grâce à ce dispositif de partage via Hilton Americas, Europe, Africa, Asia et Australasia. Ce que nous proposons reste abordable et nous veillons à ce que le service soit de qualité et réponde aux besoins du public. Nous mettons à la disposition des spectateurs un vaste espace de stationnement gratuit et sécurisé. Avec des invités de marque, une ambiance conviviale et familiale», a indiqué Mohamed Amine Ouldali, directeur général du Hilton. L'accès au chapiteau, qui compte plus de 300 places, est à un prix abordable ne dépassant 1.500 DA avec des formules et un packaging dédiés aux familles qui souhaitent passer d'agréables soirées tout en leur réservant un lot de surprises à la hauteur de l'événement. La kheima promet un show digne des soirées d'un ramadhan bien de chez nous… Alors soyez au rendez-vous !

H.A.A.R.

9E FESTIVAL DE LA MUSIQUE DIWAN

La jeune génération récompensée

La jeune génération de la musique diwan, qui devra assurer la relève des anciens, a été récompensée samedi soir à Bechar en clôture du 9e Festival national de musique diwan qui a vu le premier prix attribué à la jeune troupe Diwan Gnawa El Kandoussia de la localité de Kenadsa. Participant à la compétition de ce festival inauguré le 8 juin, cette troupe menée par un maâllem âgé de 21 ans avait présenté, lors de son passage sur scène, un son irréprochable et puissant au tbel comme au goumbri en plus d'une grande maîtrise au chant des bradjs et de la danse koyo traditionnelle pratiqué dans le diwan. Le jury présidé par le chercheur Camélia Berkani, a attribué le deuxième prix à la troupe Ouled Sidi Blel de Tindouf menée par le maâllem Smaïl, un musicien autodidacte issu d'une région où la tradition du diwan n'existe pas et qui avait brillé sur scène par la justesse de son jeu. La troisième place est revenue, quant à elle, aux troupes Diwan El Bahia pour leur proposition "scénique intéressante" et El Mechâal d'Adrar, qui ont foulé la scène pour la première fois à l'occasion du festival. La soirée de clôture a convié sur scène la troupe locale Nassim El Chaouq qui a revivifié sur scène le patrimoine poétique de la saoura avec une orchestration riche en percussion. La dernière soirée du festival a aussi vu la présentation d'une expérience musicale menée par le jeune mâallem Hakem Abdellaoui avec des musiciens de la région et le chanteur Nacer Aattaoui, un master class organisé avec des étudiants de Bechar en formation à l'Institut national supérieur de musique. Lors de cette soirée de clôture, les organisateurs du festival ont également rendu hommage au chanteur et musicien Ali Yamani, membre fondateur du groupe Essed de Kenadsa qui lutte actuellement contre la maladie. Le dernier groupe à monter sur la scène du stade Ennasr, et qui a marqué la fin de cette 9e édition, a présenté un programme de fusion musicale, entre reggae et musique africaine, avec le diwan comme fil conducteur, Ifrikya Spirit a joué des morceaux de son dernier album sorti récemment. Inauguré le 8 juin à Béchar, le 9e Festival national de musique diwan a pris fin samedi soir avec l'attribution des trois prix qualificatifs au festival international de musique diwan prévu à Alger du 25 juin au 3 juillet.

Farachate oua malik, une nouvelle pièce pour enfants du Théâtre régional de Batna

Le théâtre régional de Batna (TRB) met la dernière main à une nouvelle pièce pour enfants intitulée *Farachate oua malik* (Des papillons et un roi), a-t-on appris dimanche de la directrice du TRB, Mme M'barka Tighaza. Mise en scène par Lahcène Chiba, l'œuvre est adaptée par Kheira Benchadi d'une histoire tirée du patrimoine scandinave. Il s'agit d'un roi fainéant qui se retrouve un jour contraint de combattre un magicien qui voulait s'emparer de son royaume. L'œuvre foncièrement pédagogique met en garde contre la paresse et l'égoïsme et incite à l'amour de son prochain et au travail de groupe, selon le metteur en scène qui a affirmé que *Farachate oua malik*, très animée par de la musique, des chants et des danses, sera présentée "prochainement" au jeune public. *Farachate oua malik* sera la troisième production du TRB pour la nouvelle saison théâtrale après *El Hattab et Zid N'zidak* qui a décroché, au dernier festival national du théâtre professionnel à Alger les prix de la meilleure mise en scène et du meilleur rôle masculin, a rappelé la directrice du théâtre, ajoutant que deux autres nouvelles pièces seront produites cette saison. La première destinée à la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe" est une adaptation du roman de Tahar Ouettar *Aoudat el wali ettahir ila maqamihi ezaki* et la seconde, en tamazight, sera présentée au festival culturel national du théâtre d'expression amazighe prévu pour la fin de l'année en cours.

FESTIVAL KAOUS KOUZEH DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

Les artistes de Laghouat se distinguent

Les artistes de Laghouat se sont distingués au premier festival Kaous Kouzeh (Arc-en-ciel) des arts plastiques et visuels, qui a pris fin hier à Laghouat. Le plasticien Abdelkader Boukrikra, spécialisé en aquarelles, s'est imposé devant successivement Saïdet Belkacem et Mohamed Lamine Guellouza, tous deux également de Laghouat. Dans le concours de la peinture à l'huile, l'artiste Brahim Abdeldjebbar de Boussaâda (Msila) a décroché le premier prix, tandis que les deuxième et troisième prix sont revenus aux artistes Benmoulay Mohamed Amine (Laghouat) et Salah Eddine Harzli (Biskra). Outre le volet de la photographie, dont le premier prix a été décroché par Siab Sofiane (Sétif), suivi successivement de Mebarki Kamel (Biskra) et Salim Remita (Laghouat), le premier prix du concours de la vidéo et des courts métrages est revenu à Bakloul Amine (Mostaganem), suivi des artistes Harrath Abderrahmane (Annaba) et Djallal Bensenouci (Laghouat). Les organisateurs du festival ont prévu des enveloppes allant de 150.000 DA pour le premier prix à 100.000 DA et 70.000 DA pour les seconde et troisième places, en plus d'autres prix d'encouragement à de jeunes talents. En plus de la mise sur pied d'ateliers en direction des amateurs des arts plastiques et de la photographie, des communications intitulées "La photographie de presse" et "La situation des arts plastiques en Algérie", ont été animées lors de ce rendez-vous culturel. Abritée par la maison de la Culture Tekhi-Abdallah-Benkeriou durant six jours, cette manifestation culturelle s'est déroulée avec la participation de 115 artistes issus de 37 wilayas du pays.

L'ACCAPAREMENT MONDIALISÉ DES TERRES AGRICOLES

Un marché spéculatif en forte expansion et élimination des paysans (2e partie et fin)

Des paysans d'Afrique et d'Asie accusent la holding luxembourgeoise Socfin d'avoir accaparé leurs terres pour ses cultures d'huile de palme. Ils ont lancé une série de blocages dans les plantations pour que l'actionnaire principal, Bolloré, s'emploie à faire respecter leurs droits et restituer leurs terres. «La population est en colère», nous a confié Emmanuel Elong, le président de l'Alliance internationale des riverains des plantations Socfin Bolloré. Et les Camerounais ne sont pas les seuls. Des milliers de paysans manifestent pour les mêmes raisons dans les plantations de Socfin au Liberia, en Côte d'Ivoire et au Cambodge.

Par Jules Dufour

Des puissances d'argent ont pris des millions d'hectares aux paysans .

La holding réfute les accusations d'accaparement des terres et affirme au contraire son engagement pour la « promotion du progrès social ». Elle menace même de « poursuites » les auteurs de ce qu'elle nomme « exactions ». Le groupe Bolloré est, avec un total de 38,75%, l'actionnaire principal de Socfin. Son PDG Vincent Bolloré avait entamé un dialogue avec les paysans africains à l'automne dernier avant de se rétracter, expliquant n'avoir finalement pas d'influence au sein de Socfin. Emmanuel Elong y voit un clair manque de considération. Les paysans dépendent de leurs terres pour vivre. Certains redoutent une intervention violente de la police. Tous espèrent la reprise des négociations.

Les paysans demandent le respect de leurs droits et la rétrocession de leurs parcelles

Ethiopie. Ses terres intéressent des entreprises indiennes. On constate la présence importante de terres agricoles à capitaux étrangers. Le gouvernement a rendu 3,6 millions d'hectares disponibles à la locationen utilisant la violence et l'intimidation. (newint.org)

Honduras. On note la présence active d'accapareurs locaux. Des terres agricoles appartiennent à des capitaux étrangers. C'est le pays dans lequel on observe les plus violents conflits entourant les droits fonciers. L'agro-industrie nationale de production d'huile de palme est en pleine expansion. L'entreprise Dinant possède plus de 22 000 hectares d'huile de palme. La demande mondiale de palme a triplé au cours de la dernière décennie et les élites du Honduras ne veulent pas être laissées pour compte. Les terres saisies dans les années 1990 ont généré un mouvement d'insurrection pour la reprise des exploitations paysannes dans la vallée de l'Aguán Nord. Mais depuis le coup d'État de 2009 les petits agriculteurs ont perdu du terrain (http://newint.org/features/2013/05/01/land-grabs-hotspots-infographic/) (figure 8).

En 2009, le bras du privé de la Banque mondiale, la Société financière internationale, a prêté 530 millions de dollars à Dinant… Des conflits fonciers qui se sont produits entre septembre 2009 et août 2012 ont causé la mort de 53 paysans, des enlèvements, des passages à tabac et des expulsions forcées. Au moins neuf agriculteurs ont été tués au cours de 2012. Les abus ont incité la Banque mondiale à commander une enquête.

LA LUTTE CONTRE L'ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES

Ce boom de l'investissement est considéré comme une nouvelle forme de colonialisme par les communautés locales qui sont expulsées des terres ou elles ont toujours vécu et dont elles dépendent pour leur subsistance. La Banque mondiale elle-même note que «l'acquisition de terres est à l'origine de graves préoccupations au sujet de l'échec de droits locaux et d'autres problèmes." De nombreux pays riches en terres et autres ressources naturelles ont, cependant, ont un très grand nombre de personnes affamées – plus d'un milliard de personnes se couchent avec l'estomac vide. "Il y a des pays en Afrique qui voient leurs terres utilisées pour les cultures alors directement exportées ou utilisées à d'autres fins [biocarburants]," dit David Garner, DGC Asset Management. Par conséquent, les organisations comme GRAIN, La Via Campesina, et l'International Land Coalition (ILC) ont proposé non seulement de résister à ce phénomène, mais de défendre la souveraineté alimentaire des pays. Leur attaque n'épargne pas la Banque mondiale, une institution qu'ils accusent de camoufler cette thésaurisation comme un investissement responsable et de promouvoir la privatisation de la terre elle-même. La spéculation financière a affecté d'abord la nourriture et s'est ensuite étendue à la terre.

GRAIN, un acteur proactif reconnu au plan international avec une représentation sur tous les continents

GRAIN est une petite organisation internationale qui soutient la lutte des paysans et des mouvements sociaux pour renforcer le contrôle des communautés sur des systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité (http://www.grain.org/fr).

Les principales interventions de GRAIN en 2014

GRAIN porte son attention les thèmes suivants : Les grandes entreprises, le pouvoir et le système alimentaire mondial ; le contrôle des semences par les populations ; l'accaparement des terres, et la crise climatique et l'agriculture…En collaboration avec des partenaires du monde entier, nous démontrons comment le système alimentaire industriel détruit les vies, les moyens de subsistance et les milieux écologiques et nous soutenons les luttes pour des solutions alternatives. (grain.org).

Apporter un soutien aux communautés locales pour les aider à lutte contre les transactions foncières

En 2014, l'un des éléments importants du combat de GRAIN contre l'accaparement des terres a été de « soutenir les organisations qui travaillent avec les communautés locales pour les aider à lutter contre les transactions foncières qui menacent leur vie et leurs moyens de subsistance. Tout au long de l'année, nous avons été en contact avec des activistes des communautés et des organisations dans beaucoup de régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et nous les avons aidés à mettre en place des réseaux, afin qu'ils aient davantage de soutien et de visibilité au niveau international »(issuu.com). Voici quelques exemples de ses actions en 2014.

Nous avons aidé à apporter plus de visibilité à la longue lutte contre l'accaparement des terres en Indonésie : au centre de cette lutte les villageois de Buol, dans la province de Sulawesi central, qui se battent depuis 20 ans;

Nous avons suivi le cas de l'activiste camerounais Nasako Besingi, au tribunal pour avoir protesté pacifiquement contre Heracles Farms, un accapareur de terres de Wall Street dont nous avions déjà parlé l'an dernier. Nous avons été en contact direct avec Nasako pour le soutenir. En juin, nous avons publié un communiqué de presse avec l'Oakland Institute et le World Rainforest Movement exigeant qu'Heracles et le gouvernement camerounais retirent leurs charges contre Nasako et ses camarades activistes;

En octobre, nous avons publié un entretien avec Erastus Odindo, un pays kenyan, dont la communauté se bat depuis plus de dix ans pour récupérer les terres et l'eau dont s'est emparée l'entreprise américaine Dominion Farm (issuu.com).

Via Campesina. L'unité parmi les paysannes et les paysans. Une voix écoutée

« La Via Campesina est le mouvement international qui rassemble des millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles… Elle défend l'agriculture durable de petite échelle comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. Elle s'oppose clairement à l'agriculture industrielle et aux entreprises multinationales qui détruisent les personnes et l'environnement » (viacampesina.org).

La Via Campesina regroupe environ 164 organisations locales et nationales dans 73 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. En tout, elle représente environ 200 millions de paysannes et de paysans. C'est un mouvement autonome, pluraliste et multiculturel, sans affiliation politique, économique ou autre.

Un mouvement né en 1993

La Via Campesina a été créé par un groupe de représentants et représentantes d'organisations paysannes provenant des quatre continents lors d'une rencontre en 1993 à Mons, en Belgique. À l'époque, les politiques agricoles et l'industrie agroalimentaire entraient dans un processus de mondialisation et les petits producteurs devaient développer une vision commune et lutter pour la défendre. Les organisations paysannes voulaient que leur voix soit également reconnue et souhaitaient participer directement aux décisions qui affectaient leur quotidien.

La Via Campesina est maintenant reconnue comme acteur central dans les débats sur l'alimentation et l'agriculture. Elle est écoutée par des institutions telles que la FAO et le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, et elle est largement reconnue par d'autres mouvements sociaux tant au niveau local que global.

Mondialisons la lutte, mondialisons l'espoir!

« La Via Campesina s'enracine dans un profond sentiment d'unité et de solidarité entre les petits et moyens producteurs agricoles du Nord et du Sud. L'objectif principal du mouvement est de réaliser la souveraineté alimentaire et de mettre fin au processus destructeur de l'économie néolibérale. Le mouvement est basé sur la conviction que les paysannes et les paysans, les pêcheurs traditionnels, les éleveurs pastoraux et les peuples indigènes, ●●●

●●● qui forment près de la moitié de la population mondiale, sont capables de nourrir leurs communautés et la planète d'une manière durable et saine. Les femmes jouent un rôle crucial dans le travail de La Via Campesina. Selon la FAO, les femmes produisent 70% de la nourriture sur la planète mais elles sont marginalisées et opprimées par le néolibéralisme et le patriarcat. La Via Campesina lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes ».

En défense de la souveraineté alimentaire

« La Via Campesina a lancé l'idée de la "souveraineté alimentaire" au Sommet mondial de l'Alimentation en 1996. Cela a donné naissance à un mouvement populaire global porté aujourd'hui par une grande diversité de secteurs sociaux tels que des communautés urbaines défavorisées, des associations de défense de l'environnement et des consommateurs, des organisations de femmes, de pêcheurs traditionnels, d'éleveurs pastoraux et beaucoup d'autres. La souveraineté alimentaire est également reconnue par plusieurs institutions et gouvernements » (viacampesina.org).

La souveraineté alimentaire se présente maintenant comme l'une des réponses les plus crédibles aux crises actuelles de l'alimentation, de la pauvreté et du climat.

Une structure décentralisée

« La Via Campesina est un mouvement populaire de masse dont la vitalité et la légitimité proviennent d'organisations paysannes de base. Le mouvement s'organise de façon décentralisée au sein de 9 régions. La coordination entre les régions est gérée par le Comité de Coordination International qui est constitué d'une femme et d'un homme élus par les organisations membres de chaque région. Le secrétariat opérationnel international se déplace selon une décision collective prise tous les 4 ans par la Conférence Internationale. Il est passé de la Belgique (1993-1996) au Honduras (1997-2004) pour s'installer ensuite en Indonésie jusqu'en 2013. depuis septembre 2013, il est hébergé par l'organisation Zimsoff au Zimbawe . Le mouvement est financé par les contributions de ses membres, des dons privés et par le soutien de certaines ONG, fondations et autorités locales ou nationales » (viacampesina.org).

La Coalición Internacional de la Tierra (Rome, Italie)

La Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) est une alliance mondiale de la société civile et des organisations intergouvernementales travaillant ensemble pour promouvoir un accès sécurisé et équitable à la terre et son contrôle pour les femmes et les hommes pauvres à travers l'incidence, le dialogue, le partage des connaissances et le renforcement des capacités.

La vision de la Coalition est de fournir un accès sûr et équitable à la terre et à son contrôle, réduisant ainsi la pauvreté et contribuant à l'identité, à la dignité et à l'inclusion .

CONCLUSION

L'examen global du phénomène de l'accaparement des terres permet de conclure que toutes les surfaces continentales sont

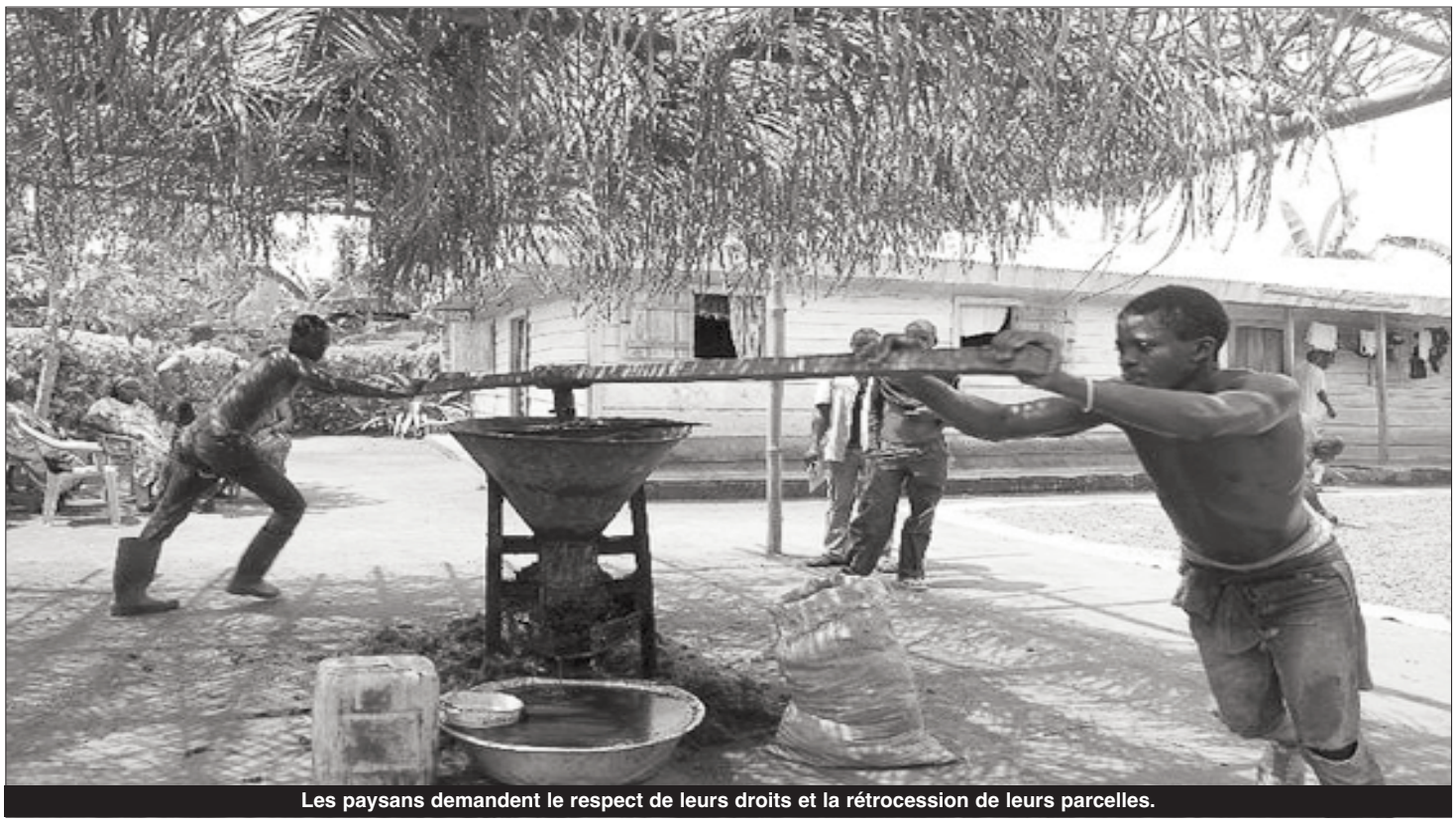

Les paysans demandent le respect de leurs droits et la rétrocession de leurs parcelles.

devenues un marché mondial des terres. L'ampleur du phénomène est tout simplement ahurissante. Presque tous les pays sont affectés et le processus enclenché s'accélère. Cette ruée vers les terres agricoles et leur prise de possession par des intérêts étrangers risquent d'affecter à la fois la souveraineté des pays en développement et leur capacité d'assurer l'approvisionnement alimentaire de leurs propres populations. On assiste donc à un processus de confiscation des terres traditionnellement mises en valeur par la paysannerie. Plusieurs facteurs aggravent cette situation globale : Le binôme complice État-entreprise, le libre accès aux terres communales ou terres patrimoniales d'un pays, le financement par les États de la production des biocarburants, les besoins grandissants d'aliments dans les pays à forte croissance démographique, la hausse du prix des aliments, la vente des terres dotées de sols de qualité supérieure et le grand nombre de régimes politiques ploutocratiques. Tous ces facteurs concourent à rendre les transactions légitimes et même utiles aux yeux des décideurs.

Les attentes de la population rurale active sur des terres appropriées. Stopper le processus d'accaparement et agir de façon urgente

Les rapports consultés invitent les gouvernements à agir et ce de façon urgente. Déjà, des dommages considérables ont été causés dans un grand nombre de pays. Il faut que le processus d'accaparement soit stoppé ou du moins placé sous un contrôle strict de la part des agences responsables. Il importe d'intervenir en priorité dans les domaines de la fiscalité agricole et de l'accès aux terres pour la relève.

En ce qui a trait à la fiscalité, une révision de la fiscalité foncière agricole est requise afin que la méthode d'évaluation des terres et des actifs agricoles ne soit pas basée seulement sur la valeur établie des transactions, mais se doit de tenir compte des ventes intergénérationnelles et de leur valeur agronomique. Pour l'accès aux terres, de vives inquiétudes sont exprimées concernant la capacité de la relève agricole à concurrencer les fonds dédiés à l'achat d'actifs agricoles et le développement de l'économie rurale (centralisation de l'achat d'intrants et d'équipements).

Nous sommes conscients, à la suite de cette analyse du portrait global de l'accaparement des terres, qu'il est fort difficile pour la paysannerie de voir ses revendications prises en compte quand les gouvernements eux-mêmes sont juges et parties ou même complices proactifs des pouvoirs financiers internationaux. Quand la spéculation devient le leitmotiv dans le processus de la production alimentaire les terres vivrières sont alors sacrifiées au meilleur offrant et on assiste alors à la dépossession des terres cultivées et à l'intensification du processus de l'exode rural, ce qui s'est produit en Amérique latine et ce qui caractérise aujourd'hui les mouvements migratoires dans l'ensemble du continent africain.

Nous reproduisons, ici, l'Appel de Dakar contre les accaparements de terres (2011).

Appel de Dakar contre les accaparements de terres

Nous, organisations paysannes, organisations non-gouvernementales, organisations confessionnelles, syndicats et autres mouvement sociaux, réunis à Dakar pour le Forum Social Mondial de 2011:

Considérant que les agricultures paysannes et familiales qui regroupent la majorité des agriculteurs et des agricultrices du monde, sont les mieux placées pour : répondre à leurs besoins alimentaires et ceux des populations, assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires des pays, fournir des emplois aux populations rurales et maintenir un tissu économique en zones rurales, clé d'un développement territorial équilibré, produire en respectant l'environnement et en entretenant les ressources naturelles pour les générations futures ;

Considérant que les récents accaparements massifs de terres au profit d'intérêts privés ou d'États tiers ciblant des dizaines de millions d'hectares – que ce soit pour des raisons alimentaires, énergétiques, minières, environnementales, touristiques, spéculatives, géopolitiques – portent atteinte aux droits humains en privant les communautés locales, indigènes, paysannes, pastorales, forestières et de pêcherie artisanale de leurs moyens de production. Ils restreignent leur accès aux ressources naturelles ou les privent de la liberté de produire comme ils le souhaitent. Ces accaparements aggravent également les inégalités d'accès et de contrôle foncier au détriment des femmes ;

Considérant que les investisseurs et les gouvernements complices menacent le droit à l'alimentation des populations rurales, qu'ils les condamnent au chômage endémique et à l'exode rural, qu'ils exacerbent la pauvreté et les conflits et qu'ils contribuent à la perte des connaissances, savoir-faire agricoles et identités culturelles;

Considérant enfin que la gestion foncière, ainsi que le respect des droits des peuples, sont d'abord sous la juridiction des parlements et gouvernements nationaux et que ces derniers portent la plus grande part de responsabilité dans ces accaparements ;

Nous en appelons aux parlements et aux gouvernements nationaux pour que cessent immédiatement tous les accaparements fonciers massifs en cours ou à venir et que soient restituées les terres spoliées. Nous ordonnons aux gouvernements d'arrêter d'oppresser et de criminaliser les mouvements qui luttent pour l'accès à la terre et de libérer les militants emprisonnés. Nous exigeons des gouvernements nationaux qu'ils mettent en place un cadre effectif de reconnaissance et de régulation des droits fonciers des usagers à travers une consultation de toutes les parties prenantes. Cela requiert de mettre fin à la corruption et au clientélisme, qui invalident toute tentative de gestion foncière partagée.

Nous exigeons des gouvernements et Unions Régionales d'États, de la FAO et des institutions nationales et internationales qu'elles mettent immédiatement en place les engagements qui ont été pris lors de la Conférence Internationale pour la Réforme Agraire et le Développement Rural (CIRADR*) de 2006, à savoir la sécurisation des droits fonciers des usagers, la relance des processus de réformes agraires basés sur un accès équitable aux ressources naturelles et le développement rural pour le bien-être de tous. Nous réclamons que le processus de construction des Directives de la FAO* soit renforcé et qu'il s'appuie sur les droits humains tels qu'ils sont définis dans les différentes chartes et pactes internationaux – ces droits ne pouvant être effectifs que si des instruments juridiques contraignants sont mis en place au niveau national et international afin que les États respectent leurs engagements. Par ailleurs, il incombe à chaque état d'être responsable vis à vis de l'impact de ces politiques ou des activités de ses entreprises dans les pays ciblés par les investissements. De même, il faut réaffirmer la suprématie des droits humains sur le commerce et la finance internationale, à l'origine des spéculations sur les ressources naturelles et les biens agricoles.

Parallèlement, nous invitons le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA*) à rejeter définitivement les Principes pour des Investissements Agricoles Responsables (RAI*) de la Banque Mondiale, qui sont illégitimes et inadéquats pour traiter le phénomène, et à inclure les engagements de la CIRADR ainsi que les conclusions du rapport d'Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et Technologies Agricoles pour le Développement (IAASTD*) dans son Cadre d'Action Globale.

Nous exigeons que les États, organisations régionales et institutions internationales garantissent le droit des peuples à avoir accès à la terre et soutiennent l'agriculture familiale et l'agro-écologie. Ces initiatives doivent être basées sur l'agriculture familiale et la production vivrière agro-écologique. Des politiques agricoles appropriées devront prendre en compte les différents types de producteurs (peuples autochtones, éleveurs nomades, pêcheurs artisanaux, paysans et paysannes et bénéficiaires des réformes agraires) et répondre plus spécifiquement aux besoins des femmes et des jeunes.

Enfin, nous appelons les citoyenne-s et les organisations de la société civile du monde entier à soutenir – par tous les moyens humains, médiatiques, juridiques, financiers et populaires possibles – tous ceux et toutes celles qui luttent contre les accaparements de terres et à faire pression sur les gouvernements nationaux et sur les institutions internationales pour qu'ils remplissent leurs obligations vis à vis des droits des peuples.

J.D.
Centre de recherche sur la mondialisation

TABLETTE

Samsung la veut pliable

Pliable serait le mot tendance dans les deux prochaines années si on en croit le nombre croissant de dépôts de brevet. Le bruit courait déjà que Samsung développe des appareils pliables pour différencier ses produits haut de gamme de la concurrence. Un nouveau brevet déposé par la firme pour une tablette pliable est apparu en ligne. En fait, il a été déposé en novembre 2013, mais le Korean Intellectual Property Office ne l'a publié que récemment.

Le brevet en question correspond à un design enregistré, ce qui signifie qu'il montre le look d'un appareil qui sortirait ou non sur le marché, les firmes ne sortant pas toujours tout ce qu'ils font breveter (et heureusement…). Le brevet trace les grandes lignes d'une tablette pliable de Samsung, avec deux lignes et un écran flexible, permettant à l'appareil d'être plié en trois segments, comme une carte.

De récentes rumeurs ont suggéré que la firme développait quelque chose de nouveau et qui porterait le nom de Project Valley en interne. Il serait question d'un smartphone pliable à un côté, qui arriverait dans un futur proche.

Peut-être qu'après le lancement d'un smartphone pliable, la firme tournera son attention vers les tablettes. D'après ce qu'on peut voir, Samsung veut sérieusement être le premier à offrir des smartphones et des tablettes pliables.

DRONES

Parrot à la conquête de tous les espaces

Depuis le CES 2014 et l'officialisation des tout premiers Minidrones, Parrot a considérablement étoffé sa gamme. Rolling Spider, Jumping Sumo..., mais la nouvelle génération lancée cet été devrait venir à bout de n'importe quel obstacle.

Sur terre tout d'abord, les Jumping drones avec leurs roues rétractables et leur caméra embarquée peuvent sauter jusqu'au 80 cm en hauteur et en longueur, en retombant toujours sur les roues. Vitesse maximale, 7 km/h. En version Night, le drone gagne la vision nocturne. En Race, il fait des pointes à 13 km/h. Pilotables via WiFi.

Les robots Airborne sont de vrais voltigeurs. Compacts et légers (58 g), ils se commandent par Bluetooth. Leurs capteurs intégrés leur confèrent une stabilité sans égal. Ils sont capables de réaliser des loopings et peuvent atteindre les 18 km/h. Deux versions seront disponibles : Night et Cargo, laquelle peut embarquer plusieurs accessoires. Mais l'innovation cette année est à chercheur sur l'eau, avec le Parrot Hydrofoil. Ce catamaran propulsé par quatre hélices permet au drone d'évoluer, via Bluetooth, dans l'air comme sur l'eau, où il peut atteindre les 5,4 noeuds (10 km/h). Si on lui enlève sa structure nautique, il saura fendre les airs jusqu'à 18 km/h. Son autonomie sur l'eau est par contre limitée à 7 minutes (contre 25 minutes de charge). À partir de 169€.

Comme à l'accoutumée, le pilotage s'effectue depuis un smartphone ou une tablette avec l'application gratuite dédiée, FreeFlight3, disponible sur l'App Store et Google Play.

CASQUE CONNECTÉ

Enfin la version finale de l'Oculus Rift

Il fallait une conférence de presse digne de ce nom pour enfin dévoiler la version finale du casque de réalité virtuelle tant attendu, l'Oculus Rift. C'est désormais chose faite. Facebook et Oculus viennent de présenter la version définitive, trois ans après avoir dévoilé le premier prototype. L'Oculus Rift sera vendu durant le premier trimestre 2016, à un tarif qui n'a toujours pas été communiqué. Et certains ne regarderont probablement pas à la dépense tant l'immersion promise est impressionnante.

Brendan Iribe, le patron d'Oculus, a déclaré que le casque serait vendu avec des écouteurs amovibles – parfait si vous voulez utilisez les vôtres – et avec une manette sans fil conçue originellement pour la console Xbox One de Microsoft. Et c'est un vrai partenariat qui a été créé avec la firme de Redmond pour s'assurer que le casque fonctionne parfaitement avec tous les jeux tournant sous Windows 10, dont la sortie est prévue pour la fin du mois de juillet. Les développeurs, eux, ont depuis longtemps déjà accès au SDK, les jeux ne devraient pas manquer, y compris dès la sortie. Car si la réalité virtuelle peut servir bien des desseins, l'Oculus Rift vise principalement le jeu vidéo. D'ailleurs, Oculus investira quelques 10 millions de dollars dans le développement de jeux indépendants.

Côté logiciel, c'est Oculus Home qui officiera. Grâce à lui, vous pourrez chercher, acheter et jouer à vos jeux vidéo, ainsi qu'interagir avec d'autres joueurs. Une version 2D de l'interface sera aussi disponible, consultable depuis des écrans classiques. Durant cette conférence, un nouveau prototype de contrôleur a aussi attiré la curiosité, l'Oculus Touch. «Half Moon» de leur nom de code, ces petits accessoires sans fil se prennent en main comme des manettes classiques, et offrent un retour de force, là encore, assez classique. Mais ils intègrent des capteurs capables de détecter le moindre geste de votre main, comme un pouce levé par exemple. À terme, il devrait ainsi être possible d'utiliser sa propre main dans votre monde virtuel !

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

مديرية التقنيين، الشؤون العامة و المنازعات
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات

10 MARS 2015

الرقم: 31 /م ت ش ع م /م ش ع /م ج/2015

رقم الملف : 2010/130 الفن و الثقافة

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم استلام مذكرة التعديلات (محضر الجمعية العامة الانتخابية) المؤرخة 2013/12/12 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية ذات طابع ثقافي المسماة :

جمعية مطلع الشمس

مسجلة تحت رقم 132 / م ت ش ع م/ م ش ع/ م ج/2010 بتاريخ 2010/10/27.

المقيمة بـ: المركز الثقافي ديوج الشريف، رقم 55 نهج عبد الرحمن لعلى بلدية المدنية.

يترأسها السيد: مولاي عبد الوهاب، المنتخب أثناء الجمعية العامة الانتخابية المؤرخة 2013/12/12.

أهداف الجمعية: – العمل الجواري في مجال الثقافة،

– تنظيم رحلات إستطلاعية للمناطق السياحية وإكتشاف المعالم التاريخية بالتنسيق مع المصالح المعنية،

– العمل على ترقية الموسيقى، الرقص، المسرح و الفنون التشكيلية.

و بالتالي يجب القيام بإجراءات الاشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

ملاحظة: هذا الوصل لايخول للجمعية الحق في ممارسة أي نشاط تجاري.

قائمة أعضاء الهيئة التنفيذية المنتخبين خلال الجمعية العامة الإنتخابية المؤرخة في 2013/12/12

الإسم و اللقب	الوظيفة في الجمعية
مولاي عبد الوهاب	رئيس الجمعية
بودران خولة	نائبة الرئيس
أكتوف محمد لمين	أمين عام
بسالم كريم	نائب الأمين العام
شهبون رشيد	أمين الخزينة
بكرارحليمة	نائبة أمين الخزينة
بن مومن عبد القادر	عضو
تباني إدريس	عضو

10 MARS 2015

El Hayat El Arabia du16/06/2015 FN:100/15

OBJETS INTELLIGENTS

SensorWake ou l'art de se réveiller en douceur

On sait tous ce que c'est que de devoir se lever tôt le matin et de penser à tout le travail qui nous attend. Pour rendre ce réveil plus agréable, le SensorWake est un réveille-matin qui pourrait vous intéresser.

Ce que fait le SensorWake, c'est qu'au lieu de la sonnerie tonitruante de l'alarme qui vous arrache des bras de Morphée, l'appareil vous réveillera avec une bonne odeur de croissant tout juste sorti du four, ou une autre odeur que les créateurs proposent avec l'appareil. Les utilisateurs auront le choix entre café, chocolat, le bord de mer, l'herbe fraîchement coupée, et bien d'autres, selon ce que vous aimez.

Selon les créateurs, ils ont découvert lors de leurs tests qu'ils pouvaient réveiller les sujets en moins de deux minutes 99% du temps. Concernant les 1% qui ne se sont pas réveillés par l'odeur alléchante d'une pâtisserie, il y a aussi une alarme classique intégrée qui se déclenchera automatiquement après 3 minutes, si l'autre n'a pas été désactivée.

Les différentes senteurs sont chargées dans le réveil comme une cartouche et comme on l'a dit, et le choix est grand. L'idée semble très bonne, et si vous voulez en savoir plus sur leur campagne Kickstarter, allez sur leur site web pour les détails.

ILOTS DE CHALEUR URBAINS

Un fléau qui mobilise chercheurs et urbanistes

C'est ce que les climatologues appellent l'effet «îlot de chaleur urbain»: une vague de chaleur transforme une ville en four dans lequel les habitants suffoquent, souffrent et même meurent.

Ce phénomène est particulièrement préoccupant dans les pays chauds où le réchauffement climatique va accroître les pics de température dans les décennies à venir.

Des chercheurs et des urbanistes, réunis cette semaine pour une conférence organisée en marge d'une session de négociations sur le climat à Bonn, ont mis en lumière ce problème. Et présenté l'arsenal de solutions qui commence à se mettre en place pour le combattre, de la plantation d'arbres aux immeubles où circule la brise. L'îlot de chaleur urbain résulte d'un phénomène physique simple: durant la journée, les villes emmagasinent la chaleur provenant du soleil et de la circulation dans le béton et le macadam, et elles la libèrent la nuit. Mais avec une vague de chaleur débute un cycle infernal. La nuit n'est pas assez longue pour que toute la chaleur se dissipe, donc à l'aube, la nouvelle journée est déjà chaude... et ne peut que se réchauffer davantage. Sans refroidissement ou pause dans la vague de chaleur, les personnes âgées ou malades sont particulièrement en danger.

En 2003, une vague de chaleur en Europe avait fait plus de 70.000 morts, selon des études.

«L'îlot de chaleur urbain est un gros problème pour nous», indique Catarina Freitas, chargée de l'environnement durable à Almada, localité située au sud de Lisbonne. La différence de température entre le centre d'Almada et ses faubourgs peut atteindre 4 degrés, précise-t-elle. «Durant l'été 2013, nous avons subi une forte vague de chaleur. Nous avons eu 1.400 morts supplémentaires durant cette période par rapport aux années précédentes (...) La température nocturne était de 33 degrés -- nous ne pouvions pas nous rafraîchir, c'était un cauchemar».

Los Angeles, ville tentaculaire comptant quatre millions d'habitants et peu de parcs, où la voiture est reine, est elle aussi vulnérable, souligne Michael Boswell, professeur à la California Polytechnic State University. Actuellement, dans le centre, la température dépasse les 35 degrés six jours par an, explique-t-il à l'AFP. «D'ici à 2050, on s'attend à 22 jours, et d'ici à 2100, à 54 jours».

Banc d'essai dans le désert
Que faire pour réduire la chaleur urbaine ?

«La première chose que vous pouvez faire, c'est planter des arbres pour avoir de l'ombre», dit Ingrid Coninx, de la Wageningen University and Research Centre, aux Pays-Bas. Mais «il faut le faire correctement. Si vous empêchez la brise qui se dirige vers le bas d'atteindre le sol, vous pouvez augmenter la chaleur et bloquer la pollution».

Un autre moyen rapide et relativement bon marché est de faire circuler de l'eau, sachant que les cours d'eau absorbent une bonne partie de la chaleur atmosphérique, ajoute-t-elle.

Autres idées : planter des arbres et arbustes au sommet des immeubles, peindre les toits ou les recouvrir de manière à ce qu'ils réfléchissent la lumière du soleil. Mais ces mesures ne sont efficaces qu'à grande échelle. «Si vous ne dépassez pas les 20 ou 30 % de toits verts, vous ne constaterez aucun effet au niveau de la rue», souligne Saskia Buchholz, du German Meteorological Office.

Dans la ville durable de Masdar, aux Emirat arabes unis, «on s'efforce de réduire la chaleur par l'architecture, par la forme des immeubles et des tours à vent (...) qui capturent le vent au-dessus des toits de la ville et le poussent vers le bas, jusqu'au niveau de la rue», explique Michael Boswell. Par ailleurs, les modèles informatiques permettant de dessiner la carte des températures dans une ville se développent rapidement.

On peut penser que d'ici 10 ou 15 ans, ceux qui voudront s'acheter une maison regarderont si elle est située dans une zone souvent touchée par des vagues de chaleur, estime Ingrid Coninx. «Et cela se traduira dans le prix du bien».

L'HUMANITÉ EST MALADE

95% des habitants de la planète souffrent d'au moins une affection

Une personne sur trois se plaint même de plus de cinq maux. En Suisse, les douleurs au dos et les conséquences de chutes sont les troubles les plus fréquents. Telles sont les conclusions d'une analyse d'envergure sur les affections mondiales (Global Burden of Disease Study, GBD) présentée lundi dans la revue médicale *The Lancet*. Il s'agit de l'étude la plus importante et la plus détaillée réalisée entre 1990 et 2013 à travers la planète, précise le communiqué accompagnant la parution. En 23 ans, les maux n'ont guère changé: mal de dos, dépressions, anémie due au manque de fer, mal à la nuque et perte auditive liée à l'âge sont globalement les plus grandes affections de la santé. Ces pertes sont comptées en années vécues avec une incapacité (Years Lived with Disability, YLD).

Suisse : mal de dos et chutes

En Suisse, comme dans la plupart des pays industrialisés, les gens souffrent le plus souvent du mal de dos, de séquelles de chutes, de maux à la nuque, de bronchite chronique et de dépressions. Suivent l'affaiblissement de l'ouïe, les migraines, les états d'angoisse, le diabète et alzheimer. Les scientifiques soulignent qu'en Europe, les chutes constituent une part supérieure à la moyenne des affections: dans onze pays sur treize, elles sont la deuxième raison d'incapacité.

Dans le monde, les affections les plus fréquentes en 2013 ont été celles touchant l'appareil moteur, comme les maux de dos, de la nuque, l'arthrite : elles sont responsables de la moitié des incapacités. En raison de la croissance et du vieillissement démographique, le nombre d'années vécues avec une incapacité a passé de 530 à 760 millions. Le pourcentage de la population mondiale souffrant d'un mal a passé d'un cinquième en 1990 à un tiers en 2013. Les pays pauvres connaissent des problèmes de la santé différents: les états d'angoisse sont fréquents dans les Caraïbes, le diabète l'est au Mexique, Nicaragua, Panama et Venezuela.

Au Cambodge, au Nicaragua et au les conséquences de guerres ou conflits armés sont l'affection la plus fréquente, au Vietnam elles se placent toujours en deuxième. En Afrique subsaharienne, le VIH et le sida ont contribué à l'augmentation des affections de la santé.

Caries et maux de tête

La statistique ne tient pas compte uniquement des maladies graves. Ainsi, un dixième de la population mondiale souffre de huit problèmes chroniques de la santé: caries (2,4 milliards de personnes), céphalées de tension (1,6 milliard) et anémie due au manque de fer (1,2 milliard).

Suivent le favisme, une maladie génétique qui se traduit par un déficit d'une enzyme des globules rouges (1,18 milliard de souffrants), la perte auditive liée à l'âge (1,23 milliard), les verrues génitales (1,12 milliard), les migraines (850 millions) et les troubles dus à des vers (800 millions). Le nombre de personnes souffrant de plusieurs affections en même temps augmente avec leur âge, mais il a aussi globalement crû entre 1990 et 2013. Tandis qu'un tiers des enfants âgés de zéro à quatre ans n'ont aucune maladie, ce taux chute à seulement 0,03% chez les gens de plus de 80 ans.

Des chercheurs de l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH) de Bâle, des Universités de Bâle, de Berne et de Genève ont participé à l'étude. Celle-ci a été financée par la Fondation Bill & Melinda Gates.

ENQUÊTE

80% des citoyens «très préoccupés» par le climat

Près de 80% des citoyens se disent «très préoccupés» par les impacts du dérèglement climatique, selon les premiers résultats d'une enquête menée à l'occasion d'un grand débat sur le climat organisé simultanément dans 79 pays, samedi dernier. Quelque 78,8% sont «très préoccupés», 18,96% «moyennement préoccupés», 1,65% pas du tout, indiquent les résultats de ce questionnaire, «la plus vaste enquête d'opinion» jamais menée sur le climat, selon les termes de l'ONU, co-initiatrice de ce projet, qui vise à faire entendre la voix des citoyens dans les négociations internationales en cours. Les premiers résultats seront soumis mercredi à Bonn aux délégations chargées de négocier l'accord mondial contre le réchauffement planétaire espéré à Paris en décembre. Samedi, quelque 10'000 personnes de 79 pays, choisies pour représenter la diversité socio-économique de leur pays, s'étaient retrouvées par petits groupes animés par un modérateur, pour débattre toute la journée, et répondre à une trentaine de questions sur les enjeux de la négociation.

Pour des sanctions juridiques

Ainsi, plus de 71% ont estimé que les négociations sur le climat menées dans le cadre de l'Onu depuis 1992, n'avaient «pas fait assez» pour s'attaquer au problème. Pour 63,5%, en décembre à Paris, «le monde devrait décider de mettre tous les moyens en œuvre» pour limiter le réchauffement à 2°C, seuil limite à partir duquel les impacts risquent d'être dévastateurs. Pour 26% cependant, il devrait entreprendre «des actions ambitieuses», mais pas forcément à tout prix. L'accord devra être juridiquement contraignant, estiment 68% des personnes interrogées. Pour 16,9% cependant, il ne devra l'être que pour les pays développés et émergents (gros émetteurs de gaz à effet de serre). Pour 59,4%, l'effort doit d'abord être international, avant d'être national (17%) ou local (21,4%). Pour autant, 80% estiment que leur propre pays doit agir pour réduire ses émissions, même si d'autres font moins. Christiana Figueres, la responsable climat aux Nations unies, a exprimé l'espoir que cette initiative puisse «répercuter aux décideurs les inquiétudes, les espoirs et les aspirations des citoyens quant au monde qu'ils souhaitent pour eux et leurs enfants».

VERTS D'EUROPE

La FIFA rend hommage à Slimani

La Fédération internationale de football (FIFA) a rendu hommage, hier sur son site internet, au buteur de l'EN Islam Slimani, qui fêtera ses 27 ans demain.

Par Rayane Ben

«Islam Slimani a vécu une année formidable en participant à la qualification de l'Algérie pour sa quatrième coupe du monde et deuxième de suite. Au Brésil 2014, Slimani a inscrit deux buts importants face à la République de Corée et à la Russie, qui ont permis aux Fennecs d'atteindre le second tour pour la première fois de leur histoire. L'attaquant a également disputé les CAN 2013 et 2015. A son retour du Brésil, il est devenu l'un des principaux éléments du Sporting Portugal, où il vient d'achever sa deuxième saison avec une coupe et une troisième place en championnat. Sur le plan individuel, Slimani a terminé meilleur buteur de l'équipe et cinquième du championnat avec 12 réalisations», a-t-on relaté sur le site officiel de la FIFA, qui avait attribué à deux reprises le trophée d'homme du match à l'enfant d'Aïn Benian lors du mémorable Mondial brésilien où il avait notamment inscrit le but de la qualification historique pour les huitièmes de finale contre la Russie.

Feghouli vers le Napoli ?

Par ailleurs, certains médias italiens, notamment le site spécialisé Canalenapoli.it, annonce que la direction de Naples serait très intéressée par le milieu de terrain international algérien Sofiane Feghouli. Encore sous contrat jusqu'en juin 2016, le numéro 10 des Verts, qui n'a pas pris part au dernier match contre les Seychelles, n'a pas encore renouvelé son contrat avec Valence. Aux dernières informations, Sofiane aurait réclamé une augmentation salariale sans toutefois ne recevoir aucune réponse de la part des dirigeants. Après l'intérêt de plusieurs clubs d'envergure, notamment la Juventus, Liverpool et Tottenham, qui ont affiché leur désir de le recruter, Sofiane Feghouli est courtisé aussi par les Napolitains qui comptent lui préparer une belle offre dans les jours à venir.

Tottenham prépare un contrat de 5 ans pour Bentaleb

Convoité par plusieurs grosses cylindrées à l'instar de la Juventus, l'Inter de Milan, Manchester City, Liverpool, Galatasaray et même le PSG, le jeune milieu récupérateur des Verts Nabil Bentaleb n'est pas prêt à quitter Tottenham de sitôt. Après des négociations marathoniennes qui durent depuis le mois de septembre dernier, il semblerait que l'on
s'achemine vers la prolongation du contrat de Bentaleb chez les Spurs. C'est, du moins, ce que révèle le journal britannique *The Mirror*. L'entraîneur de Tottenham, Mauricio Pochettino, espère la concrétisation de la proposition faite à l'International algérien de prolonger son bail de 5 ans. Bentaleb emboîterait, ainsi, le pas à ses jeunes coéquipiers Ryan Mason et Harry Kane, qui se sont engagés avec le club londonien jusqu'à 2020. Pour rappel, Bentaleb, qui a brillé durant l'exercice écoulé avec Tottenham en réalisant des stats impressionnantes, a demandé une revalorisation de son salaire que sa direction a fini par accepter, après une longue hésitation. Apparemment, les dirigeants de Tottenham avaient peur de perdre leur jeune pépite. **R.B.**

DEUX PROCHAINS ADVERSAIRES DE L'ALGÉRIE

L'Éthiopie difficile vainqueur du Lesotho

Pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN-2017, L'Éthiopie a battu difficilement chez elle le Lesotho sur le score de 2 buts à 1. Les Lesothans ont été les premiers à trouver le chemin des filets à la 41' minute, avant que les Antilopes Walya n'égalisent à la 68' minute par l'intermédiaire de Panom. Dix minutes plus tard Saladin Saïd a donné un avantage définitif aux locaux. Du coup, les Éthiopiens rejoignent les Verts à la première place du groupe J avec trois points au compteur, tandis que les Seychelles et le Losotho ferment la marche avec 0 points. La deuxième journée aura lieu au mois de septembre. L'Algérie rendra visite au Lesotho, tandis que les Seychelles accueilleront l'Éthiopie.

RAÏSSI, PRÉSIDENT DU MCA :

«Le Mouloudia jouera au 5-Juillet la saison prochaine»

Le président du Mouloudia club d'Alger, Abdelkrim Raïssi, a tenu hier à nier tout contact avec l'attaquant du FSV Francfort Mohamed Amine Aoudia, annoncé dans les deux grands clubs d'Alger, le MCA et l'USMA. «Je tiens à préciser qu'on n'a eu aucun contact avec Aoudia. C'est vrai que son profil nous intéresse, mais il est injoignable», nous a-t-il déclaré. Après avoir enrôlé quatre joueurs depuis l'ouverture du mercato estival, le président du Doyen a affirmé que son club a l'intention de recruter encore deux autres joueurs, un attaquant et un défenseur. «Après ça, on boucle l'opération recrutement», nous a-t-il dit. Les supporters du MCA sont impatients de retrouver leur terrain fétiche. SDF depuis la fermeture du 5-Juillet en septembre 2013, Raïssi nous a affirmé que son club retrouvera le stade olympique la saison prochaine. «Après presque deux saisons passées au stade Omar-Hamadi de Bologhine, nous avons décidé de retourner au stade du 5-Juillet après sa réouverture, mais on attend la confirmation de la direction de l'enceinte olympique concernant sa disponibilité», a-t-il précisé. Le patron du Doyen a préféré rester discret sur les objectifs de son équipe pour la saison prochaine, se contentant de nous dire qu'il vise une place parmi les trois premiers. «Le titre de champion ? C'est trop tôt pour en parler. L'objectif avoué cette saison, c'est d'arracher une place sur le podium et jouer toutes nos chances en coupe d'Algérie», a-t-il conclu.

MOB

Geiger succède à Amrani

L'entraîneur suisse Alain Geiger, ancien coach de la JSK, de l'ESS et du MCA, a signé avant-hier un contrat d'une année avec le MO Béjaïa, a-t-on appris auprès du président du club, Aboubakr Ikhlef. «Je le confirme : Alain Geiger est le nouvel entraîneur de l'équipe, il a signé aujourd'hui (dimanche, NDLR) pour une année», a-t-il déclaré. L'objectif assigné au coach suisse est de préserver la dynamique affichée la saison dernière par les joueurs de la formation de la Vallée de la Soummam et d'effectuer de belles prestations en championnat national, en coupe d'Algérie et en Ligue des champions d'Afrique. «C'est vrai que son contrat dure une seule saison, néanmoins, la mission assignée au staff technique est celle de garder le tempo imprimée à l'équipe par son prédécesseur (Amrani). Il s'agira de jouer les premiers rôles en championnat et ne pas lâcher aussi la coupe d'Algérie. On aura, en outre, une compétition continentale (Ligue des champions d'Afrique, NDLR) où l'on doit honorer les couleurs nationales et celles du club», a-t-il ajouté. Côté recrutement,après avoir enrôlé l'attaquant Billel Mebarki, 26 ans, en provenance de l'USM El Harrach, le MOB s'est adjugé les services du milieu de terrain Abou El Kacem Hadji du CS Constantine. Par ailleurs, les dirigeants mobistes ont prolongé de deux ans le contrat du milieu offensif Fawzi Yaya. Elément essentiel des Crabes, Yaya, 25 ans, a disputé 29 matches de Ligue 1 la saison dernière pour 3 buts inscrits. Par ailleurs, la direction des Vert et Noir devra prochainement finaliser avec d'autres joueurs pour remplacer ceux qui viennent de quitter la formation de la Soummam, notamment l'attaquant Rahal et le milieu de terrain Dahouche. Pour revenir aux arrivées, deux éléments de l'ASO, Saâd Tedjar (milieu de terrain) et Dif (gardien), ont signé hier un contrat de 2 ans avec le club béjaoui.

USM ALGER

Le gardien Mansouri rejoint le groupe à Casablanca

Le gardien Mansouri Ismaïl, de retour à l'USM Alger après une saison passée au MO Béjaïa sous forme de prêt, s'est envolé hier pour Casablanca pour prendre part au stage de son équipe en prévision de la Ligue des champions d'Afrique, a indiqué le club de Ligue 1 de football. Le portier usmiste a décidé de retourner au bercail après une saison couronnée par une victoire avec le MO Béjaïa en finale de la coupe d'Algérie et une deuxième place en championnat de Ligue 1 Mobilis. D'autre part, le gardien de but Marzougui Abdenour, sous contrat avec l'USM Alger jusqu'en juin 2016, a été placé sur la liste des joueurs transférables lors de ce mercato d'été 2015. L'USM Alger a entamé samedi son stage estival à Casablanca qui se poursuivra jusqu'au 21 juin. Lors de la première journée, les coéquipiers de Youcef Belaïli ont effectué dimanche une séance de musculation. En Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger entamera la compétition par un déplacement à Sétif pour affronter le tenant du titre le 27 juin à 22h00 pour le compte de la première journée. L'autre match mettra aux prises El Merreikh du Soudan au MC El Eulma.

JSS

Wallemme contacté

La direction de la JS Saoura est toujours à la recherche d'un entraîneur pour la saison prochaine. En effet, elle n'a pas renouvelé sa confiance à Mohamed Henkouche à l'issue de la saison écoulée. Ainsi, les dirigeants de la JSS sont entrés en contact avec le manager du technicien français Jean-Guy Wallemme afin de lui proposer de prendre les commandes de la formation bécharie. Pour rappel, Wallemme, qui est également convoité par l'équipe française de CFA Grenoble, a drivé la saison dernière trois équipes de la Ligue 1, l'USM Bel-Abbès, la JS Kabylie et le NAHD.

EL HAYAT EL ARABIA
Quotidien national d'information édité par la SARL KHIAM Information et Communication

Rédaction
82, rue Didouche Mourad Alger
Tél. : 021.63.52.23
Fax. : 021.63.36.24
e.mail: journal.elhayat@gmail.com
Site:elhayatalarabiya.com

Directeur de la publication
Ali EL HADJ TAHAR
Redacteur en chef
NASSER MOUZAOUI
Impression
ENAP
Diffusion
eldjazairdoc.com

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

COPA AMERICA

Le Brésil in extremis face au Pérou

Emmené par Neymar, auteur d'un but et d'une passe décisive, le Brésil a remporté son premier match de la Copa America face au Pérou (2-1). La Seleçao a toutefois dû attendre le temps additionnel pour valider son succès.

Les présumés cadors de la Copa America connaissent décidément des débuts compliqués. Après l'Argentine, accrochée par le Paraguay (2-2), et la Colombie, surprise par le Venezuela (0-1), le Brésil a lui aussi souffert face au Pérou (2-1) pour son entrée dans la compétition. Contrairement à l'Albiceleste et aux Cafeteros, la Seleçao a au moins eu la bonne idée de gagner. Elle a toutefois dû attendre un but de Douglas dans le temps additionnel (90'+2') pour prendre (enfin) l'ascendant sur son adversaire. Menée au score dès la 3e minute suite à une passe mal assurée de David Luiz et un dégagement hasardeux de Jefferson exploités par Cueva, la formation dirigée par Dunga avait pourtant réagi dans la foulée par Neymar (5') : l'attaquant de Barcelone a inscrit de la tête son 44e but en sélection. Mais les exploits et la réussite de Pedro Gallese, sauvé par sa transversale (54'), ont longtemps fait douter Willian et ses équipiers. Sous la pluie, la Seleçao a finalement profité d'un nouvel éclair de Neymar pour forcer la décision. Alors qu'il s'était emmêlé les pinceaux un peu plus tôt, sur un service du Barcelonais, déjà, Douglas Costa a profité d'une passe lumineuse de son capitaine pour offrir au Brésil son onzième succès d'affilée depuis le Mondial 2014. «C'était un match typique de début de tournoi, a résumé Neymar après la rencontre. L'important était de le gagner.»

Le Venezuela surprend la Colombie

De son côté, la Colombie, qui compte parmi les prétendants à la victoire finale, s'est inclinée dimanche face au Venezuela (1-0) pour son entrée en lice dans la Copa America. Grosse surprise, dimanche, lors de la première journée du groupe C de la Copa America. La Colombie a été battue par le Venezuela (0-1) à Rancagua. Sans imagination, les Cafeteros ont été pris par l'envie de leur adversaire. Pourtant, José Pekerman avait aligné sa grosse équipe, avec notamment dans le domaine offensif Cuadrado et James Rodriguez en soutien de Carlos Bacca et Radamel Falcao. Un quatuor qui n'a que très peu mis en danger la défense vénézuélienne, emmenée par le Nantais Oswaldo Vizcarrondo. C'est au contraire David Ospina qui a été mis à contribution par Vargas à la 27e minute. En seconde période, Rondon a trouvé la faille d'une tête décroisée (60'). Les Colombiens ont enfin mis la pression sur la Vino Tinto dans le dernier quart d'heure. Mais Alain Baroja, le gardien vénézuélien, a repoussé coup sur coup des tirs de Rodriguez et d'Edwin Cardona à la 78e minute. Cette victoire est seulement la cinquième du Venezuela en cinquante-six matches de Copa America. La Colombie a, elle, l'obligation de se ressaisir lors de son prochain match, contre le Brésil jeudi prochain.

SON AGACEMENT, LA SUCCESSION D'ANCELOTTI…

Les confidences de Zineddine Zidane

Un an après ses débuts à la tête de l'équipe réserve du Real Madrid, Zineddine Zidane a fait un premier bilan de son expérience de coach. Déçu par ses résultats, le Français juge qu'il n'était pas prêt pour prendre la succession de Carlo Ancelotti. Sa carrière en tant qu'entraîneur ne fait que débuter, mais elle suscite déjà beaucoup d'intérêt. Annoncé comme l'un des favoris ces dernières semaines pour prendre la succession de Carlo Ancelotti au Real Madrid avant la nomination de Rafael Benitez, le technicien français va finalement continuer ses gammes avec la Castilla. La première saison de Zidane à la tête de l'équipe réserve du Real Madrid n'a pas été de tout repos. En effet, l'ancien meneur de jeu n'a pas réussi son objectif fixé en début de saison puisque son groupe n'est pas parvenu à terminer dans les quatre premiers pour tenter de rejoindre la Liga Adelante. Des résultats décevants qui restent encore en travers de la gorge du champion du monde français. «J'ai les nerfs parce que je n'ai pas atteint mon objectif. Il faut que je l'atteigne. Mais pour mon expérience et ce que j'ai vécu, je suis content, j'ai appris plein de choses», a confié Zidane sur les ondes de RTL. Néanmoins, cet échec a tout de même fait perdre de la crédibilité à Zineddine Zidane en interne au Real Madrid puisque le président du club, Florentino Perez, aurait notamment été agacé par la mauvaise gestion du cas Martin Odegaard (16 ans). Et c'est peut-être cette année moyenne avec la Castilla qui a écarté Zidane de la course à la succession à Carlo Ancelotti. En effet, même si le Français a été longtemps pressenti pour prendre en main l'équipe A, c'est finalement Rafael Benitez qui a été nommé. Mais le natif de Marseille n'a pas de regrets. D'après lui, ce n'était pas le moment d'être à la tête d'une équipe professionnelle. «C'est normal, Zidane entraîneur du Real Madrid, c'est sympa. Ils ont trouvé la solution avant de faire partir Ancelotti. Moi, j'avais envie de continuer avec la Castilla et je ne suis pas tout à fait prêt», a-t-il souligné. Comme prévu depuis plusieurs semaines, Zineddine Zidane va donc poursuivre son apprentissage pendant encore un an sur les bancs de la Castilla du Real Madrid avant d'éventuellement prendre les commandes d'une équipe A. Et pourquoi pas en Ligue 1 ? Plusieurs clubs français pourraient être intéressés par ses services.

PRÉPARATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL (U19)

L'EN poursuivra sa préparation en Slovénie

L'équipe nationale algérienne des moins de 19 ans garçons de handball poursuivra sa préparation en Slovénie en vue du championnat du monde prévu du 8 au 20 août à Ekaterinbourg (Russie), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Après un premier stage entamé le 2 juin à Alger et qui se terminera le 17 juin, le sept algérien se déplacera le 19 juin en Slovénie pour un stage qui se poursuivra jusqu'au 1e juillet. Ce stage sera ponctué par trois matchs amicaux contre la Slovénie, championne olympique de sa catégorie. L'équipe algérienne dirigée par Ait Abdeslam poursuivra sa préparation en Slovénie avec une participation à un tournoi international du 7 au 14 juillet prochain. Cinq équipes seront présentes à ce rendez vous: la Slovénie, l'Argentine, l'Egypte, la Pologne et le Qatar. Au championnat du monde des U19 garçons, l'Algérie évoluera dans le groupe B domicilié à Lubjuski aux côtés de l'Allemagne, la Croatie, la Suisse, le Qatar et les Pays-Bas.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL DAMES (2E JOURNÉE)

L'Algérie battue par le Kenya

La sélection algérienne dames de volley-ball a été battue par son homologue du Kenya, champion d'Afrique sortant, sur le score de 3 sets à 0 (25-20, 25-22, 25-19), dimanche à Nairobi (Kenya) en match comptant pour la deuxième journée du championnat d'Afrique des nations 2015, groupe A. Les protégées de l'Italien François Salvagni avaient entamé, samedi le tournoi africain par une victoire contre le Botswana (3-1 : 25-17, 17-25,25-20, 25-16). Lors de la 3e et dernière journée du 1er tour, lundi, les camarades de Fatima-Zohra Oukazi rencontreront l'île Maurice. Cette dernière a concédé sa deuxième défaite devant le Botswana (1-3 : 22-25, 25-17, 23-25 et 15-25). Cette 2e journée a été marquée dans le groupe B par la défaite de la Tunisie sur Sénégal (3-2). Les Sénégalaises, victorieuses du Cameroun (3-2) lors de la 1re journée, ont remporté le match au tie-break (15-12) après avoir été menées au score (2 sets à 0). L'autre match du groupe B a vu le Cameroun s'imposer devant le Maroc (3-0 : 25-17, 25-18 et 25-20). Lors de la 3e journée hier, le Cameoun et la Tunisie se disputeront la 2e place du groupe, derrière le Sénégal. Le championnat d'Afrique des nations dames de volley-ball se déroule pour la deuxième fois de suite à Nairobi. Ce tournoi est qualificatif au Mondial-2015 féminin qui aura lieu du 22 août au 6 septembre au Japon.

PRÉPARATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL U21

Deux stages et deux tournois au programme des Algériens

La sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball effectuera deux stages de préparation et participera à deux tournois internationaux en prévision du championnat du monde de la catégorie prévu du 20 Juillet au 1er août prochain au Brésil, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). L'équipe algérienne dirigée par le duo Hasni Achour-Abdedaim Mounir effectuera son premier stage de préparation du 16 au 23 juin à Alger avant de rendre en Roumanie pour prendre part au tournoi international qui aura lieu du 24 au 28 juin. Outre l'Algérie et la Roumanie (pays hôte), le tournoi verra la participation de la Norvège et des Pays-Bas. A l'issue de ce tournoi, le sept algérien se déplacera en Serbie pour un second stage du 28 juin au 9 juillet prochain avant de retourner une seconde fois en Roumanie pour participer à un tournoi programmé du 9 au 12 juillet avec la participation de la Roumanie, l'Egypte et un quatrième pays qui n'est pas encore connu. Au championnat du monde des U21, l'Algérie a hérité du groupe C avec le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud.

SAUT À LA PERCHE

Hichem Khalil Cherabi bat le record d'Algérie datant de... 1979

36 ans après, Hichem Khalil Cherabi (22 ans) a battu dimanche dernier le record d'Algérie du saut à la perche avec un saut de 5,50 mètres à Stabhochstrumg en Allemagne. Le précédent record était longtemps détenu par Lakhdar Rahal à 5,35 mètres réalisé… le 4 juillet 1979. Sous la houlette de son coach Samir Agsous, Cherabi s'était déjà approché du record d'Algérie en sautant à 5,30 m le 11 juin dernier à Pierre Bénite en France avant de réaliser l'exploit en Allemagne 3 jours après.

BIEN-ÊTRE

Perdre du poids avec le citron et le gingembre

Tu as déjà entendu certainement dire que le citron et le gingembre, pris ensemble ou séparément, peuvent nous aider à garder la ligne. Évidemment, il n'y a pas de régimes miracles. Tous exigent un effort de notre part. Le procédé est tout simple...

Mieux connaitre les ingrédients

Le citron est un véritable allié tant pour perdre du poids et pour la santé. Riche en vitamine C et en antioxydants, les acides contenus dans le citron permettent de digérer plus facilement. Il faut savoir que le citron permet de brûler les calories et les graisses.

Le thé vert se distingue par sa richesse en antioxydants (jusqu'au tiers du poids de la feuille). Stimulant, drainant, les composés du thé vert luttent contre les maladies neurodégénératives et cardiovasculaires, certains cancers, le surpoids, le mauvais cholestérol, l'hypertension… Le thé vert est aussi réputé pour ses atouts minceur. Sa théine augmente le métabolisme de base (on brûle plus de calories au repos).

Le gingembre est un aliment thermogénique. Il augmente la température du corps et aide à stimuler le métabolisme afin que vous brûliez davantage de graisse que vous ne le feriez en faisant simplement un régime amaigrissant.

Pour maigrir il faut...

Boisson de citron et gingembre

Un classique des régimes que tu connais sûrement déjà. Il nous permet de brûler les graisses, d'améliorer la digestion, de prévenir la rétention d'eau et l'inflammation. Nous pouvons par exemple prendre le jus de deux citrons, puis le porter à ébullition avec une racine de gingembre coupée. Une fois que le mélange arrive à ébullition, réduis le feu et ajoute un litre d'eau et deux morceaux de citron. Si tu prends une bouteille ça sera parfait pour boire avant les repas principaux de la journée. C'est très efficace pour la perte de poids, mais rappelle-toi, l'essentiel est d'avoir une bonne alimentation.

Thé vert au gingembre

Cette infusion riche en antioxydants est parfaite pour commencer l'après-midi. Maintenant, tu connais également les vertus du thé vert pour perdre du poids. On appelle ça le thé des 1001 propriétés et il est connu pour très bien agir sur notre graisse et aider à ce qu'elle ne s'accumule pas en excès, pour réduire le cholestérol et aussi pour améliorer notre digestion. Combiné avec la racine de gingembre, cette infusion est un grand remède pour prendre soin de notre santé et améliorer notre ligne.

Thé au citron, à la menthe et au pamplemousse

Très facile à faire et très efficace aussi. On peut le prendre deux fois par jour. Pour ce faire, on doit juste presser les jus d'un demi-citron et d'un pamplemousse. Puis mélanger le tout et verser dans une théière avec un verre d'eau chaude. Puis ajouter une tranche de citron et deux feuilles de menthe et mettre à chauffer. Lorsqu'on arrive à ébullition, baisser le feu pour laisser reposer. On peut l'accompagner d'une cuillère à soupe de miel. C'est super !

Recette

Artichauts en sauce vinaigrette

INGRÉDIENTS

- 15 artichauts.
- ½ verre à thé de vinaigre.
- 3 cuillères à soupe d'huile.
- Sel.
- Poivre.
- ½ cuillère de moutarde.

PRÉPARATION

- Laver et cuire les artichauts dans l'eau bouillante et salée pendant 20 minutes.
- D'autre part, préparer la sauce en mélangeant le vinaigre avec l'huile, la moutarde, le sel et poivre.
- Mettre les artichauts dans un plat et verser dessus la sauce.
- Servir frais.

CONSEILS CUISINE

10 erreurs qui rendent nos légumes moins nourrissants

Beaucoup de nos réflexes culinaires rendent les légumes moins intéressants sur le plan nutritionnel. Voici dix erreurs à ne pas (plus) commettre.

La journaliste d'investigation Jo Robinson a passé 10 ans à analyser les résultats nutritionnels des légumes et des fruits pour écrire le livre *Eating on the Wild Side*. Ses astuces pour conserver et préparer les légumes vont peut-être révolutionner votre façon de cuisiner. Lorsqu'on parle de "nutriments", on pense souvent aux vitamines A et C ou aux minéraux comme le calcium ou le fer. Pourtant, les légumes sont également une source de phyto-nutriments. Il s'agit d'un puissant antioxydant que les plantes produisent pour se protéger des dangereux rayons UV ou des insectes parasites. Jo Robinson explique dans son livre qu'ingérer ces phyto-nutriments aurait les mêmes effets sur notre organisme que sur celui de la plante. "Cela nous protège des agressions internes et externes", explique la journaliste au Time.

Voici 10 erreurs à éviter pour mieux profiter de tous les nutriments des légumes.

Manger uniquement des tomates crues

Plus elles sont cuites longtemps, mieux c'est. La chaleur va transformer le lycopène en une substance que notre corps peut assimiler plus facilement. Plus étonnant encore, les tomates en boîte seraient une mine de phyto-nutriments grâce au processus de chaleur utilisé pour la mise en conserve.

Jeter la salade abîmée

On pense qu'abîmer nos légumes est à proscrire. Pourtant, les feuilles déchirées de la laitue envoient un message de protection qui va permettre aux cellules de produire plus de phyto-nutriments. Une laitue dont les feuilles sont abîmées ou déchirées peut donc contenir jusqu'à deux fois plus de phyto-nutriments.

Faire bouillir les épinards

Faire cuire les légumes jusqu'à ébullition ne permet pas de conserver leurs vitamines et cela supprime aussi une bonne partie des antioxydants. Particulièrement lorsqu'on fait bouillir des épinards : après 10 minutes, les 3/4 de ses apports nutritionnels sont transférés dans l'eau de cuisson. Il vaut alors mieux privilégier les méthodes de cuisson à la vapeur, au micro-ondes, à la poêle ou en grillade.

Manger la salade avec une vinaigrette light

Les nutriments seront mieux absorbés si l'on mange une salade avec une vinaigrette classique qu'avec une vinaigrette light. La plupart des sauces dressings contiennent de l'huile de soja, mais l'huile d'olive extra-vierge est beaucoup plus efficace pour permettre à notre corps de mieux absorber les phyto-nutriments.

Faire cuire l'ail juste après l'avoir coupé

Émincer une gousse d'ail et la placer directement sur une poêle chaude fait perdre presque tous les avantages de l'allicine, un nutriment qui apporte à l'ail les bénéfices qu'on lui connaît. L'enzyme qui produit l'allicine n'est pas active tant que les cellules de l'ail ne sont pas rompues. Si l'ail est mis directement à cuire, la chaleur de la poêle empêche le processus de se mettre en place. Il vaut mieux attendre 10 minutes avant d'exposer l'ail à la chaleur, le temps que l'enzyme fasse son effet

Jeter la partie la plus intéressante du légume

On conseille souvent de ne cuisiner que la partie blanche ou claire de l'oignon. Mais la partie vert foncé est plus concentrée en phyto-nutriments. Plutôt que de la jeter, vous pouvez faire l'impasse sur les instructions de la recette en cuisinant aussi la partie verte. Les épluchures de légumes sont également pleines d'antioxydants. Certaines recettes proposent de les cuisiner.

Manger des pommes de terres juste après les avoir cuites

Les pommes de terre sont souvent évitées pour leur teneur en sucres. Les manger 24 h après la cuisson permet de transformer l'amidon de la pomme de terre pour qu'il soit plus facile à digérer par l'organisme. Les salades froides de pommes de terre sont donc idéales.

Couper les carottes avant de les cuire

Cuire les carottes entièrement et les couper par la suite permet de conserver plus de nutriments. De plus, le légume est plus intéressant lorsqu'il est cuit que lorsqu'il est cru, car la chaleur de la cuisson permet de rompre les cellules du légume ce qui le rend plus digeste.

Acheter du brocoli émietté

Le brocoli fait partie des légumes qui perdent rapidement leurs bénéfices nutritionnels. Le temps d'arriver dans les rayons du supermarché, il a déjà perdu 75 % de sa contenance en flavonoïdes, un antioxydant. Le brocoli déjà précoupé contiendrait encore deux fois moins d'antioxydants, il est donc conseillé d'acheter une tête complète et de la cuisiner le plus rapidement possible.

Jeter l'eau de cuisson des haricots

Les haricots secs font partie des aliments qui contiennent le plus de phyto-nutriments. Cependant, les haricots en boite en contiennent encore plus ! Pour cuisiner des haricots secs il est conseillé de les laisser mariner dans leur l'eau de cuisson pendant une heure afin qu'ils puissent absorber une partie des nutriments perdus dans l'eau.

Comment bien conserver le chocolat

Pour faire durer le chocolat plus longtemps, on doit le protéger des ses ennemis : l'humidité, la chaleur et les odeurs.

- Gardez votre chocolat dans un placard sec, frais et sombre, où la température ne dépasse pas les 19°. Evitez de le mettre au réfrigérateur, dans un endroit humide près des sources de chaleur ou exposé au soleil.
- Ne retirez pas votre chocolat de son l'emballage d'origine, car il est fait pour le protéger et le garder plus longtemps.
- Conservez les tablettes de chocolat déjà entamées dans des boîtes hermétiques plastiques ou métalliques. Veillez à bien refermer la boîte après chaque dégustation.
- Le chocolat absorbe les odeurs comme les odeurs des aliments, de cuisson, de parfum d'intérieur, de tabac... Evitez donc de le placer prés d'une source odorante.

Il est possible de congeler le chocolat, sauf celui aux fruits secs ou avec un intérieur liquide. Pour le décongeler, laissez-le doucement remonter à température ambiante loin des sources de chaleur ou d'humidité.

ALGERIE

08h00 : bonjour d'algérie (direct)
09h30 : djourouh el hayet (05)
rediff
10h00 : la mer méditerranée (10)
documentaire
10h25 : panchel el mouhib (11)
11h00 : questions d'actu (rediff)
information
12h00 : journal télévisé en français+météo
information
12h25 : yaoumiyate moudarisse (20)
in barrari el chers (07)
documentaire
14h35 : layali el baydha'e (07)
15h20 : 52 chrono (rediff)
émission sportive
16h20 : REX GENERATION (54)
Dessin animé
16h45 : qaher el bihar (42)
dessin animé
17h25 : takder tarbah
émission de jeux
18h00 : journal télévisé en Amazigh
information
18h25 : djourouh el hayet (06)
feuilleton alg
19h00 : journal télévisé en français+météo
nformation
19h30 : canal azur
documentaire
20h00 : journal télévisé en Arabe
information
20h45 : trésors d'algérie
émission
22h30 : Expression livre
émission culturelle

2

11:30 Les z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:55 Météo
13:55 Consomag
14:0 Expression directe
Medef
14:05 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
16:45 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles !
19:25 N'oubliez pas les paroles !
19:55 Météo
20:00 Journal
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Parents mode d'emploi
20:46 Programme court
Rue de la formation
20:48 Alcaline, l'instant
Flo Morrissey
20:50 Programme court
Le village préféré des Français
Ault - région Picardie
20:51 Météo
20:53 Meteo
Météo des plages
20:55 L'Algérie vue du ciel
22:30 Jusqu'au bout du monde
En Patagonie avec Adriana Karembeu
00:15 Jusqu'au bout du monde
Les secrets du tournage
01:20 Dans quelle éta-gère...

20h55

L'Algérie vue du ciel

Pour la première fois, le photographe et reporter français Yann Arthus-Bertrand a été autorisé à survoler toutes les régions d'Algérie, offrant ainsi des images totalement inédites de ce pays immense, le plus grand de l'Afrique du Nord. Des montagnes de Kabylie aux massifs des Aurès, du Sahara à Alger la Blanche, de la plaine de la Mitidja à Constantine, suspendue à son rocher, c'est une redécouverte totale de cette terre et de ses habitants qui est ici proposée. Le film est ainsi construit autour d'un voyage en trois parties.

6

10:00 Telefilm
L'amour en grand
11:45 Dr Emily Owens
Le grand saut
12:40 Météo
12:45 Journal
Le 12.45
13:40 Météo
13:45 L'amour au jour le jour
15:45 Plus jamais cela
17:40 Les rois du shopping
Premier rendez-vous amoureux
18:50 En famille
Saison 4
19:40 Météo
19:45 Journal
Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 Recherche appartement ou maison
22:25 Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?
23:40 Recherche appartement ou maison
Stéphane Plaza doit venir en aide à Mélanie, qui risque de se retrouver à la rue avec sa fille de 2 ans. De son côté,...
01:10 Wes et Travis
Le troisième élément
01:55 Wes et Travis
Le profil du tueur
02:40 Météo
02:45 Clips
M6 Music

20h55

Recherche appartement ou maison

Recherche appartement ou maison Édith, 43 ans, divorcée depuis peu, vit seule avec ses deux filles, Léa, 14 ans et Aurore, 11 ans. Leur rêve à toutes les trois : redémarrer une nouvelle vie après la période difficile du divorce en s'installant à Paris. Stéphane Plaza va l'aider à faire le bon choix... Audrey, 25 ans et Damien, 28 ans sont ensemble depuis dix ans déjà !

20h55

TF1

Forever
De souvenirs et d'os

Abe et Henry cherchent à retrouver la trace d'Abigail qui les a quittés trente ans auparavant. Ils se rendent à sa dernière adresse, une petite maison isolée, en pleine campagne. Ils rencontrent la propriétaire qui se souvient d'Abigail, alias Sylvia Blake, et leur remet un carton des dernières affaires personnelles de son ancienne locataire, disparue brusquement en 1985.

10:25 Petits secrets entre voisins
10:55
Série/Feuilleton
Petits secrets entre voisins
11:20
Série/Feuilleton
Petits secrets entre voisins
11:55 Programme court
Petits plats en équilibre
12:00 Jeu
Les 12 coups de midi !
12:50 Programme court
L'affiche du jour
13:00 Journal
Le 13h
13:40 Programme court
Petits plats en équilibre
13:45 Programme court
Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Feuilleton
Les feux de l'amour
15:10 Telefilm
La vidéo de la honte
17:00 Telerealite
L'addition, s'il vous plaît
18:00 Jeu
Bienvenue à l'hôtel
19:00 Jeu
Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
Le 20h
20:30 Jeu
My Million
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PeP's
20:55 Forever De souvenirs et d'os
21:45 Forever
Et la vie continue...
22:40 Forever
Par soumission
23:25 Forever
Des loups et des hommes
00:20 Euro Millions
00:25 Blacklist
Berlin (N°8)
01:10 Blacklist
Berlin (N°8)
02:05 Les experts : Miami
Saison 1 épisode 20
Dernière cartouche
02:55 Film
Che - 1re partie : l'Argentin

CANAL+

10:35 Jimmy's Hall
12:20 La nouvelle édition
12:45 Magazine
La nouvelle édition
14:05 Vikings
Paris
14:50 Vikings
Aux portes de la ville
15:30 La semaine de Gaspard Proust
15:40 Les Guignols : l'intégrale
16:25 Triple alliance
18:10 Programme court
Connasse
Refait son passeport - le vin
18:15 Divertissement
Le Before
18:45 Journal
Le JT
19:05 Le Grand journal
20:05 Le Grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
20:55 All About Albert
22:30 Au fil d'Ariane
Au fil d'Ariane
00:05 Week-ends
01:35 D'une vie à l'autre
03:10 Magazine
Rencontres de cinéma
Gunman
03:30 Sport
Boxe pieds-poings

20h55

All About Albert

Eva, divorcée, la petite cinquantaine, aime son métier de masseuse mais vit dans l'angoisse de voir sa fille quitter la maison pour l'université. Lors d'une soirée, elle rencontre Albert. Ils sympathisent d'autant plus que lui aussi divorcé, Albert redoute le départ de sa propre fille. La bonne entente se transforme doucement en amour partagé. Tout semble aller pour le mieux jusqu'à ce qu'Eva se rende compte qu'une de ses clientes, Marianne, qui l'a prise comme confidente, n'est autre que l'ex d'Albert. Et Marianne aime particulièrement parler et dénigrer son ex-mari. Eva ne sait que faire de ces confidences qui lui font voir Albert sous un autre jour.

arte

10:30 Cologne, ville sauvage
11:15 Escapade gourmande
11:40 Australie : un voyage à travers le temps
12:25 Magazine
360°- Géo
12:26 Reportage
Sur la trace du lynx ibérique
13:20 Information
Arte journal
13:35 Le baron de l'écluse
15:10 Ports d'attache
Honolulu
16:00 Waterloo, l'ultime bataille
17:15 X:enius
17:45 Entre terre et ciel
18:15 Le Caucase en 30 jours
19:00 Au gré des saisons - Été
Plénitude
19:45 Information
Arte journal
20:05 28 minutes
20:45
Programme court
Tout est vrai (ou presque)
Lionel Messi
20:50 Thema
Dans l'ombre de la drogue
20:51 La mafia à nos portes
21:45 Drogue : la nouvelle guerre des cartels
22:35 Entretien
22:50 Les États-Unis et la drogue : une guerre sans fin
00:35 Une présidente pour l'Amérique : mode d'emploi
01:40 Jour fatal en Colombie : les disparus du palais de justice

20h51

La mafia à nos portes

Depuis peu, le territoire européen semble devenu le nouvel eldorado du crime organisé international. Alors que le trafic de drogues à destination du continent est un commerce de plus en plus lucratif, avec des marges plus avantageuses encore que sur le marché américain, le blanchiment d'argent prospère.

france 3

10:45 Consomag
10:50 Magazine
Midi en France
À Hendaye
11:55 Meteo
Météo
12:00 Journal
12/13
12:01 Journal
Journal régional
12:25 Journal
Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
Tuer pour survivre
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Journal
19/20
19:01 Journal
Journal régional
19:15 Journal
Édition locale
19:30 Journal
Journal national
19:55 Meteo
Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Magazine
Au plus près du Tour
20:15 Information
Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:45 Météo des plages
20:48 Image du jour
La solitaire du Figaro
20:50 Crime en Aveyron
22:25 Météo
22:30 Journal
Grand Soir 3
23:10 Le divan de Marc-Olivier Fogiel
00:25 Couleurs outre-mers
00:50 Espace francophone
Jeunes talents en francophonie
01:15 Magazine
Midi en France

20h50

Crime en Aveyron

Un homme est assassiné à Laguiole, en Aveyron, dans le pays de l'Aubrac. Élisabeth Richard, substitut du procureur de Rodez, est chargée de l'affaire. Elle doit composer avec l'hostilité d'un capitaine de gendarmerie, vieux briscard promu à la force du poignet, peu enthousiaste à l'idée d'être subordonné à une jeune femme intelligente et cultivée. Mais Élisabeth doit surtout démêler les imbroglios d'antagonismes ancestraux et percer les lourds secrets des familles qui lui permettront de démasquer le coupable.

El Hayat 24
Quotidien national d'information - n° 372 - Prix : 10 DA
Mardi 16 Juin 2015

JOURNALISTE AMÉRICAINE, ELLE AVAIT COUVERT LA GUERRE DE LIBÉRATION

Zitouni honore Hawe Marvine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a décerné la médaille du 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale à Hawe Marvine Henietta, journaliste américaine et amie de l'Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère. Agée de 87 ans, Hawe Marvine est une sympathisante de la question algérienne qui a couvert, au début de sa carrière professionnelle la glorieuse guerre de libération. Durant les années 50, la journaliste américaine a réalisé des enquêtes sur la révolution pour le compte de plusieurs institutions médiatiques, à l'instar du New York Times. Dans une conférence animée dans le cadre du salon de la communication organisé en mai dernier à Alger, la journaliste américaine a confié qu'elle comptait écrire ses mémoires sur l'Algérie et raconter ses souvenirs avec les personnalités révolutionnaires et culturelles qu'elle a rencontrées à cette époque, à l'instar de Mustapha Benboulaïd.

GESTION DES CATASTROPHES

Les télécommunications jouent un rôle important

Les télécommunications jouent un rôle "important" dans la gestion des catastrophes naturelles, ont affirmé, hier à Alger, des spécialistes d'Algérie Télécom Satellite (ATS) et du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Intervenant lors d'une journée d'étude consacrée à ce thème, les participants ont estimé que les télécommunications "jouent un rôle important dans la gestion des catastrophes naturelles", expliquant que les technologies d'ATS "permettent le rétablissement des liens de communication en cas d'aléas de la nature". "Le choix de la thématique revêt une importance capitale, car la gestion d'une situation de crise ou de catastrophe naturelle requiert une bonne coordination intersectorielle", a déclaré la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houdan Imen Faraoun, dans une allocution lue en son nom par son représentant Labed Sif Eddine. "L'expérience a souvent montré que le rétablissement des voies de communication et de transport s'avèrent indispensable à tout exercice de nature à sauver, voire préserver, des vies humaines", a ajouté la même source. De son côté, le président-directeur général d'ATS, Hmida Belghith, a rappelé la contribution de son entreprise dans la gestion des situations de risque que l'Algérie a subis par le passé, précisant que le rôle d'ATS était "très visible" lors des inondations de Bab El Oued en 2001 et du séisme de Boumerdes en 2003. Pour sa part, le directeur général du CRAAG, Abdelkrim Yelles Chaouch, a mis en avant l'importance des moyens de télécommunications dans la prévention des risques, précisant que les télécommunications "constituent la solution en cas de défectuosité des moyens terrestres". Une démonstration des équipements dans dispose ATS, permettant une intervention rapide et efficace à travers le réseau internet satellitaire, a été présentée aux participants à cette rencontre.

RISQUES D'INTERPRÉTATION ET D'EXÉCUTION DES CONTRATS INTERNATIONAUX

Nécessité d'une prise en charge préalable

Des juristes ont préconisé, hier à Alger, la prise en charge, au préalable, des risques d'interprétation et d'exécution des contrats internationaux entre sociétés, soit lors de leur rédaction pour éviter les litiges durant l'exécution.

"En plus de l'importance de la rédaction du contrat international et son architecture, la prise en charge au préalable des risques d'interprétation et d'exécution de ses clauses est indispensable pour éviter des conflits pouvant naître après son établissement", a indiqué le professeur Ali Benchneb, qui intervenait par vidéo-conférence depuis la France lors d'une rencontre sur "les risques juridiques dans le contrat international", organisée par l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP). Estimant que tous les contrats "sont exposés à des incertitudes d'ordre financier ou juridique", entraînant même des risques qui pèsent lourdement sur les parties contractantes, M. Benchneb a souligné que l'absence d'une clause définissant les éventuels risques auxquels le contrat peut être exposé et les mesures à prendre en cas de litige, "complique davantage la situation". Présent à la rencontre, Gérard Blanc, professeur français en droit et sciences politiques, a préconisé dans son intervention aux entreprises et institutions de se référer aux conventions internationales et aux accords bilatéraux entre les pays et qui sont, selon lui, un moyen pour limiter les conflits juridiques et les différends financiers liés aux contrats en cas de dommages. Pour lui, les contrats internationaux notamment d'assurance, de transport et de livraison, sont tous susceptibles d'être sujet de litige à cause des changements économiques, surtout ceux des prix pouvant se produire durant l'exécution du contrat, poussant les parties concernées à recourir à l'arbitrage international. Dans ce cas et à titre d'exemple, la clause de révision et d'actualisation des prix devient nécessaire au préalable dans le contrat pour et éviter les litiges pouvant surgir du changement des cours des matériaux, a-t-il expliqué. S'agissant de l'arbitrage international, maître Djamel Eddine Lakehal, qui intervenait sur les avantages et les inconvénients de cette procédure, a estimé que les avantages de celle-ci se résument dans la garantie d'exécution des sentences arbitrales, la liberté et l'indépendance par rapport au système judiciaire national et dans le choix des arbitres. Quant aux inconvénients, il a relevé le problème des délais parfois trop longs, les coûts chers de la procédure et enfin l'incapacité de faire appel ou rejuger l'affaire en cas de décision finale. L'avocat Mohamed Nacerddine Beldjred, a souligné en marge de la rencontre, "la nécessité de former en Algérie des compétences pour aider les entreprises nationales à mieux négocier leur contrat internationaux et bien se défendre en cas de litige", soulignant que plusieurs entreprises nationales ont perdu leurs affaires à l'international faute de compétences maîtrisant ce genre d'affaires. C'est pourquoi, la rencontre vise à "contribuer au développement et au renforcement des capacités nationales d'appui aux administrations et aux entreprises en matière de gestion des contrats internationaux, dans la préparation, la rédaction, la négociation, le suivi de l'exécution, ainsi en cas d'arbitrage", selon le directeur général de l'ISGP, M'hamed Raked. La journée était aussi une occasion pour présenter le programme de formation doctorale, initié par l'ISGP, en droit international des affaires, dont le lancement est prévu pour septembre prochain, et qui vise à "former des experts en la matière, capables d'accompagner efficacement nos entreprises dans leurs conflits soumis à l'arbitrage international", explique le DG de l'ISGP. Une cérémonie rendant hommage posthume au professeur Mohand Issad, ancien président du Comité d'arbitrage et de la Commission pour la réforme de la justice (Cnrf), décédé en 2011, a été, par ailleurs, organisée à l'issue des travaux de la rencontre.

RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES ALGÉRIENNES

Il a été lancé hier

Le réseau des femmes parlementaires algériennes a été lancé officiellement hier à Alger lors de la séance de clôture du Forum international des femmes parlementaires. La vice présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Amel Daroua, a indiqué que le lancement du réseau "émane de notre profonde conviction de l'importance du rôle des femmes parlementaires et en application des recommandations de la déclaration d'Alger de décembre 2013". La déclaration d'Alger prévoit la mise en place de mécanismes à même de garantir l'égalité entre les sexes pour permettre à la femme de jouir de tous ses droits et des libertés socio-économiques et politiques, tout en consacrant la participation de la femme à la prise de décision, a-t-elle dit. Les consultations et les rencontres organisées en prélude du lancement de ce réseau démontrent "la capacité des parlementaires à oeuvrer ensemble au sein de ce mécanisme et leur disposition à dépasser leurs différences politiques", a-t-elle estimé. Elle a exprimé "la disposition de l'APN à garantir l'efficience et la continuité du réseau", appelant les femmes parlementaires participant au forum à former une commission chargée de la définition des critères relatifs à la qualité de membre, des mécanismes de prise en charge des décisions et d'un document de travail. Elle les a appelées à définir les mécanismes de contact avec le parlement, les autres instances officielles nationales et les organisations parlementaires régionales et internationales, ainsi que les mécanismes d'interaction avec le peuple, la société civile et les médias en vue de faire société leurs activités. Après l'annonce du lancement du réseau, le représentant du ministère des affaires étrangères, Lazhar Soualem a salué la contribution "importante" de l'ONU au lancement de ce réseau, estimant que celui-ci "est un engagement pour la consécration de la démocratie, de l'égalité entre la femme et l'homme et la promotion des droits de l'homme". "Il émane de notre profonde conviction qu'il ne peut y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre l'homme et la femme dans la gestion des affaires publiques", a-t-il souligné. Il a rappelé les amendements apportés à la constitution en 2008 concernant la participation politique de la femme qui a permis à l'Algérie d'être parmi "les pays leaders" en cette matière. A la fin des travaux, les participantes ont souligné la nécessité d'optimiser la présence des femmes au sein du parlement algérien pour "consacrer l'égalité des sexes et des chances" à travers ce réseau. Elles ont insisté sur la nécessité d'"une coordination efficace au sein du parlement entre les groupes, les partis politiques et les commissions, outre l'importance d'un accord sur les principales questions relatives à l'action du réseau et à la mise en place d'objectifs communs". Lors de ce forum, trois parlementaires algériennes ont été nommées au sein du réseau arabe des femmes parlementaires. Le forum a été organisé par l'APN, en coordination avec le ministère des affaires étrangères et de la coordinatrice du programme de l'ONU à Alger Christina Amaral. Lors de cette rencontre, les parlementaires des pays participants ont présenté leurs différentes expériences dont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le sultanat d'Oman, le Rwanda, l'Espagne, la Belgique, les Etats-Unis, la Finlande, le Brésil et l'Indonésie.